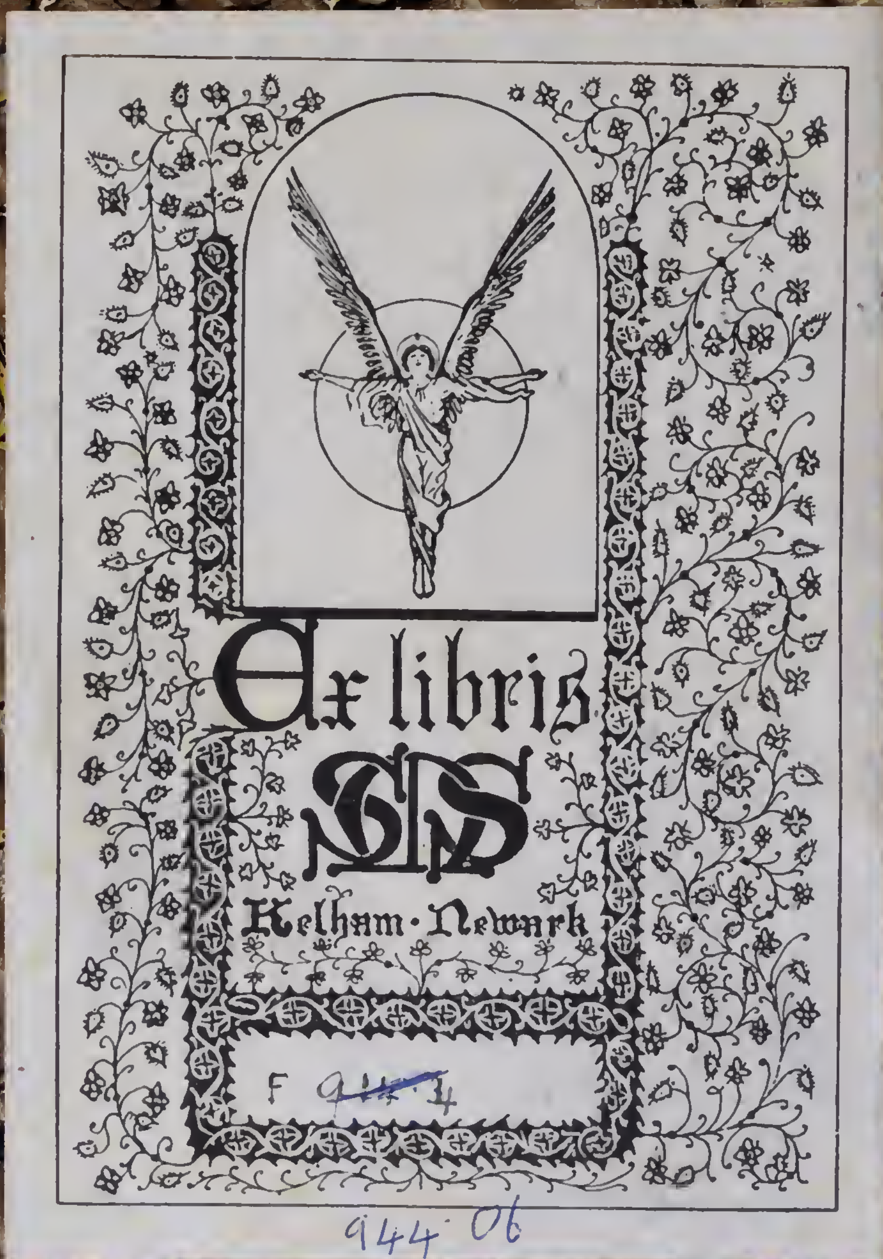

Ex libris
Kelham · Newark

88/21

ZEF

£45

150 copies

N° 110

LES

PRINCIPAUX ÉDIFICES

DE LA

VILLE DE ROUEN

EN 1525

LES
Principaux Édifices
DE LA VILLE DE ROUEN
EN 1525

Dessinés à cette époque sur les Plans d'un Livre manuscrit conservé aux Archives de la ville, appelé

LE LIVRE DES FONTAINES

REPRODUITS EN FAC-SIMILE ET PUBLIÉS

AVEC DES NOTICES HISTORIQUES

PAR T. DE JOLIMONT

Ex-Ingénieur, Membre des Académies de Caen, Dijon, etc.; de la Société des Antiquaires de Normandie, de celle d'Émulation de Rouen, de la Société des gens de lettres de Paris, auteur de plusieurs ouvrages sur les Mœurs et Antiquités du moyen-âge, etc.

Rouen,

IMPRIMERIE DE A. PÉRON

55, RUE DE LA VICOMTÉ

—

1845

PRÉLIMINAIRE.

CONSIDÉRATIONS SUR LA PRÉSENTE PUBLICATION. — DESCRIPTION DU MANUSCRIT DES FONTAINES. — NOTICE SUR JACQUES LE LIEUR.

Le Manuscrit appelé le **Livre des Fontaines**, conservé dans les Archives communales de la ville de Rouen, fut exécuté par les soins et aux frais de Jacques Le Lieur, honorable magistrat, distingué par sa naissance, son esprit, ses talents, ami de sa patrie, de ses concitoyens et des arts, et cette œuvre, renfermée dans un coffret aux armes du donateur, fut généreusement offerte par lui-même en don à la ville

en 1525. Les Conseillers, ses confrères, pour marquer toute l'estime qu'ils firent d'un présent si magnifique, eurent grand soin de faire fixer ce coffret à la table ou au pupitre, comme c'était encore l'usage pour les manuscrits précieux, par une chaîne et un cadenas d'argent, d'où ce livre reçut pendant long-temps le nom de : *le Livre enchaîné.*

Ce n'était pas alors seulement un objet de luxe et de curiosité remarquable, mais encore un monument important d'utilité publique, destiné à conserver le souvenir et à indiquer l'origine, les sources et le cours souterrain des anciennes et nouvelles fontaines; objet devenu même indispensable dans ce temps, qu'on pouvait aussi appeler un temps de *progrès;* car la fin du XVe siècle et la plus grande partie du XVIe furent, pour la ville de Rouen, une époque de grandeur et de prospérité, signalée par de nombreux embellissements, de somptueuses constructions et d'utiles établissements, dus, sans doute, d'abord à cet élan de rénovation générale et de mouvement qui, comme aujourd'hui, surgissait de toutes parts, mais non moins aussi à la généreuse et bienveillante sollicitude de l'illustre prélat qui occu-

pait alors le siége métropolitain, GEORGES D'AMBOISE, dont on doit garder juste et bonne mémoire tant qu'il restera un peu de reconnaissance au cœur, surtout des Normands et des Rouennais.

Ainsi, la ville de Rouen, successivement et considérablement accrue en territoire, en population, en industrie, eut besoin de nouvelles fontaines et d'une distribution d'eaux potables, plus ample et plus proportionnée aux nécessités générales. Ce fut aussi à quoi les magistrats donnèrent les soins les plus actifs, et le cardinal-archevêque, ministre d'État, favori du Roi, puissant et riche, protecteur de la ville et de la province, s'associa grandement à cette œuvre de philanthropie par son influence et ses *largesses*. On dut donc à ce noble patriotisme le plus grand nombre et les plus somptueuses fontaines qui vivifièrent et embellirent les divers quartiers de la ville, et desquelles peu de vestiges seulement, quant à la structure du moins, sont parvenus jusqu'à nous.

Mais cette augmentation des fontaines, dont plusieurs provenaient de nouvelles sources, avait considérablement multiplié les canaux souterrains, les

regards, les prises d'eau, etc., et devait exiger, dès-lors, des plans et des renseignements permanents pour diriger sûrement la surveillance, ainsi que les réparations et les travaux qui pouvaient survenir. Toutefois, soit que la ville fût engagée dans d'autres dépenses qui absorbaient ses revenus, soit qu'elle eût négligé de s'occuper de cette monographie indispensable de ses fontaines, JACQUES LE LIEUR, ancien échevin, conseiller, sans doute bien en cour, en faveur auprès du tout-puissant prélat, prit l'initiative, et voulut aussi, pour son compte, faire acte de générosité, et produire, dans ce précieux recueil, un monument durable de son zèle et de son patriotisme; en même temps, peut-être, rendre un hommage délicat à l'illustre personnage qui avait la plus grande part dans le bienfait des fontaines.

Pendant une longue suite d'années, le *Livre des Fontaines*, conservé avec un soin religieux et consulté dans l'occasion, fut considéré comme un des principaux trésors des Archives municipales; mais, lorsque l'usage, chaque jour plus répandu de l'imprimerie, eut permis de publier, dans différents ouvrages sur l'his-

toire de Rouen, les documents que ce manuscrit contenait; lorsque la marche et les mutations successives des choses nécessitèrent peut-être de nouveaux plans, plus corrects ou plus complets, ce livre, devenu moins utile, fut à peu près négligé, presqu'oublié, sa conservation moins surveillée; il perdit sa chaîne et son cadenas; les vers minèrent la reliûre, malgré le coffret conservateur, et cet objet de tant d'estime et de soins, portait, naguère encore, de trop visibles stigmates des effets destructeurs du temps et de l'inconstance des affections humaines.

Il appartenait à notre époque d'investigations archéologiques, plus sévères et plus étendues qu'en aucune autre, de découvrir, dans cette vieille œuvre de notre honorable échevin, un mérite plus réel et plus incontestable peut-être pour nous, que tous ceux qu'on lui avait attribués jusqu'alors. C'est qu'indépendamment du tracé géométrique du cours souterrain des fontaines, le dessinateur a pris soin de reproduire en élévation (1),

---

(1) Dite à vol d'oiseau ou en perspective cavalière.

non-seulement la structure fort remarquable de chaque fontaine, mais encore l'aspect d'un très grand nombre de monuments militaires, religieux ou civils, qui se trouvaient élevés sur le parcours des canaux souterrains, et même jusqu'aux maisons qui bordaient les rues sous lesquelles passaient ces canaux; il avait de plus, pour compléter cette curieuse topographie, placé en tête du manuscrit une vue générale et panoramatique de la ville, prise de la rive gauche de la Seine, vue peinte et coloriée, exécutée sur une grande échelle, et dont l'ensemble et les détails sont du plus haut intérêt; de telle sorte que les plans du Livre des Fontaines nous ont conservé, jusqu'à *aujourd'hui*, l'aspect monumental de la ville de Rouen à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe, c'est-à-dire il y a plus de trois cents ans.

Assurément il y a peu de villes, si toutefois il y en a, qui possèdent un recueil de ce genre, d'une aussi haute importance, aussi fertile en documents en quelque sorte palpables et que ne peuvent aussi utilement fournir aucunes narrations écrites : témoignages du temps, si propres à éclaircir sur la localité, les points

douteux ou peu connus, tableaux qui nous reportent presqu'en réalité dans cette vieille cité, à un âge déjà si loin de nous. Sans doute ces dessins sont d'une exécution grossière et plus que négligée, les détails peu ou mal écrits, il y a souvent faute d'aplomb et de perspective; mais on y trouve un cachet de naïveté et d'exactitude générale qu'on ne peut contester; l'imagination, même la moins exercée, peut facilement suppléer à ce qui manque, et, à l'aide de ces croquis légèrement tracés, mais non sans vérité, on se plaît à reconstruire notre Rouen du XV[e] siècle.

Lorsqu'il y a quelques années, le goût des antiquités nationales commença à se propager à Rouen, lorsqu'on eut fait les premiers pas dans un champ si fertile et si peu exploré, et qu'on eut appris qu'on ne peut bien s'instruire de l'histoire d'un peuple, d'un siècle, d'une époque, de notre moyen-âge enfin, que dans les œuvres mêmes de ce siècle, de cette époque, de ce moyen-âge, la nouvelle valeur archéologique et le nouvel intérêt qui s'attachaient au Livre des Fontaines, n'échappèrent point à quelques véritables antiquaires qui, les premiers, rappelèrent l'attention sur ce livre et en signalèrent l'importance sous

cet autre point de vue ; mais, si on le visitait avec plaisir et curiosité, on dut bientôt s'affliger de la rapidité avec laquelle s'étaient altérées et s'altéraient tous les jours les portions précisément les plus précieuses, celles qui reproduisent les monuments, et dont le trait et la couleur, succombant à l'action de l'air, du frottement et du pliage multiplié des longues feuilles, doivent graduellement, dans un temps plus ou moins limité, disparaître entièrement de la surface du parchemin.

On dut s'occuper des moyens de conservation possibles : l'Autorité, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts ouvrirent, à cette occasion, plusieurs conférences qui, par des causes involontaires sans doute, restèrent sans résultat. Il doit exister encore, dans les cartons de l'Académie, plusieurs pièces et correspondances sur ce sujet; une lettre, entre autres, adressée par *nous-même* à M. Emmanuel Gaillard, membre de l'Académie, qui, sur la connaissance qu'il avait eue de quelques essais faits par nous, et assez heureusement réussis, de restaurations ou de reproductions des peintures des anciens manuscrits, avait bien voulu nous demander

quelques renseignements sur les moyens d'atteindre le but désiré.

Enfin, M. de la Quérière, membre aussi de l'Académie, dont on connaît l'excellent ouvrage sur les anciennes *Maisons de Rouen*, et les nombreux opuscules consciencieusement écrits sur divers sujets curieux, dans une notice très étendue, publiée par lui en 1834, sur notre manuscrit des Fontaines, s'exprime ainsi :

« Les plans qui s'y rattachent (au manuscrit des
« Fontaines) ont souffert et présentent quelques rup-
« tures ; la reliûre elle même, ainsi que l'étui en bois
« dans lequel le manuscrit est enfermé..... appellent
« une consolidation indispensable à leur existence.
« Nous ne doutons pas que nos administrateurs muni-
« cipaux ne veillent toujours sur ce trésor comme leurs
« devanciers l'ont fait.

« Pour le temps présent, nous avons un garant de
« cette vigilance dans la personne de M. Beauvet (1),
« par les soins de qui les Archives de la ville sont sor-

(1) Décédé en 1841.

« ties du cahos, et ont été mises en ordre après un « travail long et pénible de plusieurs années. Qu'il « veuille bien recevoir ici les remercîments que nous « lui adressons avec plaisir.

« Pour le temps à venir, la conservation de ce pré- « cieux manuscrit sera due à M. Henry Barbet, maire « actuel de Rouen, s'il réalise, comme nous nous plai- « sons à le croire, *son intention d'en faire faire une copie* « dans le but de ménager l'original; ce sera un titre de « plus que le premier de nos concitoyens acquerra à « notre reconnaissance, et qui lui méritera en même « temps les éloges de tous les amis des arts ». (1)

Déjà une partie des vœux de notre zélé confrère a été réalisée ; une reliûre nouvelle a été donnée au Livre des Fontaines, et M. H. Barbet qui, dans le cours de son administration, a plus d'une fois donné des preuves

---

(1) Notice sur un ancien Manuscrit relatif aux cours des fontaines de la ville de Rouen, par E. de la Quérière, de la Société royale des Antiquaires de France, etc. Petit in-8° de 30 pages ; 1834. — Rouen, Frère ; Paris, Techener. — Page 13.

Cette Notice, accompagnée d'une gravure fort spirituellement gravée par M. André Pottier, représentant les armes et la devise de J. Le Lieur, et une miniature ancienne du manuscrit, est très détaillée et doit être consultée par tous ceux qui voudront avoir une connaissance étendue du Livre des Fontaines.

de sa sollicitude éclairée pour la science et les arts (1), a, tout récemment, autorisé la restauration, aux frais de la ville, de la grande page représentant la Vue générale de Rouen dont nous avons parlé ci-dessus, restauration qui nous a été confiée, et dont la réussite a été telle, nous pouvons le dire avec une sorte d'orgueil, que nous la regardons comme ce qu'on peut faire de plus important en travaux de ce genre (2).

Déjà, sans doute, on a beaucoup fait, mais ce n'était pas tout : la portion la plus étendue et la plus intéres-

---

(1) Nous devons ajouter ici, en exprimant, comme compatriote et comme archéologue, notre reconnaissance individuelle, quelques-uns des faits qui sont les principaux titres de M. Henry Barbet aux remerciments des amateurs des arts, surtout en ce qui concerne les richesses bibliographiques ; telles sont les acquisitions nouvelles faites pour la Bibliothèque, savoir : le beau Missel imprimé par Martin Morin, en 1499 ; les Chroniques de Normandie, imprimées en 1487, exemplaire très rare, achetés 500 fr. chacun à la vente de l'abbé Barré ; un manuscrit avec peintures, contenant la relation en vers de l'entrée de Henri II à Rouen ; la Bibliothèque si importante et si connue de M. Leber, etc., etc.

Ce n'est pas par des phrases élogieuses plus ou moins banales que l'on doit, selon nous, rendre hommage aux mérites d'un administrateur ; c'est en citant des faits.

(2) Nous croyons pouvoir, autant comme document historique que pour notre satisfaction personnelle, transcrire ici le certificat honorable qui nous a été remis en cette occasion :

« Je certifie que M. T. de Jolimont a restauré la grande Vue générale de Rouen, extraite du manuscrit du XVIe siècle, appelé le *Manuscrit des Fontaines*, et qu'il a réussi au-delà de toutes nos espérances dans l'accomplissement de ce long et difficile travail. Cette peinture était dans un état déplorable, effacée par le temps dans un grand nombre d'en-

sante du Livre des Fontaines ne pouvait être restaurée sans un travail et une dépense considérables, peut-être même inutiles, puisque l'action du pliage multiplié et obligé des feuilles, cause première de destruction, eût été la même ; une copie entière de ces immenses plans, également fort dispendieuse, eût été aussi d'une utilité contestable, puisque *la partie monumentale* de ces plans est *la seule* aujourd'hui *digne de remarque*, et dont la *perte* serait justement regrettée. Il nous a donc paru que c'était cette *seule* partie qu'il suffisait de reproduire, en la divisant sur autant de feuillets détachés qu'il y a d'édifices à reproduire, pour en former une sorte d'album ou recueil, et conserver ainsi, au moins, un souvenir de ce monument historique.

---

droits, coupée et noircie par les plis nombreux qu'avait nécessités son introduction dans le manuscrit dont elle faisait partie. Tachée par de larges maculatures, cette belle page était menacée d'une prochaine destruction; M. de Jolimont a su lui rendre toute sa valeur, et ses restaurations ont été si habiles, que l'œil le plus exercé ne saurait les apercevoir, et que ce monument, précieux pour la ville de Rouen, a conservé toute son exactitude et tout son caractère primitif. »

Signé RICHARD, Conservateur des Archives.

Légalisé par le maire, etc.

Ce n'est pas la seule attestation de ce genre qui nous ait été accordée pour des travaux analogues

L'administration municipale, naturellement économe des deniers publics, et pour plusieurs autres bonnes raisons peut-être, n'a pas dû prendre elle-même le soin de ce genre de reproduction; mais, avec son assentiment et avec la certitude que nous ferions une œuvre nécessaire, nous n'avons pas balancé, malgré nos faibles ressources personnelles, à nous charger de cette entreprise, pour laquelle nous avons trouvé, de la part de nos compatriotes, sympathie et encouragement.

M. le Préfet de la Seine-Inférieure a bien voulu nous autoriser à recueillir et vérifier, dans les Archives départementales, les matériaux nécessaires à la rédaction des Notices jointes aux dessins, et nous devons beaucoup à la complaisance particulière de MM. Barabé, conservateur desdites Archives, et Ch. Richard, conservateur des Archives communales, qui, tous deux, ont bien voulu nous aider dans nos recherches, et nous fournir des notes et des renseignements utiles.

Nos dessins sont la reproduction fidèle et dans toute

la naïveté d'exécution de l'original (1), non de *tous* les édifices remarquables qui pouvaient exister alors dans la ville de Rouen, mais seulement de *ceux* qui se trouvent placés (comme accessoires) sur *le parcours souterrain* des canaux des fontaines, qui était l'objet principal de l'œuvre de Le Lieur.

Ces monuments, disposés sur les plans du Livre des Fontaines à leur place corrélative, sont ici reproduits isolément, sans autre classification que celle qui semble naître de leur nature différente. Ainsi, les monuments militaires d'abord, les monuments religieux et les monuments civils ensuite, sont l'ordre que nous avons suivi en les passant successivement en revue comme dans une sorte de promenade, telle qu'on aurait pu la faire sur le terrain même.

Par ces raisons, les notices n'offrent pas non plus un ensemble complet ou régulier sur l'histoire monumentale de Rouen, mais seulement des documents

---

(1) On ne nous reprochera pas quelques rares et légères corrections de manque d'aplomb ou de perspective que nous avons crues indispensables, et qui n'altèrent en rien le caractère primitif de l'original.

curieux et succincts sur l'origine, les mutations et les faits principaux relatifs à chaque monument représenté, sorte de statistique abrégée, applicable au monument seul, mais suffisante au but que nous nous sommes proposé.

DESCRIPTION DU MANUSCRIT ORIGINAL DES FONTAINES. — Le manuscrit des Fontaines, exécuté sur vélin, format in-4°, de 34 cent. sur 24, est composé de deux parties distinctes : le texte et les plans.

Le texte, d'une belle écriture cursive de la fin du XV[e] siècle, est de la main même de JACQUES LE LIEUR, dont on voit la signature et le paraphe à la fin de chaque cahier (1). Ces cahiers sont au nombre de trois, relatifs aux trois sources principales qui alimentent les fontaines de Rouen ; chacun est orné, d'abord des armes de l'auteur avec supports à figures, de sa devise, si honorable et si philanthropique : DU BIEN LE BIEN, et, sur plusieurs pages, de lettres initiales et bordures, le tout peint et doré dans le goût des manuscrits du temps,

(1) Voir pour preuve, ci-après, p. 18.

avec beaucoup de soin et de finesse (1); les marges sont larges, le vélin a encore toute sa blancheur et son poli, et la conservation générale est parfaite.

Le premier cahier commence par une sorte de préliminaire de quatre feuillets ou huit pages, dans lequel l'auteur, en style pompeux, rappelle le soin que prenaient les Romains d'établir à grands frais de somptueuses fontaines et d'immenses aqueducs pour fournir aux villes des eaux salubres et abondantes, et, de là, passe à l'éloge non moins pompeux des travaux analogues dont la ville de Rouen était redevable surtout à son illustre archevêque Georges d'Amboise, dont il parle avec enthousiasme, et qu'il appelle **émulateur des vertus romaines, vrai zélateur et amateur de l'honneur, bien et augmentacion de la chose publique**, etc. Le reste des feuillets, au nombre de dix-neuf, est consacré à la description historique de la source Gaalor ou du Château, la plus ancienne de toutes, et aux fontaines qui en dépen-

---

(1) Nous avons remarqué une analogie frappante entre ces peintures et celle de plusieurs manuscrits du même temps, exécutée à Rouen et conservée à la Bibliothèque de la ville, telle que le *Missel* de Georges d'Amboise, etc., et nous présumons qu'elles sont l'ouvrage de quelque peintre enlumineur et tourneur en lettres, qui existait alors à Rouen.

dent ; il en est de même des deuxième et troisième cahiers, l'un de seize feuillets pour la source de Darnétal ou Carville, et l'autre de dix-huit feuillets pour la source d'Yonville ; enfin, cette partie écrite du Livre des Fontaines est terminée par une pièce qui paraît avoir échappé à tous ceux qui ont pris connaissance et ont parlé de ce livre, ou, du moins, dont il n'a été fait, jusqu'à présent, aucune mention, et est complétement inédite, malgré son extrême importance ; car, outre qu'elle offre un curieux spécimen littéraire du temps, l'auteur, JACQUES LE LIEUR, entre autres choses dignes d'être notées, y déclare formellement que le texte a été écrit et les plans mesurés, dessinés et lavés [*pourtraictez*] de sa propre main ; Fait des plus remarquables, qui double le prix de cette œuvre ; Fait dont on avait le soupçon, mais dont on ne croyait pas posséder la preuve authentique que nous publions ici pour la première fois :

En l'an de la rédemtion humaine mil cinq cens vingt cinq le xxxe jour de janvier que moy Jaques Le Lieur notaire et sécretaire du Roy seigneur de Bresmetot et nagueres conseiller de la dicte ville donnay ce présent Livre à la communaulté de la dicte ville et le présentay a nobles hommes Jehan Le Roux seigneur de l'Esprenier Guillaume Auber

sieur De la Haye Jehan du Hamel sieur du Busc Jehan de Hautot guarde des seaux de la Viconté de Rouen Michel de Batencont et mestre Nicole Osmont conseillers d'icelle mestre Pierre le Gouppil sieur du Parquet procureur de la dicte communaulté en la présence de Jehan Papillion clerc et greffier d'icelle communaulté pour estre et demouré a tousjours en la maison commune d'icelle ville tel que dessus est escript; estoit lestat et ordre cours et sourses des fontaines de ceste ville de Rouen lequel avoit esté charché veu teze pourtraict et redigé par escript en ce present livre de la main de moy dict Le Lieur en ayant plus esgard de fidelement escripre la vérité en langue familliere que curieusement observer grande et profonde éléguance en ma descripcion Et pour ce que légerement tout homme peult errer et principalement es choses de grand antiquité ou pou ou riens escriptes ou de quoy la prolixité du temps qui tout extermine et reiecte arière ou anientit la congnoissance du vray en ténèbres et obscurité Je prye a tous les bons personnages qui ont a succéder en ceste maison de police que leur plaisir soit supporter les erreurs sy aucunes en y a et les émender fraternellement et sy lescript et les cours ne sont mys et drechez en tel ordre que laffaire le requeroit bien ce néanmoins ce pourra prouffiter a la pollice de avoir mys en aucune lumiere et congnoissance ce qui estoit en ténèbres et presque totalement ignoré mesmes aussy ce qui a esté faict de mon temps rédigé en quelque ordre pour estre perpetuel en stimullant et incitant tous bons

zélateurs du bien publique de impartir par emulacion louable leur entendement paine et labeur a augmenter et refformer les choses de bien en mieulx ou pour le moins continuer et adiouster en ceste presente histore chascun en son temps ce qu'il surviendra et sera augmenté ou innové au faict des dictes fontaines et pour ce faire leur ay délaissé par mon testament la plume et parchemin préparé en la fin de la description de chascune fontaine particulierement mesmes à la fin de ce livre les exortant y exercer et employer leurs espritz a lhonneur de celuy seigneur qui tout peult et duquel l'Esprit tres sacré estoit en la prime créacion du monde déporté sur les Eeaux.

Nous ajoutons et transcrivons encore ici, à la suite de cette curieuse pièce, et comme document également utile, la copie extraite du même livre, de l'acte de donation et d'acceptation qui en confère la propriété à la ville de Rouen :

Le mardi penultieme jour de jannier mil cinq cens vingt-cinq noble homme Jacques Le Lieur seigneur de Bresmetot et du Bosc-Benard notaire et secretaire du roy notre sire et l'un des conseillers anciens de la ville de Rouen a presenté à sires Jehan Leroux Sr de Lesperuier Guillaume Auber Sr De la Haye Jean Du Hamel Sr Dubusc Jehan de Hotot garde-des-seaulx et obligacions de la viconté dudict Rouen Michel de Batancourt et Nicolas Osmont conseillers modernes de

ladicte ville ce présent livre en parchemyn couvert de velour noir a garnitures fort enrichies de laton doré de fin or lequel livre est enclos dedens ung estuy en forme de livre fermant à clef et sont contenuz en icelluy livre et figurées les cours des fontaines a present estants en ladicte ville depuis les sources d'icelles avec plusieurs autres choses dignes de memore qui concernent le fait desdictes fontaines Icelluy présent et don fait es presences de maistres Pierres Legouppil procureur-general de ladicte ville sire Jacques Guerin conseiller ancien maistres Jehan Gombault et Jehan Vassellin pencionnaires d'icelle ville Jehan Pappillon clerc et greffier de ladicte ville et Robert Lemoyne commis aux ouvrages d'icelle pour icelluy livre donné à la communaulté d'icelle demourre perpetuellement et a tousiours à ladicte communaulté.

Signé PAPILLON, avec paraphe.

La seconde partie, les plans, est exécutée sur quatre bandes de parchemin, composées de plusieurs morceaux réunis, et qui, pour être renfermées dans le format du livre, étaient pliées et repliées sur elles-mêmes, ce qui a été la cause principale, nous l'avons dit, du déplorable état dans lequel les objets, tracés à la plume et coloriés sur ces plans, se trouvent maintenant.

La première bande, de 1 mètre 37 centim. de long sur

65 centimètres de haut environ (1), offre la vue générale et panoramatique de la ville, dont nous avons parlé ci-dessus, pages VI et XI; primitivement placée en tête du livre dont elle était en quelque sorte le frontispice, elle en a été détachée en 1823, lors de sa restauration, (Voyez ci-dessus, page XI), fixée sur toile et placée en un cadre convenable, dans le cabinet du conservateur des Archives.

Cette sorte de mutilation, que pourraient blâmer des gens sévères sur ce chapitre, et que, dans tout autre cas, nous ne tenterions pas nous-même de justifier, était ici d'une nécessité indispensable, et le *seul moyen possible* de conserver et de rendre à sa splendeur primitive cette œuvre si importante pour l'art et l'histoire.

Nous n'essaierons point de donner une description des détails éminemment curieux que renferme ce vaste tableau; quelque longue et minutieuse qu'elle pût être, elle ferait mal connaître ce qui ne peut être bien vu

(1) 4 pieds et 1/2 de long sur 2 pieds de haut, mesure ancienne.

et bien étudié que par soi-même. Ce caractère distinctif de l'ensemble et de chaque partie, cet aspect local, ces particularités minutieuses qu'on n'aperçoit que quand elles vous ont échappé dix fois; ces comparaisons incessantes à faire des choses d'alors et des choses d'aujourd'hui; ces preuves parlantes qui confirment ou nient telle tradition, tel récit, telle opinion, etc., etc.; il faut aller voir, aller chercher tout cela soi-même; notre plume s'égarerait et serait insuffisante dans cette riche nomenclature. Nous devons dire seulement un mot de la jolie petite miniature à figures si étrangement placée au milieu du tableau, brochant sur le tout, et que nous avons reproduit isolément (planche 3ᵉ); elle représente, au lieu de l'extérieur de la maison de ville, dont elle paraît occuper et recouvrir la place, seulement une salle de cet édifice, dans laquelle les conseillers et le greffier assemblés reçoivent, de la main de JACQUES LE LIEUR, le don du **LIVRE DES FONTAINES**. Il est probable que cette peinture reproduit, autant que ses dimensions le permettent, la physionomie exacte des personnages représentés, et l'on ne saurait se plaindre, malgré sa bizarrerie, du moyen ingénieux

choisi par l'artiste pour rendre en action le fait honorable du généreux auteur du livre (1).

La deuxième bande de parchemin, de 34 centimètres de hauteur sur 3 mètres 30 centimètres de long (2), non compris une partie ajoutée latéralement, est consacrée aux cours des fontaines provenant de la source de Gaalor, et placée immédiatement après le cahier de texte qui lui correspond. Il en est de même de la troisième bande, de 34 centimètres de haut sur plus de 8 mètres de long, non compris également une appendice latérale (3), consacrée à la source de Carville ou de Darnétal, et de la quatrième, toujours de 34 centimètres de haut, mais sur 4 mètres 70 centimètres de long (4), consacrée à la source d'Yonville. Sur ces trois dernières

---

(1) Si nous n'avons pas compris la vue générale de Rouen au nombre des dessins de notre publication, c'est que, par sa dimension et la multiplicité de ses détails, elle ne peut être convenablement réduite au format que nous avons adopté; mais, à raison de l'intérêt réel qui s'y rattache, elle peut être l'objet d'une publication à part que nous nous empresserions de faire, malgré les difficultés qu'elle présente, si nous apprenions qu'elle fût désirée par nos souscripteurs.

(2) 1 pied de haut sur 10 pieds de long, mesure ancienne.

(3) 1 pied sur près de 25 pieds de long, mesure ancienne.

(4) 1 pied sur 14 pieds, mesure ancienne.

bandes, les objets représentés seulement au trait, avec quelques teintes au lavis, n'ont pas l'effet et le fini de la vue générale peinte, mais présentent aussi à l'observation une foule de choses que nous ne pourrions faire connaître qu'en reproduisant textuellement la notice très détaillée de M. de la Quérière, citée déjà ci-dessus, page IX. Nous préférons y renvoyer le lecteur pour tout ce qui, dans le cadre que nous avons adopté, ne pouvait pas faire partie des dessins de notre publication et des notices qui les accompagnent.

Si l'on s'en rapporte aux dates placées à la fin du premier et du dernier cahier, le Livre des Fontaines aurait été exécuté de 1524 à 1525.

L'acte de donation relaté ci-dessus, page XIX, nous apprend que le Livre des Fontaines était d'abord couvert de velours noir, avec *garnitures de laiton, dorées de fin or;* mais, d'après un autre acte daté de 1603, il paraît qu'à cette belle reliûre on en avait substitué bientôt une en basane violette, la même qui existait encore il y a quelques années, mais sans ornements, et qui, vu son état de vétusté, est aujourd'hui remplacée par une troisième en maroquin vert, avec filets et orne-

ments dans le goût du XVIe siècle, dorés au fer chaud ; l'ancien coffret, avec plaque aux armes de LE LIEUR, existe encore comme objet curieux, mais ne sert plus : on lui a préféré un étui de carton (1.)

Ce même acte de 1603, qui est une sentence rendue par Jacques Lecavelier, lieutenant-général au Bailliage de Rouen, consignée dans le journal des échevins (Archives communales, vol. 6, années 1608-1618, folio 15), avait été communiqué par M. Beauvet, ancien Archiviste, à M. De Stabenrath, qui le publia, le premier, dans la *Revue de Rouen*, numéro d'avril 1830, et il nous révèle un fait assez curieux, qui appartient de trop près à l'histoire du Livre des Fontaines, pour que nous négligions d'en faire mention ici ; c'est que, vers cette époque (1600), un sieur Boullais, maître des ouvrages et fortifications de la ville, fonctions qu'il exerçait depuis 1596, avait *indûment*, termes de la sentence, *et, sans permission, détourné le livre contenant les pourtraicts des cahots* et sources des fontaines de la ville, et en avait, tout aussi indûment, *fait et dressé une copie*

---

(1) Qui, différemment disposé et plus ample, est d'un usage plus commode que l'ancien

exacte : contrefaçon qu'il avait étendue jusqu'à la *couverture en basane violette*, semblable à celle de l'original, en substituant, toutefois, sur une des pages du texte, ses propres armes à celles de LE LIEUR. Sans doute l'individu mourut peu de temps après, puisque la ville, tardivement instruite du méfait, attaqua seulement les héritiers, desquels elle revendiqua cette copie, dont elle demandait la remise immédiate aux Archives. Les héritiers ne se firent pas trop prier, mais réclamèrent du moins les frais qu'avait coûtés l'exécution de cette copie, ce qui leur fut refusé, et ladite copie, est-il ajouté formellement, *fut déposée dans le Chartrier de la ville, et enfermée dans un sac séparé de l'original, qui, luy, étoit dans un estuy fermant à clef pour le garder soigneusement et n'etre transporté que quand besoin sera.* Le plus curieux de l'affaire est que oncques depuis on n'a entendu parler de cette copie, et qu'on ne sait pas ce qu'elle est devenue (1) : cependant, elle serait fort précieuse aujourd'hui, et comme il est difficile de

(1) Nous devons à l'obligeance de M. Richard d'avoir pu prendre connaissance de la pièce originale qui constate la véracité de ce fait.

croire qu'elle ait été détruite, sa disparition ne peut aussi être attribuée qu'à un second acte d'infidélité, déjà fort ancien sans doute, mais sur lequel l'autorité pourrait peut-être encore faire d'utiles recherches : nous serions heureux si l'avis que nous exprimons ici pouvait être pris en considération, et procurer dans nos archives la réintégration de cet important objet.

NOTICE SUR JACQUES LE LIEUR. — Pourquoi les hommes qui se sont signalés par d'honorables actions, qui ont bien mérité de leurs compatriotes par des talents ou des services, ne sont-ils pas sûrs de conserver, dans la postérité, un éclatant et durable souvenir de leurs mérites et de leur nom? Pourquoi cet injuste et trop ordinaire oubli de la part de ceux qui ont recueilli les choses bonnes et importantes qu'on leur a léguées, et se sont si peu préoccupés de qui venaient ces choses? Cette triste réflexion, si souvent faite, si souvent exprimée, il n'est pas hors de propos de la répéter à l'occasion de l'honorable citoyen dont nous essayons, *pour la première fois* depuis trois siècles, de tracer la biographie; car nous ne trouvons nulle part

dans les ouvrages même les plus étendus, consacrés à la mémoire des hommes célèbres, nous ne trouvons, disons-nous, aucune mention spéciale, aucun article particulier sur la vie de JACQUES LE LIEUR; et si, çà et là, son nom ou celui de quelques-uns de ses ancêtres, se trouve mêlé à quelque narration historique, ou cité dans quelques actes de la vie privée, on ne voit là que des documents épars que rien ne relie, difficiles à recueillir, et qui ne sont parvenus à la connaissance que de fort peu de personnes, parce qu'aucun sentiment de reconnaissance ou d'amitié ne les a mis en lumière. Si le hasard n'avait accidentellement révélé les œuvres de LE LIEUR à quelques curieux des choses anciennes, à quelques explorateurs des vieux temps, et si notre honorable échevin n'avait pris soin lui-même d'attacher en maint endroit de ses œuvres, ses armes, sa devise et son nom; si, enfin, dans ce manuscrit des Fontaines qui fait l'objet de notre publication, il n'avait souvent parlé de lui, comme par un secret pressentiment de l'ingratitude des hommes, il est probable que sa mémoire n'eût jamais recueilli le tardif hommage que nous lui rendons aujourd'hui.

Il nous a donc été difficile de suppléer, en beaucoup de choses, au silence de l'histoire, et, malgré des recherches assez étendues, cette notice sera nécessairement beaucoup moins complète qu'elle ne devrait être.

Nous apprenons cependant que JACQUES LE LIEUR ne fut pas seulement recommandable par ses propres faits, mais encore par le reflet brillant de ceux de ses ancêtres : sa famille qui remonte à un temps fort reculé, n'apparaît pas sans illustration à plusieurs époques de nos annales. Commençons donc par un rapide coup d'œil rétrospectif sur cette famille, et, pour toute la partie historico-généalogique de notre notice, nous ne pouvons mieux faire que de transcrire ici, presque *littéralement*, les documents que nous devons à l'active complaisance de M. Barabé, comme conservateur des Archives départementales, et, plus encore, comme dépositaire, aussi, des Archives des anciens Tabellions de Rouen. Il pouvait mieux que personne nous renseigner dans ce travail, et nous fournir des notes utiles, puisées ou vérifiées sur les pièces originales (1).

(1) A cette occasion, M. Barabé a dressé un tableau généalogique de la famille Le Lieur : travail fort précis et très clairement disposé, dont il a fait offrande à la ville de Rouen, pour être joint au livre manuscrit des Fontaines.

Le premier des ancêtres de notre JACQUES LE LIEUR, que l'on trouve mentionné, est Louis Le Lieur, qui fut inhumé en l'an 1275, en la chapelle de Notre-Dame, derrière le chœur de l'église conventuelle de St-Ouen (1).

En 1290, un certain Robert Le Lieur, un des pairs ou conseillers de la ville, fut excommunié par les chanoines de la Cathédrale de Rouen, ainsi que le maire et les autres pairs, pour avoir, disaient ceux-là, attenté à leurs biens et à leurs droits, etc. (2)

De 1357 à 1358, figure, dans le *Catalogue des Maires de Rouen*, un Jacques Le Lieur qui, en 1360, est mentionné dans la liste des capitaines des châteaux de Rouen, qualification qu'il conserve dans un acte de vente du 5 avril 1364, où il contracte conjointement avec Agnès, sa femme (3). Il était déjà, en 1358, maître des Eaux et Forêts, et fut fait, la même année, chevalier, par Charles, régent de France, duc de Normandie, fils du roi Jean II, prisonnier des Anglais à la malheureuse affaire de Poitiers.

---

(1) Farin, t. II, p. 6.

(2) Voir les détails de ce fait curieux et les pièces justificatives, dans les Archives départementales et dans l'hist. de Rouen pendant l'époque communale, Chéruel, t. 1er, p. 181 à 191.

(3) Archives des Tabellions de Rouen.

Les services que ce mémorable citoyen rendit à l'État, soit dans la paix, soit dans la guerre, en assistant son prince de sa fortune et de sa personne, lui valurent la confirmation de sa noblesse, en 1364, l'année même où Charles V parvint au trône. Cette confirmation de noblesse était de bonne justice; car, indépendamment de sa belle conduite comme commandant du fort Sainte-Catherine, qui lui avait été confié, et qu'il avait défendu contre les Anglais, il avait acquis de nouveaux droits à la reconnaissance de son pays, en allant, la même année, à la tête de dix mille bourgeois volontaires qui l'avaient choisi pour chef, attaquer le fort de Rolleboise, et coopérer, avec le preux Bertrand du Guesclin et ses chevaliers, à la reddition de cette place, suivie de près de celle de Mantes et de Meulan: résultat fort important, qui rétablissait la liberté des relations entre Rouen et Paris. (1)

---

(1) De Rouen la cité issi moult bonne gent,
Et bien X. M. selon mon essient.
Par devant Rolboise, etc.

Chronique de Bertran du Guesclin, par Cuvelier, trouvère du XIVe siècle, publiée pour la première fois par E. Charrière, Paris, Didot, 1839.

« A donc avait à Meulanc, à Mante et à Roleboise, qui toutes sont sur la rivière de Saine;

Le capitaine Le Lieur, qui fut aussi maire de Rouen, comme nous l'avons déja dit, ne jouit pas long-temps de son triomphe ; il meurt en 1366, et est inhumé dans l'église des Cordeliers, sous le crucifix (1). Non moins habile administrateur que vaillant soldat, il s'occupa, dans les tems d'ordre et de paix, d'utiles réformes ; on lui doit plusieurs lois et réglements relatifs à diverses industries et au commerce de Rouen (2).

---

grant planté d'Engloiz et Navarroiz, comme dict est, qui trop greuaient le païs tant par terre comme par eaüe.......... Ceux de Rouen qui leur capitaine avaient esleu et faict d'un riche bourgeois de la ville, nommé JACQUES LE LIEUR, qui moult gentement se maintint, tant que d'eux était moult amez : yssirent de la diete ville en la compagnie de leur capitaine et vindrent asseigier Roleboise du côté devers Saine............ et moult bien il se porta le commun de Rouen à cet assault qui moult fu grand........................ puis s'en allèrent ceux de Rouen chacun en sa maison, etc.

Histoire de Messire Bertrand du Guesclin, par Claude Menard, Paris, 1618. Cramoisy, p. 82.

(1) Sur sa tombe on lisait l'inscription suivante :

HIC JACOBUS HABET TUMULATA LIGARIUS OSSA
QUONDAM A LILIGERO PRINCIPE FACTUS EQUES
VIDIT ET HUNC NAYAS GENERALEM ET SYLVA MAGISTRUM
MAJOR ROTHOMAGI DUCTOR ET URBIS ERAT
INSUPER ASTANTEM MONTANÆ COSTIDIS ARCEM
RECTOR IN HOSTILES MUNIIT IPSE MANUS
SEXAGINTA DABANT ANNOS SUB MILLE TRICENTOS
ET SEX CUM TANTUM MORS TULIT ATRA VIRUM.

Qu'on peut traduire ainsi :

Ci-gît JACQUES LE LIEUR, fait chevalier par le Roi, maître-général des eaux et forêts, gouverneur du fort Ste-Catherine qu'il répara, et maire de Rouen. Cet homme recommandable mourut en l'an 1366. — Farin, t. III, p. 267.

(2) Chéruel, *Histoire de la Commune de Rouen*, t. II, p. 263.

Au nombre de ses successeurs, qui héritèrent, sans doute, de son courage et de ses vertus, comme ils héritèrent de sa noblesse, nous voyons seulement cité un Jacques Le Lieur, dans l'acte de composition de la ville de Rouen avec les Anglais, le 13 janvier 1418, acte passé entre Henri V, roi d'Angleterre, et les Commissaires nommés pour les bourgeois; puis, en cette même année 1418, mourut un Vincent Le Lieur, moine de St-Ouen, abbé de St-Pierre-des-Préaux, dont la tombe se voyait sur le pavé de l'église St-Ouen, chapelle Ste-Cécile (1); les autres nous sont inconnus jusqu'en 1476.

Alors apparaît Robert Le Lieur, qualifié de noble homme, avocat du Roi au Bailliage de Rouen, et Jacques et Roger Le Lieur, ses deux frères, dont il est l'aîné. De ceux-ci, Jacques épousa Colette Le Cornu, sœur de Jean Le Cornu, docteur en droit civil et canon, archidiacre du Vexin français, qui, en considération de l'amitié qu'il avait prise pour son beau-frère, lui donna et céda le fief *du Bosc-Bénard*, commune sise près le Bourgtheroulde, suivant acte

(1) *Itinéraire de Rouen*, Lefèvre, 1843.

passé devant les tabellions de Rouen, le 25 avril 1482, dans lequel ce même Jacques est qualifié de conseiller en la ville de Rouen (1). Cette seigneurie du *Bosc-Bénard*, demi-fief de Haubert, avait été acquise par Robert Le Cornu, père de l'archidiacre, pour la somme de 346 écus d'or (courant alors l'écu au prix de 30 sols 7 deniers tournois), par contrat du 6 octobre 1464 (2), et est le même dont JACQUES LE LIEUR, auteur du manuscrit des Fontaines, prit le titre plus tard, après en avoir hérité comme neveu.

Il appert de plusieurs actes écrits, que ce Jacques Le Lieur, époux de Colette Le Cornu, fit à l'église de sa paroisse (St-Martin-du-Pont) plusieurs dons pieux, entre autres : *un calice d'argent doré, deux casubles fournis d'aubes, amys et paremens, un missel escript de la main, et des rentes constituées en* 1491 *et* 1496, *pour le salut et remède de son ame, et de celle de ses amis vivans et trépassés.* (3)— Ledit époux de Colette Le Cornu mourut sans postérité, en 1502.

(1) Archives des tabellions de Rouen.

(2) Archives des Tabellions de Rouen.

(3) Archives des Tabel. de Rouen, et pièces de la fabrique de l'église Saint-Martin-du-Pont, (Archives départementales), etc.

Roger Le Lieur, le cadet, peut-être avec peu de fortune, paraît avoir dérogé, puisqu'on le trouve, dans un acte de lots de 1503, désigné comme marchand, en son vivant, à Paris. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il eut sept enfants : Pierre, Jacques, Jehan, Mathieu, Robert, Rogier et Germain, la plupart cités à différentes époques, avec divers titres et qualifications; il serait superflu de nous en occuper.

Mais Robert Le Lieur, l'aîné des deux frères dont nous venons de parler, noble homme, avocat du Roi au bailliage de Rouen, après avoir fourni une carrière honorable comme magistrat et comme citoyen, mourut le 16 décembre 1501, avec le titre de conseiller du Roi et de son premier avocat en Normandie, laissant, pour veuve, Jehanne Bonté, dame de Bresmetot, et, de son mariage avec elle, deux fils, dont l'aîné, le seul qui doive nous intéresser ici, était notre Jacques Le Lieur, auteur du manuscrit des Fontaines, désigné d'abord par le seul titre de seigneur de Sidetot. Mais, après 1502, lorsqu'il eut hérité de son père Robert et de son oncle Jacques, mort sans enfants, il s'intitule sieur de Bresmetot et du Bosc-Benard-Commin, secrétaire et

notaire du roi. Il figure comme conseiller de ville, échevin, dès 1517; on le trouve encore, avec la même qualité, en 1518, en 1520, en 1524, en 1526, en 1541; et, en 1542, en l'absence du bailli et du lieutenant, il fut obligé de présider l'assemblée générale de la ville.

Il avait épousé demoiselle Jehanne Osmont, dont il eut deux enfants : François Le Lieur, chanoine de Rouen, et Antoine Le Lieur, sans doute l'aîné, qualifié, dans un acte de 1571, de seigneur de Bresmetot du Bosc-Benard, et, de plus, d'Ouville l'Abbaye, et qui, selon Farin, fut élu député pour la noblesse, aux Etats de Normandie, le 14 novembre 1550. Enfin, un acte du 12 août 1571 nous révelle que ce dernier eut une fille qui fut mariée à noble homme François de Pardieu, baron de Balingen et sieur de Bondeville. (1)

Quoique nous n'ayons pas la date précise de la mort de JACQUES LE LIEUR, il est probable qu'elle eut lieu vers 1550. Car, dans une sentence rendue à la vicomté de Rouen, en février 1550, un de ses fils, le chanoine,

(1) Farin cite un Robert de Pardieu, Chevalier, sieur de Bonteville et de Montebourg, mort en 1478, inhumé avec Anne Du Sel, sa femme, dans un tombeau, en l'église du prieuré d'Ouville, t. II, p. 515.

agissant de concert avec les trésoriers de l'église Saint-Martin-du-Pont, se dit fils et *héritier* pour une part, de maître JACQUES LE LIEUR (1).

Là, se borne tout ce qu'il a été possible de recueillir sur la généalogie de l'auteur du Livre des Fontaines, sur ses ascendants et ses descendants. Depuis le XIIIe siècle jusques à la moitié du XVIIe, époque où nous perdons à peu près la trace de la famille, soit parce qu'elle s'est insensiblement éteinte, soit parce qu'elle a changé de localité, et qu'il faudrait chercher ailleurs, ce qui, du reste, dépasserait inutilement les limites que doit avoir cette notice, consacrée seulement au principal personnage pour nous, notre honorable échevin.

Honorable, disons-nous, par sa famille, que nous avons vue, dans le principe, légitimement anoblie pour ses loyaux et réels services, noblesse de bon aloi, plusieurs fois, depuis, confirmée; honorable par ses qualités personnelles, par la justice et la droiture de son cœur, si bien exprimées en la devise qu'il avait adoptée et à laquelle il fut toujours fidèle; honorable par les fonctions qui lui

(1) Pièces de la fabrique de l'église de St-Martin-du-Pont. (Archives départementales.)

furent confiées, fonctions si difficiles en ces temps, que, suivant l'expression d'un de nos historiens(1), les magistrats qui les exerçaient, méritaient le titre de *véritables pères de la patrie;* honorable enfin par ses connaissances, son esprit et ses talents dont il fait preuve dans ses œuvres; œuvres de plusieurs sortes, car, si dans le manuscrit des Fontaines, exécuté de sa propre main (*voy.* ci-dessus, p. 15 et 17), il s'est montré habile calligraphe, historien précis, géomètre exact, dessinateur habile pour son temps, il fut encore poète et bel esprit. Il remporta plus d'une palme dans ces jeux à la fois pieux et littéraires, précurseurs de nos académies, et qu'on appelait les Palinods ou Puys, établis en l'honneur de la Vierge, principalement à Rouen et dans quelques églises de Normandie(2). Mais, sur ce point, comme sur tout le reste, malgré son incontestable mérite, les biographes ont pris peu de soin de sa renommée. L'un, comme La Croix du Maine, le désigne sous le nom défiguré de

---

(1) Farin, t. I, p. 161.

(2) Voy. Farin, t. II, p. 112, édit. de 1710 ; la notice de M. Ballin, dans le mémoire de l'Academie de Rouen, 1834, etc., publiée à part sous le titre de *Notice historique sur les Palinods*, N. Periaux, 1834.

Le Lièvre, et ne lui accorde, pour tout bagage poétique, qu'un seul chant royal : double erreur, qui a été rectifiée par Lamonaye. Un second, l'abbé Goujet, dans sa Bibliothèque française, t. II, p. 352, après avoir parlé des œuvres d'un autre poète, qui sont perdues, ajoute avec un superbe dédain : « Celles de » Jacques Le Lieur ont eu le même sort, et, sans doute, » on s'en consolera sans peine. » Les autres ou n'ont pas jugé à propos d'en parler, ou ne l'ont même pas connu.

Un seul, cependant, J. Bouchet, auteur contemporain, procureur faute de fortune, mais poète par nature et par goût, fort apprécié de son temps, nous a laissé, dans ses *Epîtres familières,* quelques fragments de correspondance littéraire entre lui et notre JACQUES LE LIEUR, dans laquelle tous deux font échange de courtoisie et d'estime réciproques. Bouchet remercie d'abord celui-ci, en termes fort gracieux, de l'envoi qu'il avait reçu de trois chants royaux, trois ballades et trois rondeaux.

> Graces te rens (dit-il) o poete sacré...
> Du grand honneur que tu m'as emparti
> Quant de tes fleurs un peu mas departi

Que jai reçu de la main non point rude
D'un tien amy lequel vacque a lestude
En celle ville ou il est escolier
Et m'a montré sa lettre de creance
Pour m'inciter de faire pourveance
Dun chant Royal de mon style petit
Je ne sauroy par quelconque moleste
De mon esprit de ton style approcher
Ne si les cieux en matière toucher
Comme tu as, et comme ont au semblable
Deux après toi de savoir admirable
Ce sont messieur Thibault (1) Crignon (2) aussi
Grands orateurs voire parfaits sans si etc.

(*Epître* 98.)

On voit par ces vers de Bouchet, que LE LIEUR l'avait invité à composer un chant royal pour les Palinods de Rouen, et que celui-là refuse avec beaucoup de modestie. LE LIEUR (*Epître* 99) insiste et lui dit :

. . . .

Vrai est que bien autant avois deuvie
Que tant d'honneur tu feisses aux suppots

---

(1) Le comte Thibaut, disent d'anciennes chroniques, *fist les plus belles, les plus délitables et mélodieuses chansons qui furent oncques oyes.*

(2) Poète français, né à Dieppe, remporta plusieurs prix de poésie.

> Nobles primats qui tiennent puy sans pots
> Pour Notre-Dame en la maison des Carmes
> C'est qu'il te pleust d'Orléans envoyer
> Jusqua Rouen oeuvre sans convoyer, etc.

Il termine en disant qu'il ne perd pas tout espoir, et qu'avant la fin du concours, il enverra encore vers Bouchet pour l'inviter à faire quelque chose pour le Puy de Rouen.

Mais Bouchet est inflexible, et continue ainsi (*Epître* 113) d'opposer un refus constant à la supplique de son ami :

> Quand jai vu de tes vers la copie
> Non procédant de garruleuse pie
> Mais d'orateur et poete parfaict
> Semblablement ce que Marot a faict
> Aussi Macault (1) du Roy le secrétaire
> Jai proposé doresnavent me taire.

Il ajoute plus loin :

> Je vouldrois bien que Dieu meust fait la grâce
> Et donné sens de poursuyvre la trace

(1) De Niort en Poitou, notaire et valet de chambre de François Ier, fut un des premiers qui traduisit les anciens poètes en notre langue.

De ceulx lesquels comme à Dieu très loyaulx
Ont composé tant de beaulx chants royaulx
Tous à lhonneur de la Vierge Marie...
Se je scavois comme on procede au Puys
Jeusse prins cuer de besoigner et puis
Eusse envoyé vers toy mon petit oeuvre
Pour le polir car en tel art mal ieuvre
Mais trop je suis de la forme ignorant, etc.

On ne peut faire un plus grand honneur à LE LIEUR que de le comparer à *Marot*, à *Macault* et autres célébrités du temps, de l'appeler *orateur* et *poète parfait*, et de dire qu'on lui aurait donné son œuvre à polir.

JACQUES LE LIEUR avait été couronné au Puy tenu en 1518, il fut encore lauréat en 1522 ; enfin, élu prince des Palinods en 1544; ses œuvres poétiques, heureusement, ne sont pas toutes perdues, comme le prétend l'abbé Gouget, et il en reste assez pour les apprécier favorablement, en ne les jugeant pas, toute fois, sans se reporter au goût, au génie et au langage du temps.

Dans un livre rare, acheté par l'Académie de Rouen, à la vente de M. Licquet, intitulé *Palinods*, *chantz royaulx, ballades, etc.*, in-8°, petit format, imprimé

par Petrus Vidouens, sans date, mais que l'on croit de 1525 ou environ, et dont nous devons la communication à la complaisance de M. Ballin, archiviste de l'Académie, on trouve un chant royal de JACQUES LE LIEUR, daté de 1522, dont voici la première strophe :

> Ung papillon en plaisir et liesse
> Vollait jadis sur maintz arbres tout verz
> En un verger ou Flore la décsse
> Ses beaulx trésors à chascun temps ouvers
> Ce plaisir fust tost changé au revers
> Quant il choisit ung pommier pour manger
> Quil trouva si venéneux manger
> Quen un moment fust perdu et défaict
> Mais de ce mal advint bonne adventure
> Quant en sortit par ung secret effet
> Dun povre ver triumphante vesture. (1)

Il est probable que ce chant royal est celui qui obtint le Prix en 1522; c'est le plus connu; on le trouve en différents recueils manuscrits du temps, et, sans doute,

(1) Ce dernier vers, qu'on nomme vers palinodique ou refrain, est constamment répété à la fin de chaque strophe ou couplet. Palinod vient d'un mot grec qui veut dire chant redoublé ou répété. Les Grecs et les Romains avaient des poésies palinodiques.

c'est celui que Lacroix du Maine cite comme le seul ouvrage de LE LIEUR.

A la Bibliothèque de Paris, au nombre des manuscrits qui contiennent des poésies palinodiques, il en est un, admirable volume in-fol. en parchemin, orné d'un grand nombre de peintures curieuses et d'une grande beauté d'exécution. Ce livre, décrit dans le catalogue des manuscrits français de la Bibliothèque du Roi, publié par M. Paulin-Paris, sous le n° 6989, tome III, page 257, mais dont la provenance n'est point indiquée, paraît avoir été exécuté à Rouen, pour quelqu'occasion solennelle, ou pour être offert à quelque personnage illustre, de la Bibliothèque duquel il aurait passé dans celle du Roi ; une des mignatures présente, en lointain, une vue générale de Rouen, au milieu de laquelle s'élève la Cathédrale, et il renferme plusieurs pièces remarquables, présentées ou couronnées aux Puys des Palinods, tenus au couvent des Carmes de Rouen, probablement, comme le suppose M. Paulin-Paris, de 1536 à 1537; on y trouve sept chants royaux de JACQUES LE LIEUR, trois ballades et trois rondeaux, avec sa signature, et sur une des peintures qui accompagnent

ces morceaux, on reconnaît l'auteur représenté endormi, et voyant en songe le sujet du reste du tableau.

M. Paulin-Paris donne la liste de tous les refrains palinodiques de chacune de ces poésies, avec leur numéro d'ordre, et ajoute, avec plus de justice que l'abbé Gouget: « Le style de Jacques Le Lieur est pur, coloré, « harmonieux, et semble digne des éloges que lui donne « Bouchet. »

Enfin la bibliothèque publique de la ville de Rouen possède un volume manuscrit (1) qui a reçu quelques outrages du temps, mais n'en est pas moins fort précieux sous plus d'un rapport. Ce livre, de format petit in-12 oblong, en parchemin, est composé de 74 feuillets dont les douze premiers sont consacrés à un calendrier, et les autres contiennent plus de trente poésies diverses, chants royaux, ballades, sonnets, dévotes oraisons à l'honneur de la Vierge, etc., attribués à Jacques Le Lieur; ce dont on ne saurait douter, si l'on considère que son nom, ses armes et sa devise, sont fréquemment répétés sur les bordures peintes qui

---

(1) O N° 36.

encadrent chaque page; que lui-même est représenté dans deux des huit ou dix mignatures qui ornent encore ce livre, dans l'une, à genoux aux pieds de la Vierge, et, dans l'autre, aux pieds du Christ ; en un mot, si l'on compare ici le style avec celui des autres pièces connues du même auteur.

Il suffirait de ces seules productions pour venger LE LIEUR de l'injurieux oubli dans lequel on l'a laissé. Nous en avons extrait les deux pièces suivantes, que nous donnons comme spécimen :

Dialogue

sur la

Conception de la Vierge Marie,

entre la Nature humaine et la Vierge

—

Nature humaine.

Que direz vous Vierge pucelle
Quand Gabriel vous saluera
Soubs votre nom enfer chancelle
Par vous sa rigueur périra.

Marie.

Je lui diray quhumble suys celle
De celuy qui te saulvera
Je suis aussi sa doulce ancelle
Me soit faict ainsy quil dyra

Nature.

Comment qui le concepuera
Ce nest pas oeuvre naturelle
Quand cecy donc se fera
Que direz vous Vierge pucelle

Marie.

Le Saint Esprit me gardera
De voluptueuse étincelle
Et lors qui me regardera
Je luy diray quhumble suis celle

Nature.

Par celuy donc qui tout precelle
Vostre doulx fruict benist sera
Et aurez grace supernelle
Quand Gabriel vous saluera

Marie.

Je porte la blanche mamelle
Qui doulcement le nourrira
Je suis la simple columbelle
De celui qui te saulvera

Nature.

Chascun par la voye publira
Votre purité maternelle
Et qui ne peult lyre escrira
Soubs votre nom enfer chancelle

Marie.

Qui de bon cueur me servira
Lui garryray sa plaie mortelle
Jamais mon filz ne lomblyra
Je suis aussi sa doulce ancelle

Nature.

Vous serez enfin ma tutelle
Quand le serpent maccusera
De vicieuse corruptelle
Par vous sa rigueur périra

Marie.

Quand ma beaulté perpétuelle
Mon seul filz dignement verra
Sans avoir tache originelle
Me soit faict ainsi quil dira

Nature.

Que direz vous vierge pucelle
Quand Gabriel vous salura
Soubs votre nom enfer chancelle
Par vous sa rigueur périra

Marie.

Je lui diray q'humble suis celle
De celuy qui te saulvera
Je suis aussi sa doulce ancelle
Me soit faict ainsi quil dira

Oraison à Nostre-Dame.

Toute belle dame
Qui de corps et dame
En beaulté reluys
A bon droit te fame
Car sur toute femme

12

Triumphes et luys
Je qui pecheur suys
Et ta court ensuys
Ne me permetz pas
Tumber sans apuys
En l'infernal puys
Aprez mon trespas
Je suis poure et las
Prest d'encheoir es laqz
Des vampires mauldits
Que ton fils hélas
Quil me doint soulas
En son paradis.
Amen.

Les poésies de JACQUES LE LIEUR sont toutes empreintes d'un sentiment sévère et mystique, conforme à la gravité de son caractère et de sa personne, et c'est à tort que quelques bibliographes lui ont attribué une pièce libre intitulée : *le Blazon de la cuisse,* qui fait partie des blasons du corps féminin, par divers auteurs, imprimés à Lyon, en 1536, et à Paris en 1550. *Le Blazon de la cuisse*, qui a été reproduit dans les *Blasons et Poésies anciennes*, remis en lumière par A. Méon,

en 1807, doit être de Pierre Le Lieur qui remporta le premier prix donné aux Palinods tenus aux Carmes, en 1515.

De temps immémorial, la famille *Le Lieur* possédait à Rouen, conjointement avec celle des Alorge, autre ancienne et notable famille, un vaste terrain, qui, selon Farin, t. II, p. 74, leur avait été concédé par les ducs de Normandie. C'est sur ce terrain que, depuis, ont été élevés l'église et le quartier St-Martin-du-Pont, qui, sans doute, doivent en partie leur construction, au moins depuis le XIIIe siècle, à ces deux familles. Celle de LE LIEUR y avait conservé sa demeure, et divers actes de partages et donations que l'on retrouve aux archives départementales et en celles des tabellions de Rouen, nous apprennent que dans la rue qui traverse ce quartier, en longeant alors l'ancienne église St-Martin-du-Pont, rue appelée, depuis, rue de la Savonnerie, et qui ne fut d'abord que le prolongement de celle des Cordeliers, il existait un tènement, sous l'enseigne *des trois Flocons,* de trois maisons reconnaissables encore aujourd'hui malgré des reconstructions successives, qui fut le berceau des Le Lieur.

Ces maisons furent, sans doute, possédées et habitées,

vers la fin du xve siècle par les trois frères Robert, Jacques et Roger, père et oncles de notre JACQUES LE LIEUR, (*voyez ci-après p.* 54) car, nous voyons le susdit Robert, l'aîné et probablement le plus riche des trois frères, user noblement et généreusement de sa fortune, surtout envers l'église de St-Martin-du-Pont, *sa paroisse*, dont *sa maison* était contigue, en donnant, par acte de 1476, une somme de *cent écus d'or* pour le droit qu'on lui avait accordé d'ouvrir une porte de *sa maison* sur le cimetière de l'église, afin de se rendre plus facilement aux offices, et, par acte de 1484, concéder même une partie de *sa maison* pour augmenter l'édifice de l'église; plus, diverses autres sommes à différentes époques, pour les embellissements et réparations d'une chapelle à côté du chœur, chapelle qui peut-être appartenait à la famille, où elle avait sans doute droit de sépulture et qui était décorée de ses armes. (1)

Nous avons vu ci-dessus, page 34, que Jacques, son frère, et oncle de l'auteur du Manuscrit des Fontaines, avait été de son côté fort libéral envers la même église,

---

(1) Farin dit que, près du grand autel, était la sépulture de M. Alorge, décédé en 1406, et, près de là, celle de MM. Le Lieur, t. II p. 298.

aussi sa paroisse; enfin, dans une reconnaissance de lots de janvier 1503, il apparaît que notre JACQUES LE LIEUR, déjà héritier de la maison de son père, mort l'année d'avant, obtenait encore, dans le 3e lot qui lui échoit, *l'hôtel, maison, héritage et tènement où demeurait Jacques Le Lieur* (son oncle qui venait aussi de mourir) *assis, lors de son trépas, en la paroisse St Martin du Pont*, laquelle maison *bornée, d'un côté, par divers* (dénommés), *par devant, le pavement de la rue de la Savonnerie, et, d'autre coté, l'hôtel où demeurait la veuve et les enfants de Robert* (son père), c'est-à-dire la maison où il demeurait lui-même avec sa mère et son frère, et qu'il réunit probablement à celle qui venait encore de lui échoir. Or, cette maison serait celle qui existe encore aujourd'hui, sous un tout autre aspect sans doute, rue de la Savonnerie, n° 18, en face la rue de la Tuile, et près de laquelle est le dernier regard de la fontaine Lisieux; elle est devenue la propriété de M. Augustin Richard, négociant, qui a bien voulu nous faire remettre copie de quelques extraits de ses titres de propriété qui confirment ce que nous venons de dire (1).

(1) Nous y trouvons la liste successive des propriétaires de cette maison jusqu'à ce jour :

A tous ces documents authentiques, plus que suffisants pour faire connaître le lieu précis, la maison même où est né et où habitait JACQUES LE LIEUR, lorsqu'il exécuta le *Manuscrit des Fontaines*, et en fit don à la ville de Rouen, nous en joindrons deux autres non moins concluants, tirés du Manuscrit même des Fontaines, et dont nous croyons pouvoir encore revendiquer la découverte, puisque jusqu'à présent ils n'ont été mentionnés par personne. Le premier est le passage suivant, extrait de la description des cours et regards d'eau de la fontaine Lisieux, où l'auteur dit :

« Soit noté qu'il y a en la dicte cuve ung petit tuyau qui donne l'eaue de la dicte fontaine en la maison de moy dict Le Lieur le quel tuyau ma esté permis par tollerance et permission seulement en contemplation des vaccations et diligence et travaulx que moy dict Le Lieur ay soustenus et portez en avant la principale charge soubs MM. les aultres conseillers de la dicte ville de faire venir la dicte fontaine prendre garde sur les ouvriers qui ont besogné aux cours et aussi que le dit cours ne court en

---

1484, Robert Le Lieur; — 1503 et suivants, notre Jacques Le Lieur; 1560, Fois de Pardieu, époux de la fille de J. Le Lieur; — 1578, un Antoine Le Lieur; — 1719, demoiselle Marguerite Dufour; — 1750, Nicolas de Coquiel-Esquier, courrier du cabinet; 1757, Thomas Simon Baraguay, négociant; — 1760, Jean-Baptiste Desabaye, idem; — 1780, Bigot de Sommesnil; — 1809, Richard (Augustin), négociant, propriétaire actuel.

ma maison que en une chanteplenre qui clot et oeure a toutes heures, et ne peult en riens préjudicier au prinal cours de la dicte fontaine.

Ce passage est doublement curieux, puisqu'il nous apprend en outre la mission dont fut chargé JACQUES LE LIEUR, et la part qu'il prit dans les travaux des fontaines. Le second document, qui se lie essentiellement au premier et en est le complément obligé, est la pourtraicture de cette maison (comme on eut dit dans le temps), dessinée par le propriétaire lui-même sur la troisième feuille des plans du Livre des Fontaines, et désignée par une petite banderolle sur laquelle est écrit: Maison de Mtre Jacques Le Lieur. Nous l'avons reproduite ci-après, planche 3 bis. Voir aussi, même planche, le fac-simile de l'écriture et de la signature de J. LE LIEUR, et, planche 2, les armes de la famille, qui sont d'or à la croix d'argent dentelée de gueulles, et cantonnée de quatre têtes de léopards d'azur.

En terminant cette notice sur un compatriote, sur un homme honorable qu'on avait oublié, et après avoir essayé, le premier, de remettre en lumière tous ses titres à la haute estime que lui doit la postérité, et qui,

sans doute, ne lui fut pas déniée par ses contemporains, nous serait-il permis d'exprimer un vœu que nous adressons à qui de droit, celui de voir le nom de Jacques Le Lieur inscrit sur la maison jadis le berceau et la demeure de cet illustre échevin.

T. De Jolimont.

PRINCIPAUX ÉDIFICES
de la
VILLE DE ROUEN
en 1525,

Dessinés a cette Epoque sur les Plans d'un Livre
manuscrit conservé aux Archives de la Ville
appelé le Livre des Fontaines Repro-
duits en fac-simile et publiés
par T. de Jolimont

Rouen 1845



Devise et Armes de J[ques] LE LIEUR

3.



JACQUES LE LIEUR offre le Livre des Fontaines aux Magistrats assemblés dans une Salle de l'Hôtel de Ville.

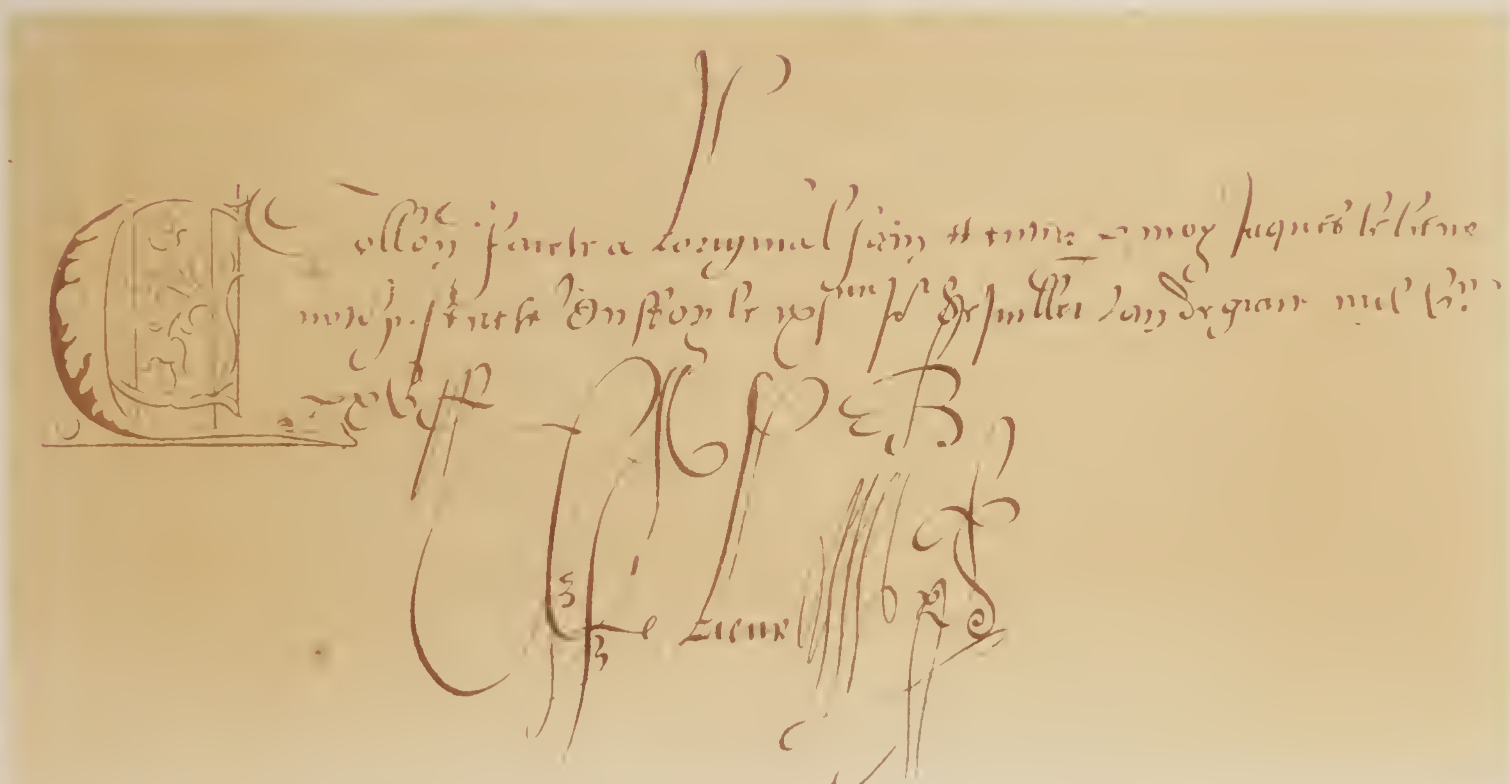
Fac Simile d'une Mignature du Livre des Fontaines

Principaux Edifices de Rouen.

en 1525



Maison de Jacques Le Lieur en 1525



Fac-Simile de l'Ecriture et de la Signature de Jacques Le Lieur.

Principaux Édifices de Rouen

en 1525



Vieux-Palais.

Château bâti par Henri V

Le Vieux Palais.

Le Vieux-Palais fut commencé par Henri V, roi d'Angleterre, presque immédiatement après la prise de Rouen. Ce prince s'était réservé, par un article de la capitulation, le droit de construire un château pour sa demeure, dans le lieu qui lui paraîtrait le plus convenable, soit dans les murs, soit hors de l'enceinte de la ville, sauf à payer aux propriétaires, sur estimation, les terrains dont il s'emparerait.

Les acquisitions furent faites le 13 mai 1419, un peu moins de deux mois après la reddition de Rouen; elles s'élevèrent à 2,362 liv. tournois, qui équivalent à 97,432 fr. 50 c. de notre monnaie.

Henri V avait choisi son emplacement au bord de la Seine, à l'angle sud-ouest des fortifications, formé par la jonction des murs du port avec le boulevard de Cauchoise, et défendu jusqu'alors par une tour nommée *Mal-s'y-Frotte*, qui fut comprise dans le plan du château. La porte du *Pré-de-la-Bataille*, qui s'ouvrait non loin du convent des Jacobins, se trouva ainsi supprimée, et les Béguines, dont l'établissement se trouvait au centre du palais, furent transférées auprès de Saint-Vigor, dans la rue qui porte encore leur nom.

Le conquérant de la Normandie mourut en 1422, sans avoir pu terminer son œuvre. Elle ne fut achevée que vers la vingt-sixième année du règne de son successeur, car on y travaillait encore en 1448.

Ce château fut nommé le *Palais-Royal*, jusqu'à la construction du Palais de Justice auquel ce nom fut attribué. C'est depuis cette époque qu'il a été désigné sous le nom de Vieux-Palais.

Sa disposition était parfaitement d'accord avec la situation politique des rois d'Angleterre en France. Toute sa force était tournée contre la ville, et une porte donnant sur la Seine qui baignait ses murs, offrait en même temps aux Anglais une retraite assurée et un moyen facile de communication avec les renforts qui pouvaient leur arriver par le fleuve.

Cette forteresse menaçante, élevée par les ennemis de la France, n'a jamais cessé, depuis, d'être pour la population de Rouen un objet de défiance et de terreur. Elle devint l'arsenal où la royauté concentra toutes ses forces. Elle excita les alarmes des habitants, au point qu'en 1620, les échevins, d'accord avec le Parlement et les autres cours souveraines, firent des démarches pour obtenir sa démolition.

En 1569, on remplaça par un bastion la tour qui donnait sur la rivière.

En 1642, l'entrée fut changée et mise en face de la rue du Vieux-Palais.

En 1706, on rasa la tour opposée au bastion, et la terrasse plantée d'arbres se couvrit de belles allées, qui furent long-temps la promenade la plus fréquentée de Rouen.

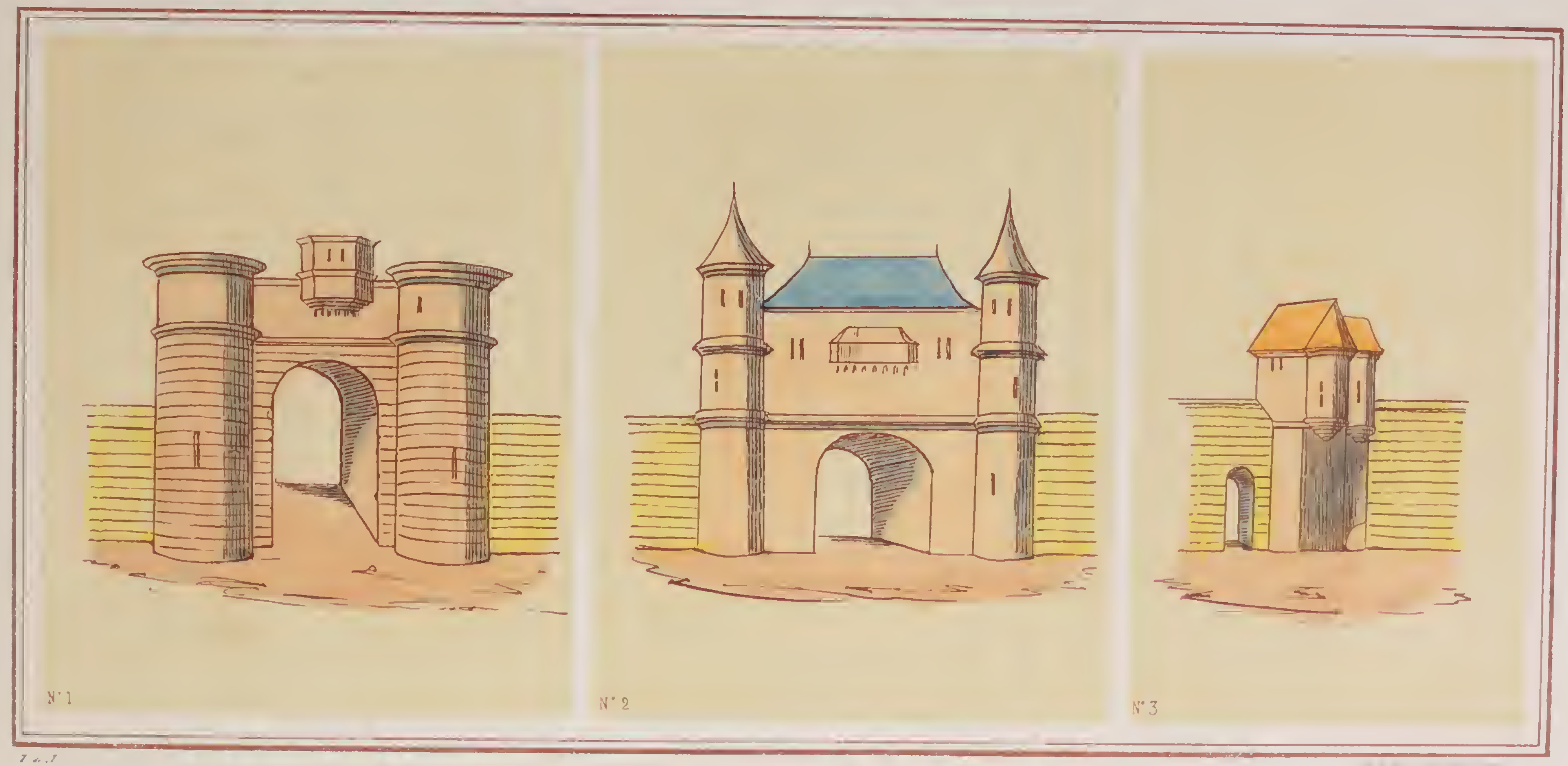
Au moment de la révolution, le 19 octobre 1789, l'assemblée générale de la ville choisit le Vieux-Palais pour lieu de ses séances, à cause du mauvais état de l'Hôtel de Ville, où elles s'étaient tenues jusqu'alors.

Enfin, c'est en 1793 que la forteresse du Vieux-Palais, depuis long-temps démantelée, commença à disparaître pour faire place aux habitations particulières qui couvrent aujourd'hui le terrain qu'elle occupait.

Le château de Henri V remplissait l'espace compris entre le boulevard de Cauchoise, la rue Saint-Jacques, la rue d'Harcourt et le port, sur une étendue de plus de trois acres.

Principaux Edifices de Rouen

en 1525.



7 a. 1

Portes sur le Port.

Porte Saint-Eloi. — de la Vicomté. — du Crucifix.

N° 1. PORTE SAINT-ÉLOI.

La *Porte Saint-Éloi* était la première des quatorze portes du quai, du côté du Vieux-Palais. Elle s'élevait au bout de la rue qui porte le même nom.

On ne sait rien sur la date de sa construction, mais elle n'a dû être ouverte qu'au milieu du XIIIe siècle, lorsque cette partie de la ville fut comprise dans la dernière enceinte. Celle que reproduit le manuscrit des Fontaines n'est certainement pas la porte primitive. La noble simplicité de son architecture offre le caractère des monuments militaires du commencement du XVe siècle. C'est vers cette époque que furent reconstruites toutes les parties ruinées des fortifications de Rouen, que menaçait déjà l'invasion anglaise.

En 1682, la *Porte Saint-Éloi* était la plus incommode de toutes les portes de Rouen. Les inondations et les glaces la rendaient souvent inaccessible. La ville ordonna sa reconstruction qui fut terminée en 1685.

Elle disparut dans le nouvel alignement des quais, après 1814.

Nº 2. PORTE DE LA VICOMTÉ.

La *Porte de la Vicomté*, située à l'entrée de la rue dans laquelle se trouvait la Vicomté de l'Eau, fut commencée en 1405, et finie en 1411. Ce monument fort élégant, était flanqué de tourelles et orné d'écussons aux armes de la ville. Ses toits étaient surmontés de dix épis de fer, terminés par des fleurs de lis.

La construction de la Romaine, en 1723, entraîna la démolition de la *Porte de la Vicomté*, que l'on fut obligé de reculer. La nouvelle porte bâtie aux frais de la ville était terminée en 1726.

Elle ne fut rasée qu'en 1827.

Nº 3. PORTE DU CRUCIFIX.

A l'entrée de la rue Neuve-des-Iroquois qui a porté le nom de rue *du Crucifix*, ainsi que le quai sur lequel donnait cette porte.

La tour que l'on voit à côté se nommait *Tour Caillot*, et avait été construite en 1447.

La *Porte du Crucifix* fut réédifiée en 1580.

Sa dénomination, qui remonte au moins jusqu'au milieu du xve siècle, lui venait d'un crucifix placé sur son faîte. Cette croix ayant été abattue par les Calvinistes, pendant les troubles religieux de 1562, fut remplacée par un crucifix de pierre que l'on incrusta dans le mur de la porte.

Démolie en 1803.

Principaux Édifices de Rouen

en 1525

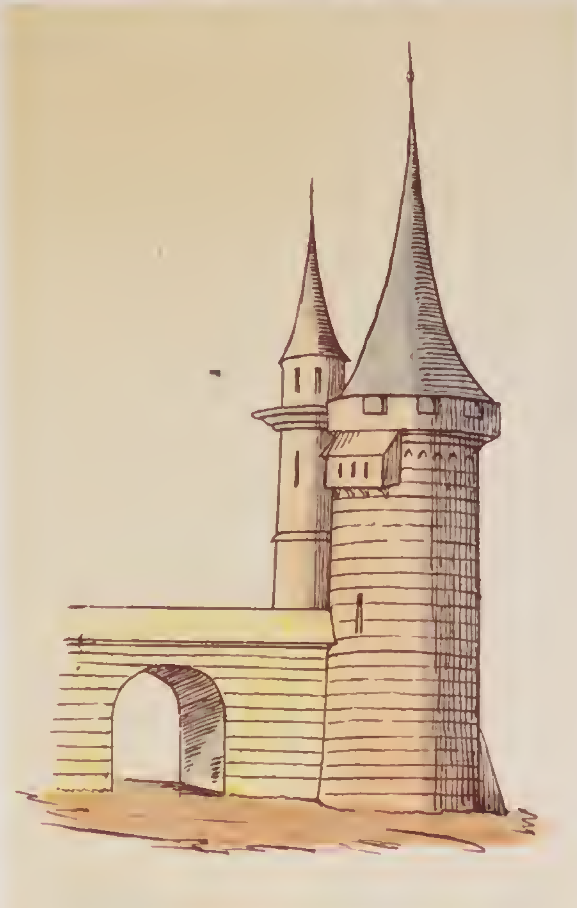
6



N°4



N°5



N°6

T. d. J.

Portes de la Ville sur le Port.

Porte Saint-Cande. — Jehan-Lequeu. — Guillaume-Lion.

N° 4. PORTE SAINT-CANDE.

Cette porte, située sur le port, à l'entrée de la rue du Bac, fut d'abord nommée *Porte de l'Épée*, et plus tard *Porte Saint-Cande-sur-Seine*, nom que portait aussi la rue du Bac. Elle fut construite dans le milieu du xve siècle.

Elle prit le nom de *Porte du Bac* en 1564, lorsque la ruine du pont de pierre nécessita l'établissement d'un bateau de passage qui fut placé en face de cette porte.

La *Porte du Bac* fut reconstruite au xviie siècle. La première pierre en fut posée avec beaucoup de solennité, le 13 janvier 1615.

On trouve dans plusieurs recueils des dessins de ce dernier monument, qui était fort remarquable, et qui fut démoli en 1816.

N° 5. PORTE JEHAN-LEQUEU.

La *Porte Jehan-Lequeu*, que l'on écrivit ensuite *Jean Le Cœur*, fut d'abord nommée : *Porte Malpalu*, *Porte du Quai-de-la-Madeleine*, et quelquefois *Porte Saint-Maclou*.

Elle paraît avoir été construite au milieu du xve siècle, et fut supprimée par le nouvel alignement des quais.

La *Porte Jehan-Lequeu* était la seule qui restât ouverte la nuit,

pour le passage des immondices. La rétribution que payait au portier le *Maître des basses œuvres* rendait cette place très productive et fort recherchée.

Supprimée par l'établissement du nouveau quai.

N° 6. TOUR ET PORTE GUILLAUME-LION.

La *Tour Guillaume-Lion*, du *Quai-Lion*, ou *du Lion*, fermait le port du côté de l'est. Sa construction remonte à la fin du XIVe siècle. C'était un des points les plus forts de l'enceinte de Rouen.

Aliénée par la ville, au milieu du XVIIIe siècle, elle devint une propriété privée, et fut démolie peu à peu, pour aider à des constructions particulières. Il en reste quelques vestiges.

Cette tour était décorée d'une sculpture emblématique heureusement conservée dans la façade de la maison qui forme le coin de la rue des Espagnols. Ce bas-relief représente un lion assis, et recevant, sans s'émouvoir, les attaques d'un roquet qui s'élance contre lui.

La porte voisine de la tour fut ouverte en 1453, sur la demande des habitants des rues environnantes, et emprunta à la tour le nom de *Guillaume-Lion*. Elle fut reconstruite en 1580.

Cette seconde porte a été remplacée, en 1749, par celle qui existe encore, et dont les ornements sont l'ouvrage de Claude Leprince.

Nous ne donnons, des quatorze portes du quai de Rouen, que les six dont nous venons de parler, parce que ce sont les seules qui méritent d'être reproduites. Les dessins de ces portes, ainsi que ceux du *Vieux-Palais* et de la *Barbacane*, sont tirés de la vue générale qui était placée à la tête du *Manuscrit des Fontaines* (1).

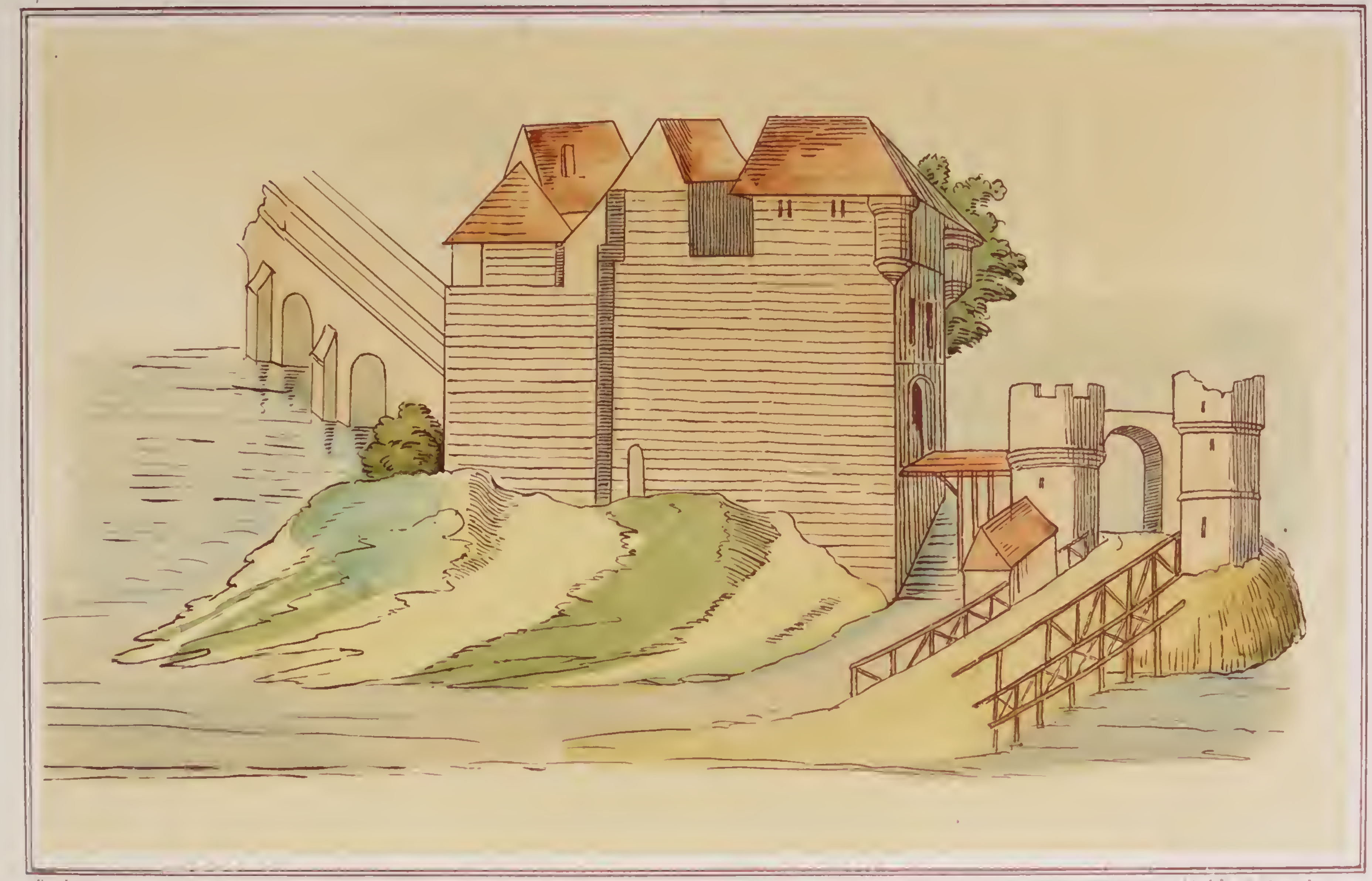
---

(1) Voir le Préliminaire, p. VI et XI.

Principaux Edifices de Rouen

en 1525.

7



La Barbacane.

La Barbacane.

Le pont de Rouen fut d'abord défendu, du côté d'Émendreville (Saint-Sever), par un de ces ouvrages avancés qui étaient particulièrement destinés à protéger les abords des portes des villes, et qui portaient le nom de *Barbacanes*.

La Barbacane du pont de Rouen figure dans le traité de capitulation de la ville de Rouen avec Philippe-Auguste, en 1204.

Au XIVe siècle, elle avait été remplacée par une porte à double pont-levis, que l'on nommait *Porte du Bout-du-Pont*.

Peu de temps après l'invasion anglaise, Henri V fit, dit-on, construire encore, au bout du pont, un fort qui porta long-temps le nom de *Barbacane*. On l'appela ensuite *Château du Pont*, *Petit Château du Pont*, et enfin *Petit Château*.

Ce château était isolé de la terre par un large fossé, que bordaient les maisons qui entourent aujourd'hui la place Saint-Sever.

Le *Petit Château* appartenait au Roi, qui y nommait un capitaine; mais, en 1619, lorsqu'on eut le projet de reconstruire le pont de pierre, la ville en acquit la propriété, moyennant 6,000 livres, à condition qu'il serait démoli, et que les matériaux en seraient employés aux travaux du nouveau pont.

Ce projet ayant été abandonné, les échevins restèrent en possession

du *Petit Château* jusqu'en 1764, époque à laquelle il leur fut repris, malgré leurs réclamations, par le duc d'Harcourt, gouverneur de la Normandie.

En 1779, ils furent obligés d'acheter une seconde fois la permission de le démolir, pour établir sur son emplacement une esplanade devant l'entrée des casernes.

Le pont, dont les dimensions du dessin n'ont permis de reproduire que les deux premières arches, est celui qui fut bâti par Mathilde, femme de Geoffroy Plantagenet, entre les années 1151 et 1167. Le premier, que l'on présume avoir été construit en bois, existait dès le commencement du XIe siècle.

Le pont de Mathilde fut sujet à de fréquents désastres. Ruiné par une inondation en 1296, il éprouva des dommages considérables vers 1370, et se trouva en fort mauvais état à la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe.

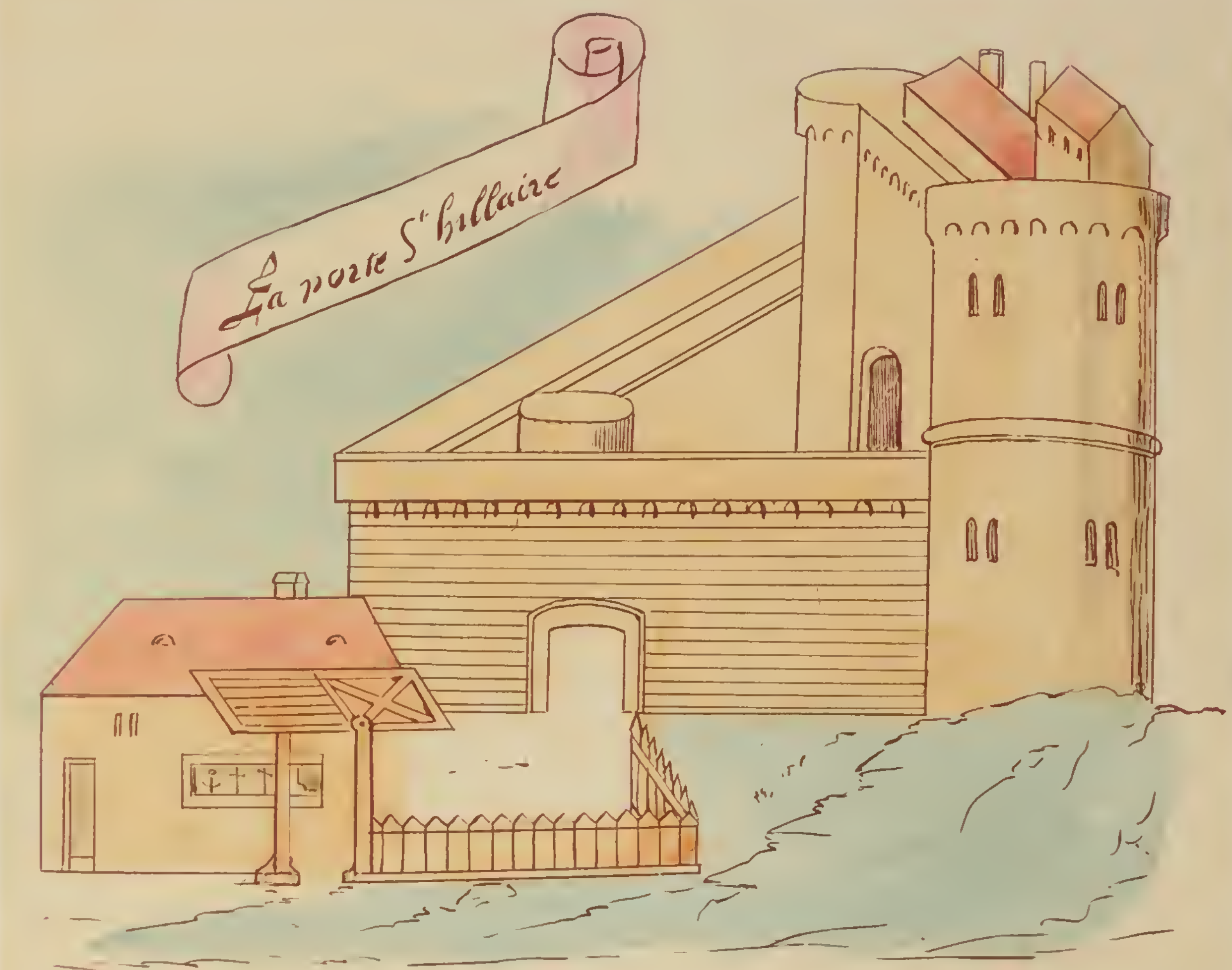
Il paraît avoir eu, vers cette époque, trois points de défense : le château, une porte au milieu, et une autre à l'entrée du côté de la ville.

En 1525, d'après le *Manuscrit des Fontaines*, ces deux derniers ouvrages n'existaient plus. Le pont tout uni n'a plus que neuf arches, dont la dernière est reliée aux murs de la ville par une charpente en bois qui traverse le quai. Dans l'origine, il devait en avoir un bien plus grand nombre, car, avant 1491, on avait atterri une arche du pont pour former une poissonnerie sur l'emplacement actuel du théâtre des Arts.

Il cessa de devenir praticable en 1564, par suite de la chute de deux arches, qui s'écroulèrent le 7 mars. (1)

---

(1) Remplacé en 1627 par un pont de bateaux, fort ingénieusement construit, qui fut rompu, en 1719, par l'effet d'une inondation, et rétabli depuis avec quelques modifications, il a été supprimé il y a peu d'années. Vers 1836, un pont suspendu, appuyé, au centre, sur une des anciennes piles du pont de Mathilde, lui a succédé.



N° 1



N° 2

1 Porte S.t Hilaire. 2 Porte S.te Appollinaire.

Porte Saint-Hilaire. — Sainte-Appolline.

N° I. PORTE SAINT-HILAIRE.

Elle est située à l'extrémité de la rue de ce nom qui débouche sur le boulevard, et dut être construite vers le milieu du XIIIe siècle, après le dernier agrandissement de l'enceinte de Rouen.

Ce fut à la *Porte Saint-Hilaire* que se tinrent, à la fin du siége de 1419, les pourparlers à la suite desquels fut conclue la capitulation de la ville. Cette porte resta fermée pendant tout le temps de la domination anglaise.

Il est présumable que la porte qui est reproduite dans le Manuscrit des Fontaines, n'est pas le monument primitif, et qu'une porte neuve fut élevée dans l'intervalle à la place de l'ancienne.

La *Porte Saint-Hilaire* eut beaucoup à souffrir pendant le siége de Rouen par les Catholiques, en 1562. Ce fut de ce côté que se portèrent tous les efforts des assiégeants, et que fut donné l'assaut qui les rendit maîtres de la ville.

La porte étant en ruine, on y fit faire, en 1569-1570, des réparations qui équivalurent à une reconstruction. Le dessin de cette porte fait en 1773, et que l'on conserve dans un manuscrit de la Bibliothèque publique de Rouen, est en effet dans le style du XVIe siècle.

La *Porte Saint-Hilaire* a été le théâtre d'un grand nombre de faits remarquables.

Ce fut dans le fossé voisin de ses tours que le roi de Navarre, père de Henri IV, reçut, au siége de 1562, la blessure dont il mourut.

C'est auprès de la *Porte Saint-Hilaire* que fut enterré vivant, pendant le même siége, le capitaine François de Civille, miraculeusement sauvé par le dévouement de son domestique.

Ce fut encore par cette porte que, pendant le siége de 1591, Villars fit ses plus fréquentes et ses plus brillantes sorties.

Un grand nombre de personnages illustres ont fait leur entrée à Rouen par la *Porte Saint-Hilaire*, pendant les XVIe et XVIIe siècles. Le duc de Joyeuse, en 1584, le duc d'Épernon, en 1588, le cardinal de Bourbon, en 1599, le comte de Soissons, en 1610, la duchesse de Longueville, en 1620.

Louis XIII fit son entrée à Rouen, le 24 novembre 1617, par la *Porte Saint-Hilaire*.

Cette porte fut démolie en 1773, sur la demande de M. de Crosne, intendant de la province, qui en employa les matériaux à la formation de la rue d'Harcourt.

N° 2. PORTE SAINTE-APPOLLINE.

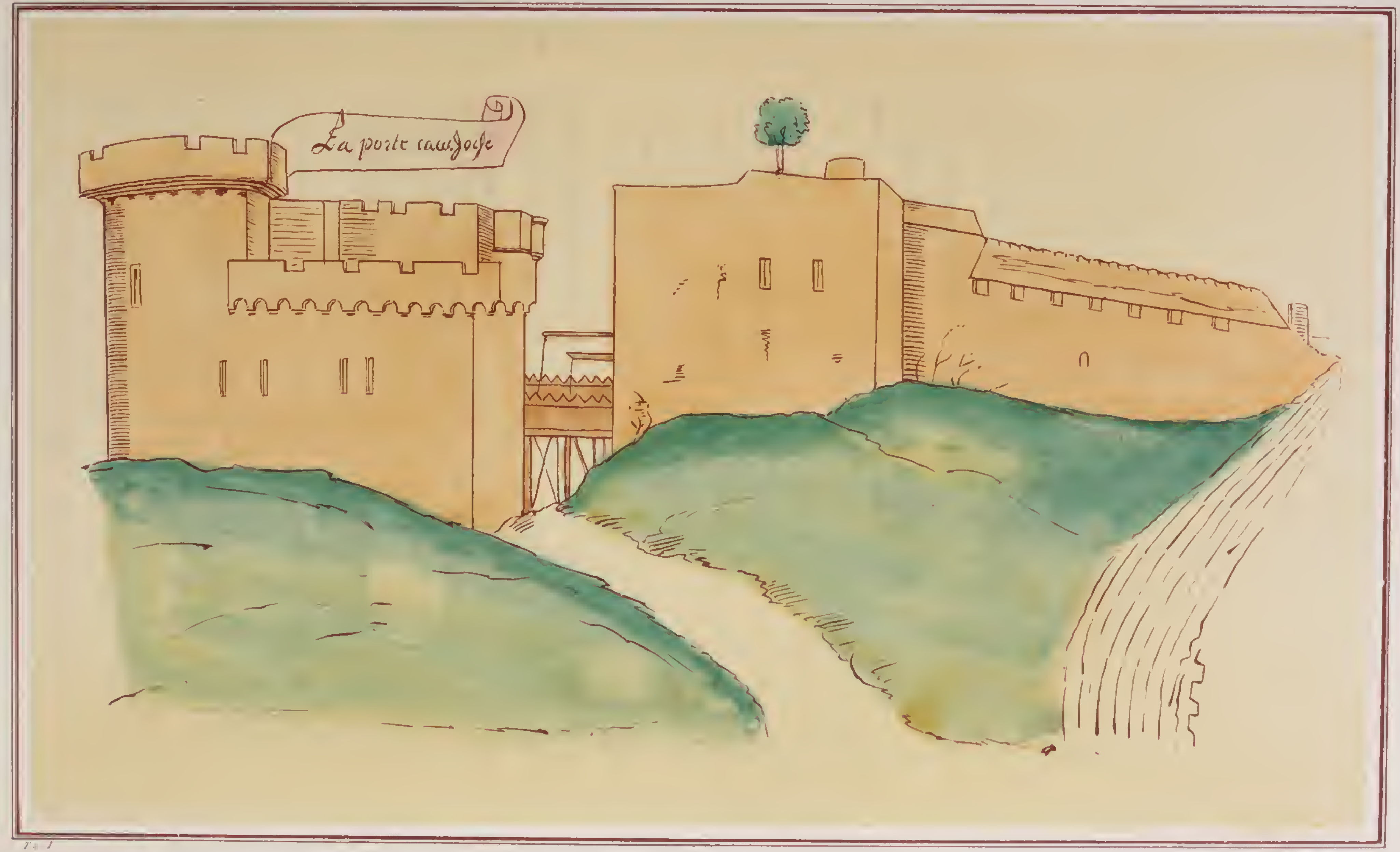
La *Porte Sainte-Appolline* ou *Appollinaire*, ainsi nommée d'une chapelle voisine, faisait partie de la première enceinte de Rouen, et s'élevait dans la rue des Carmes (alors rue du Grand-Pont), entre les rues de Géricault et des Fossés Louis VIII, qui ne formaient autrefois qu'une seule rue, sous le nom de rue de l'Aumône.

Les historiens du XIe siècle la nomment déjà *Porte Beauvoisine*.

Elle fut démolie en 1539.

Principaux Edifices de Rouen

en 1525.



Porte Cauchoise.

Porte Cauchoise.

Cette porte fermait la rue du même nom, immédiatement après sa jonction avec la rue des Bons-Enfants.

La *Porte Cauchoise*, dont il est ici question, est fort ancienne; elle date du XIIIe siècle, comme plusieurs de celles dont nous avons parlé, et son nom remonte jusqu'au Xe ; il était alors attribué à l'une de celles qu'elle a remplacées, par suite de l'élargissement successif de l'enceinte de Rouen. On y fit beaucoup de grandes réparations, depuis le milieu du XIVe jusqu'à la fin du XVe siècle.

Mais c'est surtout au XVIe, peu de temps après qu'ont été faits les dessins du *Manuscrit des Fontaines*, qu'elle subit de grandes modifications. Elle fut augmentée d'un étage vers 1530, dans le style de la renaissance, qui s'éleva sur les anciennes constructions. L'attique portait un fronton soutenu par deux pilastres, avec bases et chapiteaux ioniques. Dans l'entre-deux de ces pilastres, étaient sculptées les armoiries et la devise de François I.

La *Porte Cauchoise* occupait un vaste terrain et était flanquée d'un énorme boulevard. Sa voûte longue, obscure et tortueuse, était si étroite, que deux voitures ne pouvaient y passer de front.

La *Porte Cauchoise* avait une destination sinistre, parfaitement d'accord avec l'aspect sombre et triste de son passage. Lorsque la contagion sévissait dans notre ville, qu'elle a si souvent décimée, les

malheureux que le fléau avait atteints, étaient transportés à l'hospice des pestiférés par la *Porte Cauchoise*, qui occupait une partie de l'emplacement de l'Hôtel-Dieu; les cercueils de ceux qui succombaient dans la ville, et que l'on allait enterrer au cimetière Saint-Maur, sortaient par la *Porte Cauchoise*.

Le souvenir de cette Porte se rattache à celui de l'un des faits les plus importants et les plus déplorables de notre histoire. C'est par la porte Cauchoise que Henri V, roi d'Angleterre, fit son entrée dans la ville, qu'il venait de prendre par la famine, le 20 janvier 1419.

On fit quelques travaux de consolidation à la porte Cauchoise, en 1764, et cependant, l'année suivante, on commença à démolir les fortifications qui s'y reliaient, jusqu'à un *ecce homo* placé à l'entrée, du côté de la ville.

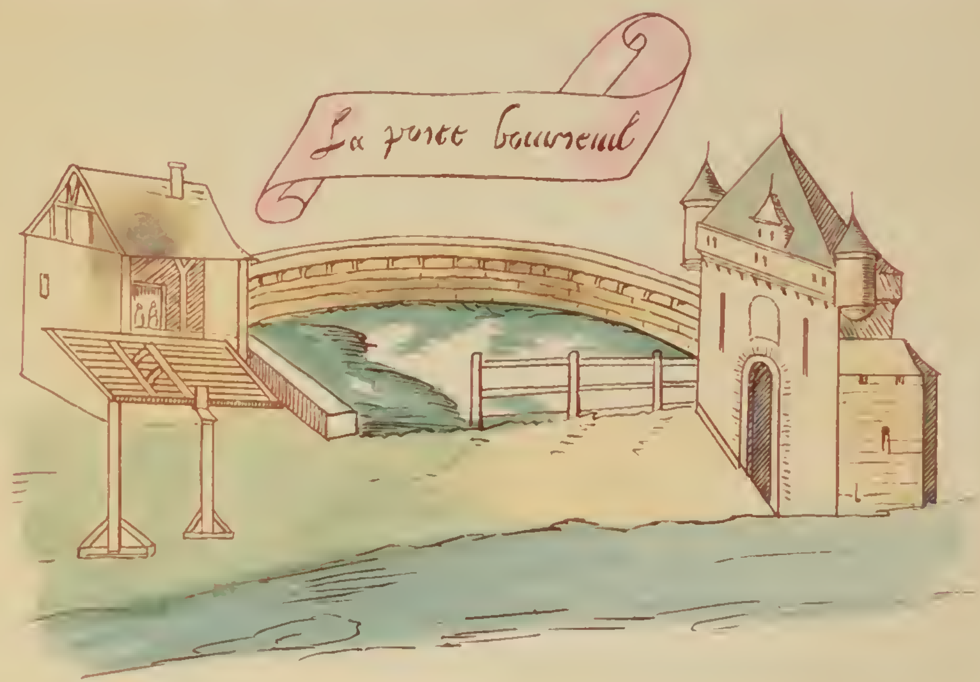
Enfin, en 1771, la suppression de la *Porte Cauchoise* fut résolue. L'intendant De Crosne qui s'occupait de l'embellissement du quartier qu'elle encombrait, proposa aux échevins de la faire démolir aux frais du roi, à condition que les matériaux en seraient employés à la construction de l'hôtel de l'Intendance, occupé aujourd'hui par la Préfecture.

On ne connaît que deux dessins de la *Porte Cauchoise*. Celui du *Manuscrit des Fontaines*, et celui que Houel, peintre de Rouen, donna, en 1806, au Musée de la ville.

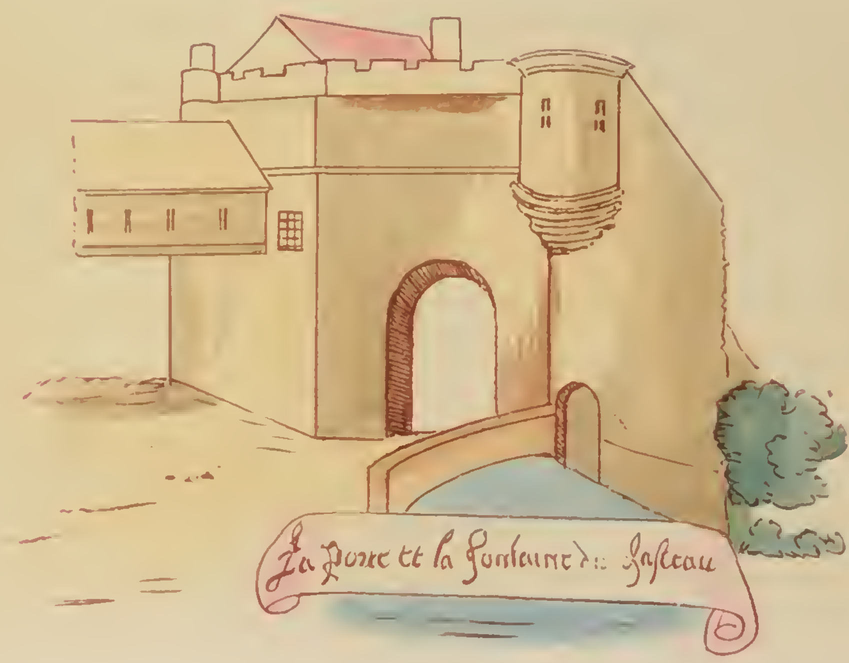
Le premier la représente de profil. L'œil du spectateur mesure une de ses tours, plonge sous le pont-levis qui joignait ses deux massifs, et embrasse son ensemble.

Le second, qui semble avoir été fait peu de temps avant la démolition, alors qu'elle était déjà minée, la représente vue du côté de la ville.

Ces deux dessins reproduisent très fidèlement l'aspect grandiose et imposant de la vieille *Porte Cauchoise*.



N° 1



N° 2

Porte et Fontaine du Château.

Porte Bouvreuil. — et Fontaine du Château.

N° I. PORTE BOUVREUIL.

La *Porte Bouvreuil* existait sous ce nom dès 1225, mais elle portait, au commencement du xve siècle, une toute autre dénomination. Comme elle touchait au fossé du château de Philippe-Auguste, on l'avait appelée *Porte du Chastel.* Cinquante ans plus tard, elle avait repris son premier nom, qui lui venait d'un fief sur lequel elle était assise. Un des flancs de cette porte s'appuyait sur la maison qui fait le coin de la rue et de la place Bouvreuil.

En 1453, on la renforça par un bastion en terrassement.

En 1459, on y faisait quelques ouvrages de maçonnerie.

Un historien de Rouen dit, sans en donner la preuve, que la *Porte Bouvreuil* fut reconstruite en 1520.

Quoi qu'il en soit, cette porte était ornée d'un écusson, aux armes des Brézé, qui furent capitaines de Rouen aux xve et xvie siècles, et d'un autre aux armes de la ville.

Millin a reproduit la *Porte Bouvreuil* telle qu'elle était en 1790, dans ses *Antiquités Nationales.* Celle qu'il donne est évidemment la nôtre; seulement, elle a l'avantage d'avoir été dessinée par un artiste plus habile que celui dont nous publions les naïves ébauches. Ce monument se composait d'un massif carré, défendu par des meurtrières

et des machecoulis, et soutenant quatre de ces tourelles en encorbellement, que l'on nomme des guérites.

En 1790, on voyait au-dessus de l'arcade, entre les deux jambes du pont-levis, qui était détruit depuis 1707, une statue de la Vierge, accompagnée de cette espèce de madrigal :

> Le modèle de cette image
> Est un chef-d'œuvre si parfait,
> Que le créateur qui l'a fait
> S'est renfermé dans son ouvrage.

La *Porte Bouvreuil* joue un rôle dans l'histoire scientifique de Rouen. Lorsque, en 1746, le célèbre Le Cat créa un cours gratuit d'anatomie, ce fut dans la partie supérieure de cette porte qu'il établit son amphithéâtre. Ce local lui fut libéralement cédé par les échevins, sur sa demande au premier président de Pontcarré. Il conservait encore cette destination en 1789.

La *Porte Bouvreuil* tombait en ruines, lorsqu'au mois de décembre 1802, on adjugea pour 2,430 francs de démolition, qui fut immédiatement exécutée.

N° 2. PORTE ET FONTAINE DU CHATEAU.

Ce n'est là qu'une fausse porte du Vieux Château, dont nous allons parler tout à l'heure; elle donnait sur la basse-cour, et se trouvait située auprès du grand escalier qui conduit de la place du Bailliage à la rue Faucon.

A côté, coulait la fontaine alimentée par la source de Gaalor, qui est appelée aujourd'hui *Fontaine du Bailliage*.

Principaux Edifices de Rouen

en 1525.

11.



Le Château.

Bâti par Philippe Auguste

Château bâti par Philippe-Auguste, ou Vieux-Château.

En 1204, Philippe-Auguste s'empara de la ville de Rouen, qui lui assurait la conquête de la Normandie, et la réunion de cette province à la couronne de France. Il fit raser les murs et les fortifications élevés par les anciens ducs, et bâtit, vers le nord de la ville, près de la source des fontaines appelée Gaalor, et de l'ancien fief de Bouvreuil, une nouvelle Citadelle, monument important, dont il ne reste plus aujourd'hui que la tour du donjon, et dont l'aspect général nous serait maintenant tout-à-fait inconnu, sans le dessin que nous a conservé le Livre des Fontaines.

C'était une place très forte, de forme à peu près circulaire, entourée de larges fossés à fond de cuve, et flanqués de six ou sept tours, dont la plus grosse était celle du donjon (1). Une autre des tours, à gauche sur notre dessin, surmontée d'un petit campanille, se nommait la tour du Gascon ou du Beffroi ; une autre, enfin, la dernière à droite sur notre dessin, la tour de la Pucelle(2). L'étendue de ce château était d'environ 2,252 toises, non compris les avant-cours et dépendances

(1) Enclavée aujourd'hui dans les jardins de la communauté des dames Ursulines. On l'appelait aussi Tour du Ravelin, à cause de la demi-lune ou ravelin qui la préservait et en défendait l'approche.

(2) Parce que ce fut en cette tour que la Pucelle d'Orléans fut enfermée en 1430; M. Barthelemy, architecte, vient de retouver les fondations, et doit en marquer la place par une inscription.

adjacentes. On y entrait par deux portes principales. L'une, au midi, flanquée de deux tours, faisait partie de la Citadelle proprement dite, et était précédée d'une autre porte en corps avancé, qui formait l'entrée de la basse-cour, et située entre la fontaine et l'escalier qui existe aujourd'hui, en un carrefour appelé alors le carrefour du Château, et depuis, le carrefour du Bailliage(1). *Voir, ci-avant, planche* 10. L'autre porte, dite la porte de Secours, au côté nord vers Bouvreuil, est figurée, dans notre dessin, à droite, près la tour de la Pucelle; on y remarque un pont-levis, établi au-dessus du fossé, pour communiquer au dehors(2). Il ne paraît pas que cette citadelle ait été illustrée par quelque attaque mémorable. Le comte de Tillières en fut le dernier capitaine. Elle fut le siége du gouvernement de la province jusqu'en 1590, et l'Échiquier, érigé en Parlement par Louis XII, en 1499, y tint ses séances dans la grande salle, pendant sept ans(3).

En 1590, on commença la démolition de cette place, démolition qui ne s'est effectuée que successivement, et il ne reste plus d'autres traces de ce Vieux-Château, que cette tour, *haute et grosse à merveille*, (dit Farin), qui, maintenant, isolée et en ruines, n'est plus qu'un jalon historique(4).

---

(1) Cette porte avait 14 pieds d'élévation, et l'accès en était assez rapide; il y avait corps-de-garde et sentinelle.

(2) C'est par cette porte que, en 1431, l'intrépide Ricarville exécuta, avec ses 40 braves, son audacieuse entreprise, rapportée par tous les historiens de Rouen.

(3) Jusqu'à ce que le palais, que ce roi faisait construire, fût achevé. C'est dans cette même salle qu'en 1355 Charles-le-Mauvais fut traîtreusement livré, au milieu d'un festin, à la vengeance du roi Jean.

(4) Sur le rapport et les pressantes sollicitations de M. Deville, inspecteur des monuments historiques, l'État a accordé, en 1842, quelques fonds pour consolider cette tour et en prévenir la destruction. — Voir, pour plus amples détails, une notice sur ce Vieux-Château, par M. Ballin, insérée dans le *Précis des Travaux de l'Académie*, et dans la *Revue de Rouen*, année 1842, et le plan qui y est joint.

Principaux Edifices de Rouen
en 1525







N° 1 S.t Paul.

N° 2 Chapelle S.t Michel.
1ère Vue

N° 3 Chapelle S.t Michel.
[illegible]

Eglise Saint-Paul. — Chapelle Saint-Michel.

N° I. ÉGLISE SAINT-PAUL.

Le dessin de cette église, figurée ici en petit, est aussi un de ceux que nous avons extraits de la vue générale de Rouen, placée en tête du *Manuscrit des Fontaines*.

L'aspect extérieur qu'il représente, était encore à peu près le même en 1830 ou 1831, époque de l'église actuelle. Heureusement pour les amateurs d'antiquités, l'édifice moderne n'a point entièrement envahi la place de l'ancien, dont on a conservé la partie la plus curieuse : le chœur et les trois absides, spécimen peu important, mais à peu près le seul, à Rouen, de l'architecture romane normande antérieure au xiie siècle.

L'origine de l'église Saint-Paul n'est point connue. Quelques écrivains l'ont fait remonter jusqu'au temps même du paganisme, et, de là, on a cru long-temps que l'édifice dont il est ici question, offrait encore quelques restes *antiques*, des chapiteaux, un autel, etc. Une étude plus approfondie de l'archéologie a fait rejeter cette opinion, que M. André Pottier, conservateur de la Bibliothèque de Rouen, a fort judicieusement réfutée dans une Notice insérée dans la *Revue de Rouen*, t. II, année 1833. La nef, qui était postérieure à l'abside, avait été augmentée en 1618.

Cette église fut long-temps l'église d'un prieuré dépendant de l'abbaye de Montivilliers, laquelle y avait droit de haute, moyenne et basse justice, et y possédait une potence, un prétoire, un bailli et un colombier. Il y avait aussi un manoir où venaient habiter, dans une retraite dit-on plus austère, quelques-unes des religieuses de Montivilliers envoyées par l'abbesse. Mais, en 1650, l'évêque ordonna à

l'abbesse de rappeler ses religieuses, et érigea l'église en paroisse; cependant, madame de Montivilliers y conserva ses droits seigneuriaux et sa juridiction jusqu'à la révolution de 1790.

L'église et le prieuré de Saint-Paul étaient anciennement placés en un vaste marais qui longeait le côté ouest du Mont-Sainte-Catherine, sous le nom de *Pré-aux-Loups*. Depuis 1672 jusqu'en 1729, l'établissement des casernes Martainville, de la place dite le Champ-de-Mars, de la route de Paris, du cours Dauphin et de quelques usines, en a successivement changé la nature et l'aspect.

En 1749, Louis XV visita cette église et y entendit la messe.

N°s 2 ET 3. CHAPELLE SAINT-MICHEL.

Cette chapelle, dont nous offrons deux vues, l'une, n° 3, du côté du midi, tirée de la vue générale de Rouen (citée ci-dessus), et l'autre, n° 2, côté du nord, tirée des plans du Livre des Fontaines, était située sur le versant occidental du Mont-Sainte-Catherine, qu'on appela primitivement le Mont-Saint-Michel. C'était un prieuré fondé en 709 selon les uns, sous le règne de Clovis selon les autres, pour servir de retraite aux religieux de l'abbaye de Saint-Ouen, dont il était une dépendance.

Cette Chapelle fut, pendant une longue suite de siècles, fréquentée par de nombreux pélerins, surtout aux fêtes du saint patron; l'église alors était vaste, et les logements du prieur grands et commodes pour bien recevoir les visiteurs (*Arch. dép.*); et ces lieux, qui étaient encore dans toute leur splendeur au temps de J. Le Lieur, lorsqu'il exécutait le Livre des Fontaines, furent entièrement ruinés lors des guerres de religion de la fin du XVIe siècle et du siége de Rouen par Henri IV (1562 — 1597); la chapelle, en 1740, était réduite à 12 pieds d'étendue; on apercevait encore quelques restes il y a peu d'années.





Abbaye S. Catherine

Abbaye Sainte-Catherine.

A la fin du x[e] siècle, Robert-le-Magnifique, duc de Normandie, possédait, sur le mont appelé depuis Mont-Sainte-Catherine, une habitation de plaisance qu'il donna à Gosselin, vicomte d'Arques et de Dieppe. Ce seigneur, pieux et hospitalier, accueillit et reçut en ce lieu, vers l'an 1024, deux religieux Bénédictins, venus à Rouen, du Mont-Sinaï, et qui, par reconnaissance, lui firent présent d'une relique (un doigt de sainte Catherine, vierge et martyre), à laquelle étaient attachées de nombreuses grâces. (1)

Gosselin et Emeline, sa femme, eurent aussitôt le désir de fonder, en l'honneur d'un aussi précieux trésor, un monastère de Bénédictins, au lieu même où ils l'avaient reçu. L'approbation et les conseils des bons cénobites confirmèrent bientôt ce pieux dessein dans l'ame des deux nobles époux. *Les pierres*, leur dit un des moines, *que vous emploierez pour bâtir ce saint édifice, vous seront autant d'échelons pour arriver au Ciel.*

---

(1) Un manuscrit conservé par les religieux de Saint-Ouen, probablement *la Chronique manuscrite de Sainte-Catherine*, contenait le récit des nombreux miracles opérés alors par la relique de Sainte-Catherine, que Gosselin avait fait richement enchâsser dans une petite tour d'argent garnie de pierres précieuses, qui existait encore du temps de Farin. (*Histoire de Rouen*, t. III, p. 140.)

Dès lors, préférant les richesses célestes à celles de la terre, le vicomte et sa femme consacrèrent d'abord, à ce nouvel établissement, tout le terrain qu'ils possédaient sur le Mont-Sainte-Catherine. On commença la construction de l'église et des bâtiments; ils furent terminés en 1030, et la consécration en fut faite par Robert, archevêque de Rouen, sous l'invocation de la Sainte-Trinité. (1)

Le duc Robert, non-seulement approuva et confirma cette fondation, mais encore y ajouta de nombreuses donations et des richesses de tout genre, qui lui méritèrent le titre de second fondateur.

Peu après, Gosselin prit lui-même l'habit religieux dans ce monastère, où il mourut, et où il fut inhumé, et Emeline, sa femme, qui, de son côté, avait suivi l'exemple de son époux, et s'était faite religieuse avec sa fille unique, dans le couvent de Saint-Amand de Rouen, fut, après sa mort, réunie à son dit époux, dans le même tombeau.

En 1107, l'église fut démolie et reconstruite en entier, sur un plan plus magnifique, par Gautier, abbé de ce monastère, et terminée par Elie, son successeur. *Cette église*, dit Farin (*Hist. de Rouen*, t. 3, p. 130), *était grande, en forme de croix, bâtie à l'antique comme l'abbaye de Saint-Georges-de-Bocherville, ayant les voûtes basses, les fenêtres étroites, et les murailles d'une épaisseur extraordinaire, enrichie au dedans de plusieurs peintures : elle avait une tour carrée en pierres de taille, dans laquelle de nombreuses et belles cloches rendaient une mélodie qui charmait les oreilles* (2).

---

(1) La ferveur des fidèles pour la relique de Sainte-Catherine et les miracles qu'elle opérait, a fait prévaloir le nom de Sainte-Catherine, qui, de là, est resté à l'abbaye, et même au mont sur lequel elle est bâtie.

(2) Lors de la suppression de l'abbaye, une partie de ces cloches furent fondues pour

On y transporta le tombeau des fondateurs (1), et plusieurs princes et grands personnages contribuèrent à l'envi à la décorer et à l'enrichir(2). Les bâtiments claustraux furent aussi notablement augmentés, et, comme c'était l'usage, étaient fortifiés ; ce qui n'empêcha pas que, plus tard, on établit, tout près du monastère, une citadelle particulièrement destinée à la défense de la ville ; mais elle devint, dans la suite, funeste à la cité, et causa la ruine de l'abbaye. En effet, ces édifices, la forteresse et l'antique moutier qui subsistaient encore en leur entier, lorsque LE LIEUR en traçait, sur les plans de son livre, les dessins joints à cette Notice, après avoir été ravagés par les hérétiques dans les guerres de religion du XVIe siècle, furent, sur la demande des habitants de Rouen, et par l'ordre de Henri IV, après qu'il se fut rendu maître de la ville, entièrement supprimés, les religieux dispersés, et quelques légers vestiges, recouverts de terre, nous indiquent à peine aujourd'hui *où tout cela fut.* C'est à cette occasion que le bon Roi dit qu'il ne voulait d'autres forteresses que dans le cœur de ses sujets.

En 1310, Enguerrand de Marigny, ministre de Philippe-le-Bel,

---

faire des canons ; le reste, transporté en Angleterre, périt dans un naufrage, avec le navire qui le portait. (Pom., *Histoire de l'abbaye de Sainte-Catherine*, p. 41.)

(1) On lisait, dans un tableau placé au-dessus de ce tombeau, une épitaphe fort curieuse, trop longue pour trouver place ici, et rapportée par Pommeraye, qui nous apprend qu'un religieux, lors de la destruction de l'abbaye, en avait fait une copie qu'il lui avait communiquée ; cette copie, exécutée sur une grande feuille de parchemin, avec quelques ornements peints, est conservée aux Archives départementales.

(2) En 1337 ou 1338, on y voyait une horloge remarquable, dont le mécanisme était très ingénieux, et dont la sonnerie et le carillon, qui exécutaient parfaitement l'hymne *Conditor alme siderum*, s'entendaient à plus de deux lieues à la ronde. (*Chronique manuscrite de Sainte-Catherine*, f. 160, et Chéruel, *Histoire de Rouen*, t. II, p. 149).

normand d'origine, fit faire, à ses frais, un grand escalier en pierres de liais, qui conduisait du pied du mont à l'abbaye même, ouvrage réputé d'une grande magnificence, mais qui s'écroula en 1466, et fut réparé avec non moins de générosité, par Boursier, sieur d'Esternai.

En 1520, le 17 août, on fit une assemblée à l'hôtel-de-ville, pour trouver les moyens de renfermer le Mont-Sainte-Catherine dans la ville, selon le désir qu'en avait manifesté François Ier, pour en faire une citadelle inaccessible.

Aujourd'hui que le cœur des sujets, comme sous François Ier sans doute, paraît moins sûr que des citadelles, peut-être verrons-nous s'accomplir cette folie.

Principaux Edifices de Rouen

en 15.5





1 Hopital Ste Catherine. 2 Eglise St Gilles.

Hôpital Sainte-Catherine. — Eglise Saint-Gilles.

N° 1er. HOPITAL SAINTE-CATHERINE.

Il y a quelqu'incertitude sur cet édifice de fort peu d'apparence, dont ne parlent point les historiens de Rouen; mais nous pensons que ce doit être le même que celui désigné par Farin sous le nom d'Hôpital-Martainville ou Hôpital-de-Jéricho, situé près la Porte-Martainville, au pied du Mont-Sainte-Catherine.

Il fut fondé en 1050 par Guillaume-le-Conquérant, et c'était une des pieuses fondations auxquelles ce prince s'était obligé pour se faire relever de la sentence d'excommunication lancée par Mauger, son oncle, archevêque de Rouen, à cause de son mariage avec Mathilde, sa proche parente. Il était destiné à 25 aveugles, qui devaient y être logés et nourris; plus tard, il devint une dépendance des Quinze-Vingts de Paris, qui, en 1580 ou 1584, le vendirent au cardinal de Bourbon pour 500 livres.

Celui-ci en fit réparer les ruines, augmenter les bâtiments, et y plaça une communauté de Capucins, la première qui ait été établie à Rouen. Ce monastère, d'abord fort exigu, acquit bientôt plus d'importance, et *ses murailles, devenues hautes,* firent craindre qu'en cas

de siége, ce lieu ne servît de retraite ou de point d'attaque aux ennemis. En effet, en 1581, lors du siége d'Henri IV, M. de Villars, qui commandait la province, le fit entièrement raser, avec tous les édifices et les maisons du faubourg.

Les bons religieux, refugiés dans la ville, vendirent le terrain, en 1602, à Guillaume Hasard, prieur de la chapelle Saint-Michel, pour le prix de 220 livres, qui le recéda bientôt à titre de fief, pour 15 livres de rente, à un nommé Réné Moulin, sous diverses clauses qui ne furent point exécutées; le prieur de Saint-Michel rentra donc en possession de ce domaine, auquel s'attachait une sorte de fatalité, car il survint contestation : quelques pièces conservées aux Archives départementales nous ont révélé ce fait curieux dont ne parle aucun historien; c'est qu'après 53 ans de silence, en 1634, les administrateurs des Quinze-Vingts en revendiquèrent la propriété, fondés sur ce que le cardinal de Bourbon n'avait pas payé son acquisition. On leur opposa la prescription, il s'ensuivit un long et dispendieux procès, qui se termina par où il aurait dû commencer, par une transaction.

N° 2. ÉGLISE SAINT-GILLES.

Petite église avec un porche, une tour en pierre et une flèche en charpente. Élevée dans les marais qui longent au nord le Mont-Sainte-Catherine, au fief ou hameau d'Erépenville, elle était, dans l'origine, une annexe à la paroisse de Saint-Hilaire, et avait été établie pour un certain nombre de fidèles qui, dès le XIVe siècle, habitaient ce lieu. On y voyait la sépulture de noble homme Jean le Treffier, qui avait fait don à cette église de 300 livres tournois de rente foncière, en 1496; elle fut depuis réunie à la paroisse Saint-Hilaire et supprimée en 1793.



Les Chartreux.

Les Chartreux.

En 1384, Guillaume de Lestrange, parent du pape Grégoire XI, son nonce en France et archevêque de Rouen, acheta, de diverses personnes, plusieurs propriétés situées hors la porte S.-Hilaire, dans un fief appelé le Nid-de-Chien (1). Il y fonda un couvent, où il institua l'ordre des Chartreux, qui n'avait point encore été établi à Rouen (2); les constructions, commencées en 1385, ne furent achevées que sept ans après, en 1392.

Le fondateur ne vit point terminer son œuvre, car il mourut en 1588, au château de Gaillon (3).

La première dotation de ce monastère n'était pas considérable, et peut-être même fût-elle devenue bientôt insuffisante, si, en 1502, l'archevêque Georges d'Amboise n'y eût pourvu par d'importantes libéralités : il répara ou reconstruisit en partie la maison claustrale, mais mourut aussi avant d'avoir terminé tout ce qu'il voulait faire en faveur de cette maison, qui fut long-temps florissante.

Ce monastère reçut, de son fondateur même, le nom de *la Rose Notre-Dame*, ou d'*hermitage de la sainte Rose*, du nom de *Rosa mystica*, Rose mystique ou sacrée, donné à la Vierge dans ses litanies,

---

(1) Ce nom vient, dit-on, de ce qu'en ce lieu, les ducs de Normandie, lorsqu'ils avaient aux X et XIme siècles, un manoir sur le Mont-Sainte-Catherine, avaient établi un chenil où l'on nourrissait et dressait les chiens de chasse.

(2) L'ordre des Chartreux fut fondé par saint Bruno, au diocèse de Grenoble, en 1084.

(3) Son corps fut apporté de Gaillon à Rouen; inhumé d'abord à la Cathédrale, puis transporté dans l'église des Chartreux de Notre-Dame-de-la-Rose, qu'il avait fondée.

auxquelles le pieux prélat avait une grande dévotion. Le dessin ci-joint représente la Chartreuse de la Rose, dans l'état où elle se trouvait en 1525.

On y voit qu'outre l'Église principale, exclusivement réservée aux Religieux, il y avait, près la porte d'entrée du couvent, une chapelle avec un clocher. Elle avait été bâtie pour satisfaire à la dévotion des femmes qui se rendaient fréquemment en ce lieu pour y faire des pèlerinages, et on y trouvait trois Autels souvent enrichis de leurs pieuses offrandes (*Archiv. départ.*)

L'Église principale avait 120 pieds de longueur sur 35 de largeur, et deux chapelles de chaque côté : elle était ornée de quelques peintures à fresque et de beaux vitraux peints, représentant divers sujets de la vie des hermites. Dans le reste des édifices, on trouvait un cloître, de forme carrée, de 200 pieds de largeur, construit en boiserie, au milieu duquel était un préau où l'on enterrait les religieux; de plus, une salle capitulaire avec un autel, une bibliothèque, des archives à fenêtres grillées, etc. (*Archives départ.*)

La Chartreuse de la Rose, deux fois pillée et ruinée dans les guerres de religion du XVIe siècle, fut réparée par messire Étienne de Bauquemare, seigneur de Franqueville, qui, en reconnaissance de ce bienfait, reçut la sépulture au milieu du chœur.

Au commencement du XVIIIe siècle, les ressources de cette maison s'étaient considérablement affaiblies, et on avait reconnu que la santé des religieux était compromise par l'humidité du lieu. Après une enquête et toutes formalités nécessaires à ce sujet, le Roi, par lettres patentes, et avec l'assentiment du Saint-Père et de l'Archevêque, autorisa la translation de ce monastère, et sa réunion à la Chartreuse nouvellement établie à Saint-Julien, dans le faubourg Saint-Sever.



Eglise de Carville.

Carville.

Ce monument trouve ici une place, non parce qu'il faisait partie des monuments de la ville de Rouen, puisqu'il est situé à l'une des extrémités de celle de Darnétal, éloignée de Rouen de près d'une lieue, mais, seulement, parce qu'il se trouve sur le cours des fontaines, qui prennent leur source un peu au-dessus de Darnétal, au village de Saint-Léger, et qu'on appelle la source de Carville.

On suppose qu'il existait une Église à Carville dès le xe siècle et peut-être avant; en 1160, Radulphe, seigneur de Carville, donna cette Église aux religieux du Mont-aux-Malades, qui desservaient alors la maladrerie du Mont-Saint-Jacques, fondée en 1131, par les habitants de Rouen, pour y placer leurs lépreux.

C'était la paroisse de Darnétal, qui n'était encore qu'un village où l'on comptait au plus cent vingt communiants, ou quarante maisons.

D'après le dessin tracé par J. Le Lieur, on doit croire qu'en 1525 il ne restait plus rien de la primitive Église, puisque celle qui est ici représentée paraît être en construction et de style ogival de l'époque même du dessin. La tour, la nef et un portail latéral sont seulement achevés, et les murs du chœur environ à moitié de leur élévation. Nous n'avons

trouvé aucun renseignement positif sur cet état de choses, et rien qui puisse ajouter à l'autorité de notre dessin ; mais il paraît, par quelques actes retrouvés par hasard dans les archives de la mairie de Darnétal, dit M. Lesguilliez, dans sa *Notice sur Darnétal*, que cette deuxième Église, encore loin d'être terminée en 1527, ne dura pas très longtemps, puisque, en 1689, environ 138 ans après, elle était dans un tel état de vétusté et de ruine, qu'on ne pouvait plus y célébrer le service divin sans danger.

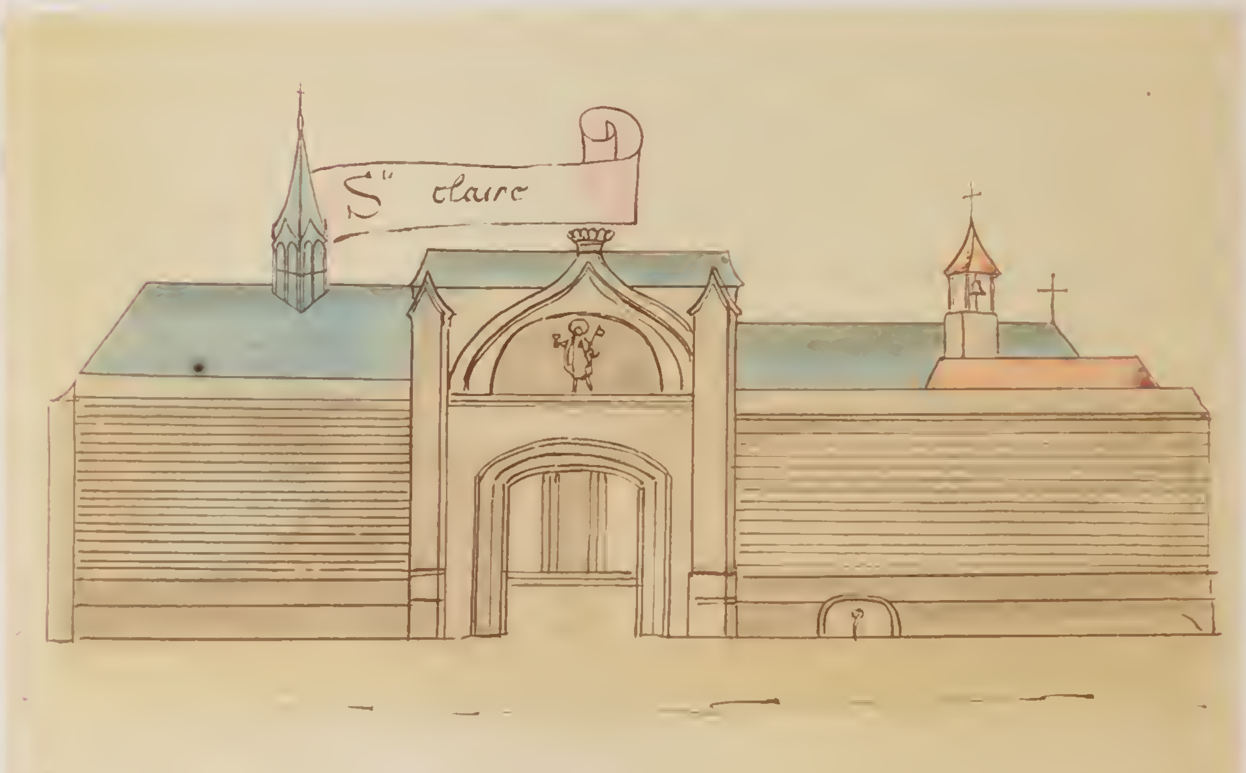
Les fabriciens firent marché, en 1784, avec un sieur Petit, marchand de bois à Bellencombre, pour tout le bois de charpente nécessaire à sa reconstruction, à raison de 29 sols la marque, rendu sur les lieux, et, en 1787, ils traitèrent avec le nommé Jacques Gravois, maître maçon, architecte de Rouen, pour toute l'œuvre de maçonnerie à exécuter sur un plan qu'il avait présenté. Les travaux marchèrent lentement; il y avait peu de fonds : plusieurs paroissiens, peu riches ou peu zélés, refusèrent de payer leur cotisation. Il s'éleva diverses difficultés, et tout n'aboutit qu'à l'édifice avorté, d'un style plus que médiocre, qui existe aujourd'hui. (1) La nef n'a point été bâtie, et la tour seule, fragment assez remarquable de l'Église du xve siècle, est restée isolée. Elle a 115 pieds d'élévation, et c'est sur sa plate-forme que Henri IV vint se placer plusieurs fois en observation, pendant le siége qu'il mit devant Rouen, en 1591.

---

(1) La dépense s'est élevée à la somme de 40,000 livres.

1525





1 Eglise St Hilaire. 2 Couvent de Ste Claire.

Saint-Hilaire. — Couvent de Sainte-Claire.

N° 1. ÉGLISE SAINT-HILAIRE.

MONUMENT peu remarquable, sur lequel il n'existe presque point de renseignements.

Saint-Hilaire fut sans doute, dans l'origine, une paroisse située dans la campagne, à l'est de Rouen; peut-être ne fut-elle long-temps qu'une succursale, car, au xve siècle, les paroissiens, qui étaient presque tous alors des jardiniers, payaient encore la dîme des fruits au curé de S.-Vivien, et ils n'en furent affranchis que par un arrêt de la cour de l'Échiquier de 1483. Insensiblement rapprochée de la ville de Rouen par divers accroissements, cette paroisse devint plus tard un faubourg d'une assez grande étendue, et qui, dans ces temps modernes, a acquis beaucoup d'importance par le nombre des établissements industriels qui y ont été formés. L'église S.-Hilaire, à l'époque où LE LIEUR en traçait le dessin, avait conservé son aspect primitif, et l'on peut y remarquer un portail en style ogival qui ne paraît pas sans élégance; mais, en 1552, lors des guerres contre les Calvinistes, la ville ayant été attaquée de ce côté, l'église S.-Hilaire fut ruinée de fond en comble. On ne sait pas précisément à quelle époque elle fut reconstruite, mais cette dernière église, déjà peu remarquable, vient encore d'être entièrement défigurée par la restauration qu'elle a subie tout récemment.

N° 2. COUVENT SAINTE-CLAIRE.

En 1481, Jean d'Estouteville, seigneur de Torcy et de Blainville, et dame de la Rochefoucault, sa femme, firent acquisition, dans le quar-

tier Saint-Hilaire, d'un emplacement sur lequel ils fondèrent un couvent de l'ordre de Sainte-Claire; les constructions en furent achevées en 1485, et l'église dédiée sous l'invocation de la Sainte-Vierge et de Saint-Jean-Baptiste. Seize Religieuses, tirées des couvents d'Amiens, de Hédin et d'Arras, en prirent possession aussitôt, et Marie de Brifay en fut la première abbesse.

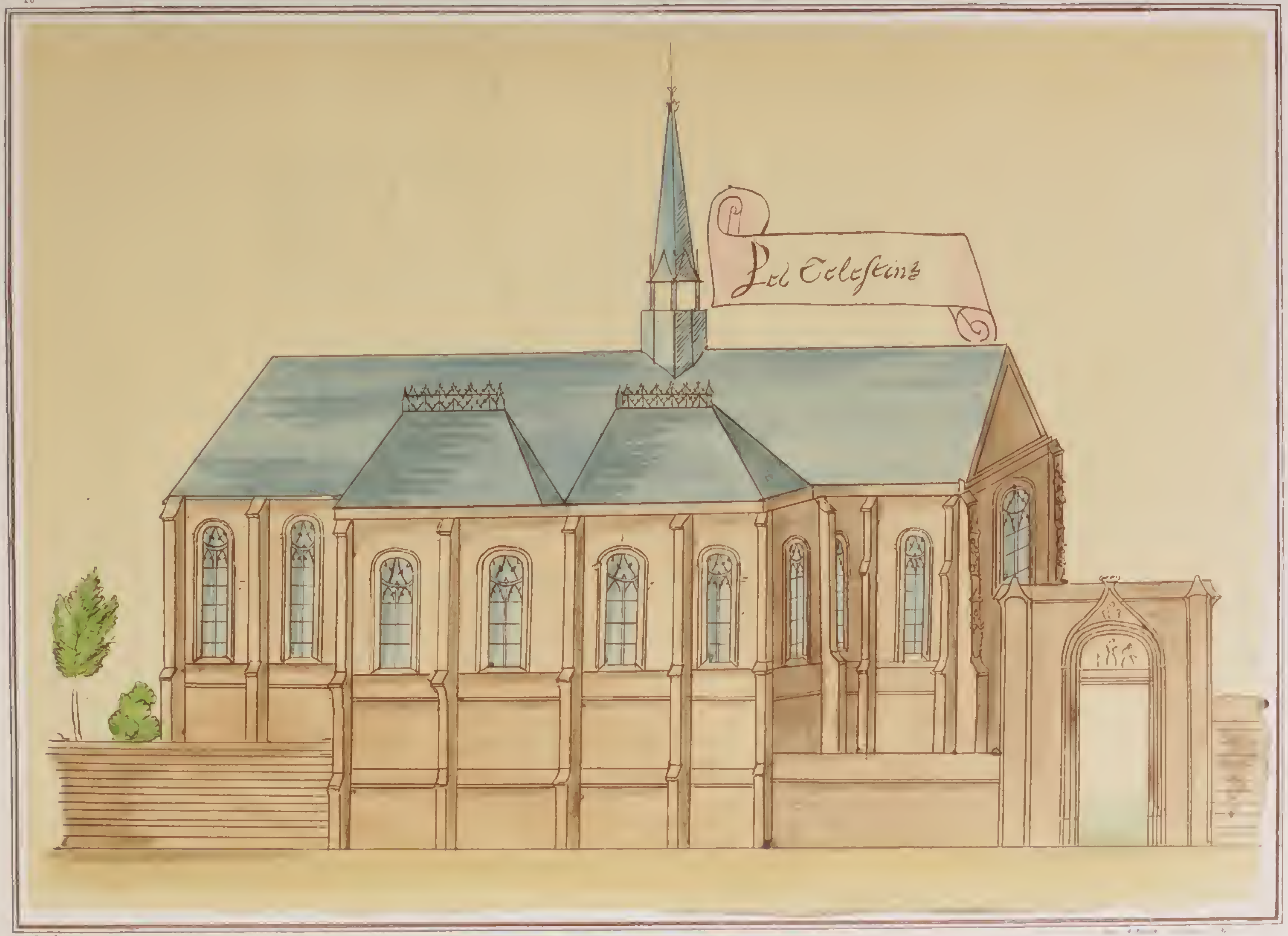
Les édifices n'avaient rien de remarquable; le portail, représenté ici, existe encore en partie sur la rue Saint-Hilaire; les bâtiments ont été convertis en fabriques et maisons de commerce.

L'église renfermait plusieurs tombeaux remarquables, entre autres celui du fondateur Jean d'Estouteville, placé au milieu du chœur, et qui était magnifique; il fut détruit par les protestants. Jean d'Estouteville mourut en 1488, en son château de Blainville, et fut apporté à Rouen pour être inhumé, selon son désir, au couvent de Sainte-Claire. Cette translation et les funérailles eurent lieu avec un très grand cérémonial et une très grande pompe, dont on peut lire la description donnée dans l'*Histoire de Rouen*, par Farin, t. 3, p. 389, d'après les registres de l'Hôtel-de-Ville. (1)

---

(1) Nous citerons, comme singularité de l'époque, assez commune d'ailleurs en ces temps où les jeux de mots étaient fort prisés dans les choses même les plus sérieuses, une curieuse épitaphe, gravée sur la tombe d'un des Directeurs des pieuses filles de Sainte-Claire:

ACCEDE, VIATOR, ET ILLUMINARE.
OCCIDIT HIC LUMEN, ET POST OCCASUM ILLUMINAT!..
DONA QUÆ IN SINGULIS SINGULA
IN ILLO FUERE SINGULARIA.
BONAVENTURA IN CATHEDRA, ANTONIUS IN SUGGESTU,
OEGIDIUS IN MONTE, FRANCISCUS IN OMNIBUS;
QUIA IN OMNIBUS VERE FRANCISCANUS,
CLARISSAS QUAS DIREXIT, FECIT CLARISSIMAS,
ALTISSIME SAPIENS, ALTE NON SAPUIT,
UT SAPERET ALTISSIMUM.



Les Célestins

Les Célestins.

Pendant l'occupation de Rouen par les Anglais, le duc de Bethfort, régent pour le roi d'Angleterre, avait acheté de divers particuliers, en 1429, 1431 et 1432, plusieurs maisons et jardins situés au lieu dit Chantereine, près les murs de la ville, au quartier Saint-Hilaire, et y avait établi un manoir qu'il nomma *Joyeux-Repos*.

Peu de temps avant sa mort, il fonda en ce lieu un monastère de l'ordre des Célestins, leur donna tout ce qu'il y possédait, et leur fit bâtir une chapelle.

En 1445, après le décès du duc, sa femme, son frère, et ses autres héritiers, confirmèrent cette donation et renoncèrent à tous leurs droits, et le roi d'Angleterre, Henri V, ajouta à sa propre renonciation aux droits qu'il pouvait aussi avoir, le don d'une somme de 200 livres pour achever les bâtiments commencés. En 1445, les Célestins prirent possession, et le manoir du *Joyeux-Repos* reçut le titre de monastère du *Val de la Sainte-Vierge*.

Après l'expulsion des Anglais, le roi de France, Charles VII, qui, à titre de confiscation sans doute, avait revendiqué les propriétés du duc de Bethfort, en continua, néanmoins, la cession aux Célestins par lettres patentes de 1449, autorisa la continuation des constructions, et fit don d'une somme de 400 livres de rente à prendre sur les domaines royaux de Rouen, Caen et Bayeux, mais à condition qu'il serait regardé comme le premier et le seul fondateur du mo-

nastère (1). C'est vers cette époque que fut commencée l'église dont Le Lieur nous a conservé le dessin. Ce monument assez remarquable ne fut achevé qu'en 1450, aux frais de Jean de Hangest, chevalier, sieur de Genlis, capitaine de Rouen, etc.; il y fit faire son tombeau, riche mausolée placé dans le chœur auprès du maître-autel.

L'église fut d'abord bénite en 1450, puis solennellement consacrée en 1502 par Georges d'Amboise, légat du pape, archevêque de Rouen, qui fut aussi un des généreux bienfaiteurs du monastère.

Pendant le siége de la ville de Rouen par les hérétiques, le couvent et l'église des Célestins furent pillés, et grande fut la perte, puisque nous trouvons (*Archives départ.*) l'inventaire volumineux et fort curieux des objets qui furent enlevés ou détruits, dressé en 1562, et un arrêt de la cour du Parlement, même année, qui accorde et fait délivrer aux Religieux la somme de vingt mille livres, pour les indemniser (2).

Outre le beau mausolée du sieur de Genlis, dont nous venons de parler, l'église des Célestins en renfermait plusieurs autres non moins remarquables; tels étaient celui de Robert-le-Roux, sieur de Tilli, conseiller au parlement de Rouen, et ceux du président Groulard et de sa femme (3). Le couvent des Célestins ayant été supprimé à la suite de la révolution de 93, les bâtiments ont été vendus et démolis. On n'en reconnaît plus la place.

---

(1) Cette rente ou ces rentes furent, sans doute, assez mal payées après la mort du roi, malgré les confirmations de ses successeurs; car nous avons sous les yeux (*Archives départementales*) toutes les pièces d'une longue procédure, par laquelle les religieux demandent à être mis en possession des halles de Caen et d'Avranches, pour paiement des nombreuses années d'arrérages qui leur sont dues... Ce qui leur fut refusé.

(2) En cette occasion, plusieurs particuliers de la ville furent poursuivis judiciairement, pour avoir aidé et même pris part au pillage. (*Archives départementales.*)

(3) Aujourd'hui placés *provisoirement* dans la salle des Pas-Perdus du Palais de Justice.



Eglise St Vivien.

Saint-Vivien.

Il est facile de reconnaître, dans le dessin ci-joint, malgré quelques inexactitudes de détails, que l'église de Saint-Vivien a conservé, dans son ensemble, l'aspect qu'elle avait en 1525. Cette église, assez vaste, formée de trois grandes nefs et de deux chapelles adjacentes, ne fut primitivement qu'une petite chapelle isolée dans les marais. En 1209, elle se trouva comprise dans un des faubourgs de la ville, et ce ne fut que vers 1250 qu'elle fut enclose dans la nouvelle enceinte de la ville, formée par le roi saint Louis.

Cette église n'a point de transept; le chœur est pris sur la nef du milieu, et est accompagné des deux chapelles qui terminent les bas-côtés, et des deux autres chapelles adjacentes, dont nous venons de parler.

En 1530, pour rendre le chœur et la nef plus aérés et plus éclairés, on surexhaussa le mur en charpente et lambris, avec voûte en tiers-point, également en bois.

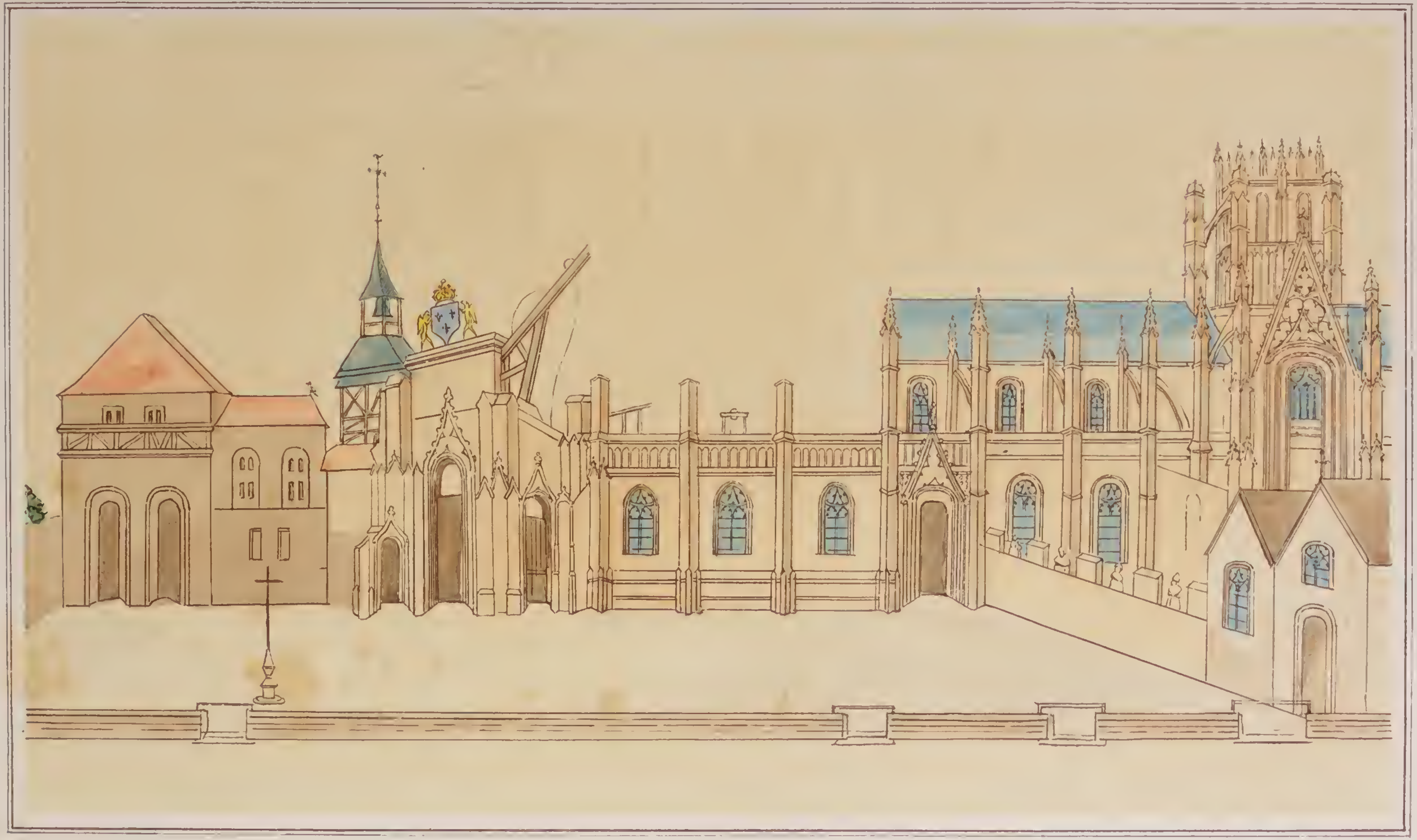
Le chœur était fermé par un jubé en pierre, qui menaçait ruine en 1761; il fut démoli, ainsi que les deux chapelles ou autels qui l'accompagnaient, et remplacé par une arcade en bois sculpté, surmontée d'un crucifix.

Les orgues, primitivement placées sur un des murs latéraux de la nef, furent transportées, en 1649, au-dessus de la porte d'entrée, et considérablement augmentées en 1661.

En 1560, les Calvinistes dévastèrent cette église, brisèrent les images, et emportèrent les objets précieux. Ce désastre, sans doute, fut assez promptement réparé, puisque nous trouvons, dans les registres de la fabrique (*Archives départementales*), un inventaire du mobilier de l'église, dressé en 1744, qui contient plus de deux cents articles, dont plusieurs sont notables.

Principaux Edifices de Rouen.

en 1525



Eglise de St. Ouen

Eglise Saint-Ouen.

L'ÉGLISE Saint-Ouen, aujourd'hui église paroissiale, était jadis l'église conventuelle de l'abbaye de Saint-Ouen, la plus ancienne et la plus illustre de toutes les abbayes et communautés religieuses de la ville de Rouen.

S'il règne quelques doutes sur la véritable époque de sa fondation, il est certain qu'elle existait au VIe siècle. Située d'abord hors des murs de Rouen, elle n'y fut enclavée que lors de l'agrandissement de la ville, vers l'an 1200.

Trois églises successives, et, toutes, d'une grande magnificence, selon les historiens, ont précédé l'église actuelle.

La première fut détruite pendant l'invasion des Normands en 841 ; la deuxième, bâtie par l'abbé Nicolas, et terminée par un de ses successeurs, en 1126, fut entièrement incendiée, dix ans seulement après son achèvement; la troisième, due aux libéralités de l'impératrice Mathilde et de son fils Henri II, succomba encore, en 1248, dans un nouvel incendie qui détruisit une partie de la ville de Rouen.

En 1318, l'abbé Jean Roussel, dit Marc-d'Argent, posa la première pierre du monument qui est parvenu jusqu'à nous, c'est-à-dire de l'église actuelle : il y travailla vingt-un ans, fit le chœur et la

partie inférieure du transept, et dépensa la somme de 63,936 liv. tournois, environ 2,600,000 fr. de notre monnaie.

Le reste du transept, la tour et la moitié de la nef, furent construits par les successeurs de Marc-d'Argent, dans l'espace de cent cinquante ans; puis, Antoine Boyer, abbé en 1499, fit exécuter toute la partie inférieure du reste de la nef et du *portail*(1). Peu après, sous l'abbatiat du cardinal Cibo, qui *donna quelques sommes* pour les travaux de l'église, on acheva la nef et on fit la rose du grand portail, où l'on plaça ses armes; mais ce portail, qui devait, selon les plans donnés par l'historien de Saint-Ouen, être accompagné de deux tours, n'a point été terminé.

L'église de l'abbaye de Saint-Ouen renfermait plusieurs monuments dignes de remarque, une horloge curieuse, un jubé magnifique, de somptueux mausolées et un riche trésor, etc.; diverses causes, à diverses époques, ont tout anéanti.

En 1794, cette église fut convertie en manufacture d'armes, et, pendant quelque temps, on put lire sur la porte :

> C'est ici que se forge, au bruit de cent marteaux,
> Le fer qui doit, tyrans, vous creuser des tombeaux !..

Le peu d'étendue de nos notices nous force à renvoyer, pour le surplus des détails historiques, relatifs à Saint-Ouen, aux divers ouvrages publiés, soit spéciaux, soit sur l'histoire de Rouen, tels que *l'Histoire de l'abbaye de Saint-Ouen*, par le R. P. Pommeraie, Rouen, 1662, 1 vol. in-fol.; *la Description de l'église Saint-Ouen*, par

---

(1) Voyez les preuves plus loin.

V. Gilbert, Rouen, Frère, 2 vol. in-4°; *l'Histoire de Rouen*, par Farin, 3 vol. in-12, Rouen, 1710, etc.

RESTAURATION ET ACHÈVEMENT PROJETÉS DE L'ÉGLISE SAINT-OUEN.

On a proposé plusieurs fois la démolition de l'église Saint-Ouen; c'était un caprice ou un travers de l'époque. Aujourd'hui, règne un caprice opposé; on restaure quand même, et une loi récente *impose* aux citoyens la restauration et l'achèvement de l'église Saint-Ouen. Nous n'avons pas appris qu'en aucun temps, nos plus belles cathédrales aient été bâties en vertu d'une loi; la piété et les offrandes *libres* des fidèles en faisaient seules les frais; c'est alors, seulement, que les peuples peuvent tirer quelque gloire de leurs monuments.

Dans ces temps d'esclavage, on laissait aux hommes de nobles libertés; dans notre temps de liberté, les citoyens ne peuvent, sans avis préalable, disposer de leur bourse ni de leurs monuments, et ces monuments, dits nationaux, auxquels nulle autorité ne devrait avoir droit de toucher que pour les conserver, sont trop souvent exploités, soit qu'on les détruise, ou qu'on les restaure, toujours sous quelque excellent prétexte, par quelqu'ignorante coterie, ou par quelqu'habile spéculateur (1).

(1) Les églises de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris, de N.-D.-du-Puy en Auvergne, le Palais de justice de Rouen, les églises d'Ainay et de Saint-Nisier, à Lyon, etc., etc., etc., sont autant de tristes exemples de ces *rebouissages* trop complaisamment approuvés. *Voyez* un article de *l'Univers* intitulé : du Vandalisme dans les Cathédrales, 23 mars 1845, et *les Annales archéologiques* de M. Didron, numéro de mai, même année, p. 314, t. 2.

Nous voulons croire qu'il n'en sera pas ainsi pour l'achèvement de l'église Saint-Ouen, mais à cause de ce qui est connu à ce sujet, et plus peut-être à cause de *ce qui n'est pas connu* (1), nous croyons devoir consigner ici quelques observations, qui peuvent éclairer une question fort peu étudiée, malgré sa solution apparente : observations qui naissent d'abord de l'examen même du dessin ci-joint, tiré du manuscrit des Fontaines, dessin qui est assurément, sous ce rapport, un des plus intéressants de tous ceux que nous reproduisons, puisque nous y trouvons l'état de construction de l'église Saint-Ouen, en 1525. Le chœur, la tour, le transept et la moitié de la nef sont achevés; le reste de la nef et le portail, dont on reconnait, malgré l'imperfection du dessin, la disposition encore actuelle, avec la base anguleuse des tours, sont environ à moitié de leur élévation. De cet état de choses, et des faits authentiques qui s'y rattachent, dont nous allons faire mention, naît pour nous *la conviction*, que les motifs que l'on allègue pour justifier la démolition projetée, *entière* ou *partielle* de ce qui existe du portail de Saint-Ouen, et le choix d'un plan nouveau, repose sur des erreurs positives, dont la rectification doit anéantir tous les raisonnements mis en avant.

En effet, on prétend, comme raison triomphante, que le portail commencé et la disposition *insolite* des tours qui l'accompagnent, sont une innovation malheureuse, due au cardinal Cibo, ou à ses architectes, qui porte l'empreinte du mauvais goût du temps, de la dégénération du style, et s'harmonise mal avec le reste de l'édifice; or, le car-

---

(2) Les plans et projets qui, en premier lieu, avaient été soumis à l'approbation du public, et avaient été peu favorablement accueillis, sont maintenant tenus secrets; mais c'est une erreur de croire qu'on puisse toujours impunément braver l'opinion publique.

dinal Cibo n'a probablement pas contribué à cette prétendue iniquité. Le père Pommeraye, historien de l'abbaye de Saint-Ouen, le seul que l'on ait pris la peine de consulter, est fort peu explicite, et n'est pas même exact dans ce qu'il dit à ce sujet : selon lui, l'abbé Boyer, abbé de Saint-Ouen, en 1499, aurait terminé tout ce qui restait à faire à la nef, ce qui ne peut être vrai, puisque l'abbé Boyer cessa d'être abbé de Saint-Ouen en 1515, et que par le dessin que nous avons sous les yeux, on voit que cette nef était loin d'être achevée en 1525, dix ans après. Le cardinal Cibo n'a pas pu non plus, comme on le dit, faire commencer, en 1515, le portail sur un plan qu'il aurait adopté, car le cardinal Cibo ne succéda pas immédiatement à l'abbé Boyer. Un conflit s'était élevé entre les moines, qui prétendaient avoir droit d'élire et avaient élu un abbé de leur choix (1), et l'autorité supérieure qui voulait se réserver ce droit (2). On n'a point de documents sur la durée de ce conflit, mais il est certain qu'il se prolongea quelque temps, et recula d'autant la prise de possession du cardinal Cibo, possession qui n'aurait même eu lieu qu'en 1532, selon l'histoire chronologique des Papes et des Cardinaux, par Ciaconius, que Pommeraye cite lui-même, et qu'il prétend réfuter en cela, mais sans aucune preuve concluante. D'ailleurs, le cardinal Cibo, italien d'origine, parent des Médicis, revêtu de la pourpre romaine à vingt-deux ans, écrasé sous le poids des honneurs ecclesiastiques et de la faveur des cours, chargé de missions diplomatiques, s'occupa fort peu de l'abbaye de Saint-Ouen et de son église qu'il ne visita même jamais, et pour les travaux de laquelle il donna seulement *quelques sommes*, dit lui-même Pommeraye, (*Hist. de Saint-Ouen*, p. 351).

---

(1) Jean de Boissay (Pommeraye, *Hist. de Saint-Ouen*), encore abbé en 1518, selon Farin.
(2) En vertu des dispositions du concordat entre Léon X et François Ier.

Or, le dessin du livre des Fontaines nous fait voir ce commencement de portail, si critiqué, déjà élevé à la même hauteur que la nef, en 1525, et dans la même disposition que nous le retrouvons aujourd'hui; il existait donc avant que le cardinal Cibo ait eu le loisir de s'en occuper; car, en 1525, époque du dessin, les travaux, déjà fort avancés, dataient de plusieurs années avant, et il est très probable qu'ils firent partie des grands travaux entrepris par l'abbé Boyer, que ce grand *bâtisseur* ne put achever; mais ici, la question n'est pas de savoir si ce portail, dont les commencements datent, on le suppose, de la première période du XVI[e] siècle, est dû ou non à tel ou tel abbé, ou remonte à telle ou telle année, mais bien de savoir si, dans sa construction, on a suivi un plan *primitif*, ou si, comme on affecte de le répéter avec un injuste dédain, on a créé une innovation malheureuse qu'il faudrait remplacer par une autre; or, pour toute personne qui joindra de la bonne foi à l'expérience et aux connaissances nécessaires, comme pour les plus ignorants même, en architecture, il suffit d'un examen général, raisonné et impartial de tout l'édifice de l'église Saint-Ouen, pour être convaincu comme nous, que depuis le chœur jusqu'audit portail inclusivement, on a suivi un plan *régulier* et *primitif*, parfaitement *homogène* dans *toutes ses parties*, sauf quelques rares variantes d'ornementation, légères concessions faites au goût des siècles, pendant lesquels se succédaient les travaux, et qu'évidemment les architectes ont cru pouvoir se permettre, sans nuire à l'unité générale; on sera convaincu que le portail n'est point une œuvre *parasite* (1) du cardinal Cibo, mais qu'il fut commencé et

---

(1) Étrange expression que nous trouvons, avec surprise, dans un article de chronique de la Bibliothèque de l'école des Chartes; mai 1845, V[e] liv., p. 484; évidemment article

construit simultanément avec la nef, avec laquelle il se lie en tout point, antérieurement à l'abbatiat dudit Cardinal; que, sous cet abbatiat, on acheva seulement la partie supérieure de la nef, et on exécuta la rose qui orne le pignon; et si les armes du Cardinal sont apposées au-dessous de cette rose, c'est moins, peut-être, parce qu'il contribua à son exécution seulement de *quelques sommes* et de quelques largesses, que parce que le superbe prélat trouva bon, à cette occasion, de constater, par ce signe durable, son triomphe sur les moines qui lui avaient contesté la possession de leur illustre abbaye.

De plus, un examen attentif de la tombe d'Alexandre de Berneval, mort en 1440 (1), le troisième et l'un des principaux architectes de S.-Ouen, nous a fait découvrir, tracé sur la tablette que tient le second personnage représenté à côté de Berneval, le plan de la croisée, de la nef et même *du portail actuel* de l'église, le tout fort reconnaissable, malgré l'état frustre de la tombe, mais qu'on avait jusqu'à présent pris pour tout autre chose, dont il était assez difficile de se rendre compte (2). Le personnage qui tient cette tablette n'est point et ne pouvait être l'apprenti de Berneval (3) qu'il aurait tué dans un accès de jalousie, selon l'historiette commune à plusieurs localités, et trop complaisamment rapportée par les historiens de Saint-Ouen, mais bien

---

communiqué et inséré sans examen par les savants et consciencieux auteurs de cette publication.

(1) Il est placé dans la chapelle Sainte-Cécile, au côté gauche du chœur.

(2) Ce plan, comme le dessin du manuscrit des Fontaines, n'est à la vérité qu'une représentation grossière et inexacte de la chose, c'est seulement un signe, une indication, mais suffisante pour qu'on ne puisse s'y méprendre.

(3) Si l'on eût fait plus d'attention au costume et aux insignes de la maîtrise que porte cette figure, on ne l'eût pas prise pour celle d'un apprenti.

le fils même de ce célèbre architecte, *Colin de Berneval,* qui succéda immédiatement à son père, dans l'office de maître des œuvres de maçonnerie de l'abbaye de Saint-Ouen, comme nous l'apprend un acte inédit de 1440, conservé aux Archives départementales, où nous lisons : *A ce, fut présent Colin de Berneval, reçu par mon dit seigneur l'abbé et les religieux ci-dessus nommés, à estre l'ouvrier de machonnerie de leur église pour le temps advenir, en la semblable manière comme son feu père, Alexandre de Berneval, a été en son temps, etc., le* XXIIIe *jour de Janvier mil* IIII XL (1); suit la signature de Berneval, et son signe, marque ou cachet joint à la signature, selon l'usage du temps, et qui est ici l'image de la rose étoilée du portail du nord, qu'il avait construit. Ainsi, cette rose est en effet l'œuvre de l'élève de Berneval, mais cet élève était son fils, fils qui, sans doute, toujours en bonne intelligence avec son père, consacra à sa mémoire une belle tombe qu'il cisela peut-être lui-même (2), et sur laquelle il voulut être représenté à côté de celui qui lui avait transmis, avec un nom célèbre, la science de son art (3); il voulut que la postérité, en visitant cette tombe, pût reconnaître la part de travaux échue à chacun, et il place dans les

---

(1) Cet acte assez important pour l'histoire monumentale de Saint-Ouen, et qui paraît avoir échappé à ceux qui ont exploré avant nous les Archives départementales, est un rapport d'experts, qui constate l'état de construction de l'église Saint-Ouen, en 1440, et le danger de ruine imminent que présentait la tour qui n'était pas contrebutée *au devant de la croisye,* c'est-à-dire du côté de la nef, qui n'était point encore commencée. Nous nous réservons de faire connaître cet acte en entier, en publiant prochainement une nouvelle histoire de l'abbaye de Saint-Ouen.

(2) Les architectes étaient alors aussi quelquefois sculpteurs et tailleurs d'images.

(3) On peut croire que Colin de Berneval ne fut pas assez heureux pour reposer sous cette tombe, près de son père, car, sur le côté où il est représenté, la place destinée à l'inscription tumulaire est restée vide.

mains de chacun, la représentation de l'objet principal de ces travaux : au père, une rose, parce qu'il exécuta le transept et la rose du portail méridional; au fils, le plan de la nef et du portail occidental, qu'il fut chargé de terminer, et dont nous sommes persuadé qu'il jeta les fondements en entier, ne voulant pas laisser à ses successeurs la possibilité de changer, en quelque partie, le plan général de l'édifice; soit que ce plan fût le plan primitif, adopté par l'abbé Roussel, soit qu'il fût l'œuvre des Berneval, ou modifié par eux, et, dans ce cas, les architectes de l'abbé Boyer et des abbés suivants, n'auraient eu que des murs à élever sur des fondements établis d'avance. Nous sommes sur la trace de quelques preuves de cette assertion très acceptable, mais que nous n'avons pu jusqu'à présent compléter assez, pour la donner comme décisive.

En présence de ces faits positifs, nous concluons donc, que, dans tout projet d'achèvement, conçu ou à concevoir, adopté ou à modifier, la première condition, la plus indispensable, est de respecter religieusement *l'œuvre du temps*, et de se conformer exactement, autant que possible, pour tout ce qui reste à faire, au caractère particulier et à la disposition du portail *commencé*, plus *raisonnable, plus curieuse* qu'on ne pense, et la seule, peut-être, convenablement appropriée au diamètre étroit de l'édifice (1); car il ne s'agit pas ici de faire de l'art plus ou moins parfait, et de corriger l'œuvre ancienne, mais de *conserver*, *surtout* et *avant tout*, et d'achever, *si l'on peut*, dans le même esprit, ce que le temps nous a légué.

Un homme dont on ne peut pas plus contester le bon goût et les

---

(1) Ce que nous sommes en mesure de prouver.

connaissances archéologiques que le talent littéraire, s'exprimait ainsi, en parlant de l'église Saint-Ouen :

« Nous n'avons pas à regretter que l'immensité de la masse et la « durée de deux siècles, pendant lesquels se sont prolongés les tra- « vaux de la construction, aient porté le moindre préjudice sensible « à la majestueuse *unité* de cet édifice et à l'harmonie de ses détails. « On se persuade, au contraire, qu'il s'est élancé d'un seul jet, à la voix « de son fondateur, l'illustre Jean Roussel.

.... « Nous aurions à regretter qu'un si beau monument fût resté « incomplet, si le sort favorable qui doit avoir présidé à ses destinées, « ne semblait lui avoir laissé cette imperfection apparente que pour « empêcher que des *compléments discordants* viennent altérer l'en- « semble si harmonieux et si pur de sa construction. »

Et, ailleurs, en parlant de démolitions systématiques des architectes, « si le hasard, dit-il, soumet aux recherches curieuses d'une « société éloignée et perfectionnée par le développement des lumières « et la culture approfondie des arts, si quelques circonstances lui « révèlent le genre et l'époque de ces démolitions exécutées sans vio- « lence et sans nécessité, elle demandera quels hommes se fesaient « un incompréhensible plaisir d'entasser sur leur passage, ces ruines « méthodiques, déplorables témoignages d'ignorance et d'insensi- « bilité. » (Nodier, *Voyages pittoresques en France*, t. II, p. 51-59.)

A ces observations si justes, nous ajouterons une question par laquelle nous finissons, et qui est adressée, comme non moins décisive, peut-être, que bien des raisonnements, particulièrement à MM. les Membres des comités et des commissions spéciales, et à tous ceux qui ont pris une part quelconque, par leurs actes ou par leurs écrits, favorable à la conclusion actuelle de cette affaire; nous leur deman-

dons, s'il existait, dans une collection publique ou particulière, un admirable chef-d'œuvre de l'art grec, une nymphe, une Vénus, due au ciseau de Phidias ou de Praxitèle, et parvenue jusqu'à nous, mais dont la tête serait restée seulement en l'état d'ébauche, que dirait-on, s'il passait par l'esprit de quelqu'un de ces prétendus artistes restaurateurs, *per fas et nefas*, qui surgissent aujourd'hui, partout et pour tout, non seulement de vouloir restaurer, achever cette ébauche, mais même, sous le prétexte de je ne sais quel défaut contre la pureté de style, qu'il aurait, lui, découvert dans la disposition de la figure, voudrait substituer une tête de sa façon à celle de l'original....? N'y aurait-il pas un cri général de réprobation contre le malencontreux auteur de ce projet et contre ceux qui, appelés à donner leur avis, ne l'auraient point combattu? Voilà, en peu de mots, toute l'histoire de la restauration et achèvement de l'église Saint-Ouen; Messieurs, jugez-vous vous-mêmes, les pièces sont sur table, nous ne sommes que le rapporteur du procès (1).

Après avoir, selon nous, démontré que, dans tout projet d'achèvement, on ne doit rien changer à la disposition actuelle du portail et des tours de Saint-Ouen, ni rien démolir, même partiellement, il reste à résoudre une question qui n'est pas sans quelqu'importance.

Est-il nécessaire ou même convenable d'achever le portail de Saint-Ouen?

Voici notre réponse, et, en cela, notre profession de foi, duement

---

(3) La comparaison serait toujours juste quand même il serait prouvé que le portail actuel de Saint-Ouen serait une œuvre posthume, car, quelque moderne qu'on le suppose, il daterait de plus de trois siècles, et aurait, il nous semble, un titre d'antiquité suffisant pour être respecté; le gothique de ce temps-là, quelque dégénéré qu'on le suppose, valait bien le gothique d'opéra de la plupart de nos architectes restaurateurs du siècle présent.

motivée, non seulement pour ce qui regarde l'église Saint-Ouen, mais aussi en général, et pour tout autre cas semblable.

Nous pensons qu'en principe, nous devons accepter les monuments anciens, antiques ou du moyen-âge, tels que le temps nous les a légués, même avec des imperfections de style ou d'inachèvement, ou toute autre; car ce n'est pas seulement à raison de leur importance, souvent relative, de leur destination, qui, pour la plupart, a perdu son actualité, ni à raison de leur mérite ou de leurs beautés toujours plus ou moins arbitraires et plus ou moins contestables, qu'on doit conserver les monuments dits nationaux; ce n'est pas non plus à raison de ces émotions plus ou moins poétiques, religieuses ou artistiques, que disent éprouver, à leur vue, certains enthousiastes de salons, convertis d'hier, qui, à travers leurs voluptueuses impressions, ne savent voir autre chose, dans les œuvres anciennes, que des objets de fantaisie ou de curiosité vaine, sans nul enseignement, comme sont, dans leur cabinet, un vieux bahut, une vieille relique; ce ne serait assurément là que des considérations futiles, ou tout au moins secondaires et de peu de poids. Si l'on doit conserver ces nobles débris qui ont survécu tels quels aux maladies sociales et aux caprices des hommes, c'est qu'ils sont, avant tout, des monuments historiques : historiques pour l'art dont ils sont des *specimen* qui attestent la fécondité du génie, tant qu'il ne fut pas étouffé dans des écoles exclusives; historiques pour les faits, les croyances, les usages, la vie des peuples qui nous ont précédés; c'est que leur langage est plus instructif, plus éloquent, plus véridique que les récits de tant d'historiens infidèles. Voilà pourquoi nous devons leur porter respect. Mais, sous ce rapport, quelle nécessité de faire au-delà de ce qu'il faut pour leur conservation? Quel intérêt nouveau leur donneront ces super-

fétations posthumes, toujours discordantes en quelque point, et qui ne peuvent avoir, ni le prestige de l'antiquité, ni le prestige des souvenirs, ni rien d'instructif?

Nous concevrions l'achèvement de l'Eglise abbatiale de Saint-Ouen par les moines, s'ils étaient encore à l'apogée de leur puissance; le principe qui aurait présidé à sa création présiderait encore à son achèvement; car, tous ces monuments religieux ou civils n'étaient pas alors seulement élevés dans le but futile de faire de l'art, mais chacun d'eux était un acte, un témoignage, une démonstration qui parlait aux yeux de tous, et toujours en rapport direct avec l'organisation sociale du temps, les prérogatives de la féodalité, les distinctions des castes, les croyances et la ferveur religieuse, etc. Ils étaient la représentation matérielle d'une idée, d'une puissance, d'un culte; ils avaient entr'eux une hiérarchie, des lois de construction, qu'on n'aurait point enfreintes (1).

Mais, aujourd'hui que l'église Saint-Ouen, dépouillée de son imposant entourage d'édifices claustraux, dénuée de son cortège obligé, de son rang, de son titre pompeux, n'est plus qu'un fragment isolé, une reine dans le désert, un magnifique débris sans

(1) Avant le XVIIe siècle, on ne trouvera pas un seul exemple d'une eglise paroissiale qui ait deux tours : les cathédrales, les églises abbatiales ou quelquefois collégiales, pouvaient seules avoir deux tours; et, pour que ces églises eussent deux tours égales en hauteur et en structure, il fallait qu'elles fussent de fondation royale ou ducale. On trouvera cette règle invariable, principalement en France, en Angleterre et en Allemagne : l'église paroissiale de Saint-Michel de Dijon est peut-être la première à laquelle Hugues Sambin, élève de Michel-Ange, ajusta un portail de style romain avec deux tours égales. Mais déjà l'insubordination pénétrait dans la hiérarchie ecclésiastique, et on attaquait de toutes parts les lois féodales. — Les constructions civiles avaient aussi des lois relatives aux tourelles, aux girouettes, aux portes principales, etc., etc.

doute, mais dont la magnificence même, maintenant sans but, est à charge et accablante, puisque, sans des secours pris sur la fortune publique, on ne pourrait pourvoir à son entretien; aujourd'hui que la somptueuse église de l'ancienne abbaye de Saint-Ouen, devenue église paroissiale, de grande dame devenue simple bourgeoise, n'a rien de plus, dans l'ordre commun comme dans la hiérarchie ecclésiastique, que la plus modeste église de village, quelle splendeur nouvelle croit-on lui rendre en ajoutant quelques pierres à son portail, pierres que n'aura point apportées, ni la piété des peuples, ni le mobile d'aucun intérêt puissant de quelque institution sociale?

Reste donc, pour seul motif, la question d'art et cet enthousiasme de fraiche date pour ces monuments si dédaigneusement proscrits, il y a peu d'années, par ceux mêmes qui en font aujourd'hui leur proie; mais l'art et la gloire nationale n'ont rien non plus à y gagner, car, nous le répétons, c'est toujours l'histoire de la statue grecque, à laquelle on ajoute, tant bien que mal, une tête ou une jambe; on ôte de sa valeur, on ne lui en donne pas.

Il n'est donc ni utile, ni convenable, d'achever l'église Saint-Ouen.

Si vous voulez faire de l'art, Messieurs les architectes de notre époque, si les immenses ressources du budget et la complaisance des législateurs vous viennent en aide, élevez des édifices nouveaux, utiles surtout; car l'art sans but n'est qu'une vaine chimère. Faites à l'envi du grec, du romain, du gothique, de l'arabe ou du chinois, tout nous est bon quand c'est l'œuvre du génie, et nous y applaudirons de toutes nos forces; mais, de grâce, n'entez pas vos œuvres sur les œuvres anciennes, nous avons dit pourquoi (2).

---

(2) Dans la sévérité de notre opinion, nous ne prétendons pas, assurément, proscrire des restaurations ou même certaines réédifications, quand elles sont nécessaires, non

Après cette exposition de principes, tout examen et toute discussion sur les plans projetés, sur leur mérite réel ou non au point de vue de l'art, sur la question s'il convient ou non d'élever des tours, etc., deviennent superflus, car tout cela nous est indifférent. Nous ne pourrions, d'ailleurs, juger que sur ouï dire des projets qui ne sont pas entièrement connus.

Cependant, nous dirons, en général, sur le plus ou moins de mérite des restaurations actuelles, et abstraction faite de toutes nos opinions sur le reste, qu'il est sans doute beaucoup plus difficile qu'on ne pense, d'exécuter ces sortes de travaux d'une manière satisfaisante, surtout s'il est nécessaire de créer. Car, pour cela, il faut savoir s'isoler complètement de la société actuelle; entre celle-ci et l'ancienne, il y a un abîme qu'il faut avoir appris à franchir, pour pouvoir s'identifier, sans réserve, avec l'esprit du temps et des époques dont on veut refaire les monuments. Or, il faut en convenir, chez le plus grand nombre des architectes de nos jours, sinon chez tous, un peu plus un peu moins, les préjugés des écoles modernes, des études et des goûts antipathiques, l'ignorance des mœurs, des usages, des systèmes de ces mêmes époques, une certaine condescendance irréfléchie aux opinions du jour, sont autant d'obstacles au résultat favorable qu'on voudrait obtenir.

Nous connaissons bon nombre d'architectes, dont quelques-uns

---

pour compléter l'aspect que le monument aurait dû avoir, s'il eût été terminé, surtout quand on est, comme pour Saint-Ouen, sans guides sûrs et sans documents positifs, mais seulement pour lui rendre l'aspect et l'état de construction qu'il avait acquis, sans y rien ajouter ni retrancher, et en se conformant, scrupuleusement et sans correction, aux modèles fournis par le monument lui-même: car, restaurer, ce n'est ni changer, ni détruire.

nous honorent même de leur amitié, et dont on ne peut contester le mérite et le zèle ; et cependant, nous serions fort embarrassé de citer en cela quelques-unes de leurs œuvres qui soient complètement sans reproches.

Pour justifier notre critique, il faudrait, sans doute, en faire l'application raisonnée aux monuments déjà restaurés ou aux plans projetés ; c'est ce que nous nous proposons de faire ailleurs, mais ce qui dépasserait ici le cadre dont nous pouvons disposer.

En terminant, nous devons dire que nul intérêt particulier, nulle prévention contre qui que ce soit, ne nous a fait prendre la plume en cette occasion ; mais nous avons cru, en présence des documents importants que nous fournit notre présente publication, et en parlant de l'église Saint-Ouen, ne pas pouvoir garder le silence sur des projets de restauration, ou plutôt de destruction, trop légèrement accueillis, et qui, loin de remplir le but désiré, ne seraient qu'une déplorable mutilation d'un des plus importants monuments de notre moyen-âge.

Si nous avons peu d'espoir d'être écouté, peu d'espoir même de mériter une honorable controverse, que nous attendrons, du reste, sans la provoquer ni la craindre, notre protestation, du moins, restera et servira de matériaux à la critique, lorsqu'en temps plus opportun, mais trop tardif peut-être, à l'œuvre on jugera l'ouvrier.



St Amand.



Les Carmes.

Saint-Amand. — Les Carmes.

N° I. SAINT-AMAND.

L'abbaye de Saint-Amand est fort ancienne ; son origine est peu connue, et les historiens ne sont pas d'accord sur la véritable époque de sa fondation.

On sait que, sous le titre du prieuré de S.-Léonard, ce monastère dépendait de S.-Ouen, au VIIIe siècle. Plusieurs fois dévasté dans les invasions des Normands, il était depuis long-temps en état de ruine, lorsqu'en **1030**, Gosselin, le vicomte d'Arques, et Emeline, sa femme, qui venaient de fonder l'abbaye de Sainte-Catherine-du-Mont, entreprirent sa restauration : ils lui firent de grands dons, et y établirent des religieuses de l'ordre de Saint-Benoît (1). L'église, entièrement rebâtie, fut consacrée par l'archevêque Jean, successeur de Maurille. Un incendie, en **1126**, les guerres du règne de Charles VI, et divers autres événements, appauvrirent cette abbaye et en relâchèrent la discipline, tellement qu'en **1432**, la communauté était réduite à quatorze religieuses, à dix, en **1491** ; et, en **1562**, Saint-Amand ayant été de nouveau complètement dévastée par les Protestants, le peu de religieuses qui y restait fut obligé de se retirer chez leurs parents, faute de ressources. En 1569, la tour de l'église s'écroula et ruina une partie du chœur et de la nef. En **1630**, Anne de Souvré, une des plus illustres abbesses de ce monastère, répara tous ces désastres, fit rebâtir à neuf la plus grande partie des bâtiments, enrichit l'église de vases sacrés et d'ornements,

(1) Les religieux de Saint-Ouen cédèrent leurs droits à Gosselin, contre une indemnité de 10 livres.

rétablit l'ordre et l'observance dans la maison, et y ramena la richesse et la paix. Enfin, Elisabeth Barentin, abbesse en 1694, réédifia de nouveau, avec une sorte de magnificence, la presque totalité du monastère de Saint-Amand. Ici, la tourmente révolutionnaire de 93 n'a pas, comme en beaucoup d'autres endroits, tout détruit, et les curieux retrouvent encore aujourd'hui, avec plaisir, quelques débris de ces diverses constructions.

N° 2. LES CARMES.

Ces religieux furent établis pour la première fois à Rouen, en 1260, au-delà de la rivière de Seine, en une chapelle dite Saint-Yves.

En 1336, Pierre Roger, archevêque, leur donna, dans la rue alors dite Grand-Pont (aujourd'hui rue des Carmes), la chapelle Sainte-Appoline, près de la porte du même nom, et ils achetèrent quelques maisons voisines, où ils firent d'abord leur demeure; mais ces acquisitions, dont ils payaient la rente, absorbaient tout leur revenu, et ils tombèrent dans une grande pauvreté, dont peut-être ils ne se seraient pas relevés, si le duc de Bethfort, très pieux seigneur qui fonda peu après le couvent des Célestins (voir ci-dessus, pag. 31), ne fût venu à leur secours; il paya leurs dettes et leur fournit, en échange de prières et du titre de fondateur, les moyens d'assurer la durée de leur monastère, qui devint florissant jusqu'à sa destruction en 93, sous la protection de plusieurs des archevêques de Rouen et de quelques grands personnages. C'est dans le couvent des Carmes que, depuis 1513, la confrérie de la Conception où l'Académie des Palinods tenait ses séances, et que l'on couronnait avec solennité, sur un théâtre élevé à cet effet, qu'on nommait Puy, les poésies en l'honneur de la Vierge qui étaient jugées mériter cet honneur (1).



Saint-Lô.

Saint-Lô.

L'ÉGLISE de Saint-Lô était, dès le IXe siècle, connue comme une des paroisses de la ville, sous le nom de Saint-Sauveur : on a prétendu, sans preuves authentiques, qu'elle avait primitivement occupé la place d'un ancien temple d'idoles, et qu'ainsi son origine remonterait aux premiers temps mêmes du christianisme à Rouen.

Lors de l'invasion des Normands, le corps de S.-Lô, évêque de Coutances, y fut apporté pour le soustraire aux profanations, et depuis ce temps l'église prit le nom de ce saint, et lui a été consacrée. Lorsque Rollon fut maître de la Neustrie, et qu'il y eut embrassé la foi chrétienne, il donna cette église à l'évêque de Coutances pour y établir son siége, y exercer sa juridiction, et y former son clergé. En conséquence, Théodoric, évêque de Coutances, en prit possession avec sept chanoines. En 924, il s'intitula, lui et ses successeurs, évêque de Coutances et de Saint-Lô de Rouen, et l'église fut regardée comme cathédrale. En 1056, les évêques de Coutances retournèrent résider dans leur premier diocèse; S.-Lô cessa d'être cathédrale, et devint seulement une collégiale, mais toujours sous la juridiction de l'évêché de Coutances. Cet état de choses dura fort long-temps, et donna lieu, plus tard, à divers conflits et à de longues procédures de la part des archevêques de Rouen, qui virent avec déplaisir leur autorité partagée ou anéantie par les évêques de Coutances. En 1144, les chanoines embrassèrent la règle de Saint-Augustin, et la communauté prit le titre de prieuré.

L'église, de tout temps, avait servi d'église paroissiale et d'église

conventuelle, et les deux églises n'en faisaient qu'une ; mais, lorsque le nombre des paroissiens fut devenu plus considérable, ils demandèrent et obtinrent, en 1344, la séparation de leur église de celle du monastère ; ils eurent, dès lors, l'administration de leur fabrique et un curé fixe et non amovible ; chaque partie de l'édifice, partagé par un mur, fut, aux frais de chacun des possesseurs, réparée et augmentée à diverses époques. Ainsi, la tour primitive, qu'on appelait la tour de Coutances, étant tombée de vétusté en 1316, les paroissiens en firent élever une autre en 1362, où ils placèrent deux cloches ; en 1445, on fit les voûtes, un portail et une chapelle (1). En 1479, on ajouta une aile vers le cimetière, et une seconde, en 1482, du côté du cloître ; de sorte qu'en 1525, ce monument présentait l'aspect assez remarquable que nous retrace le dessin ci-joint (2). Les chaires du chœur avaient été données en 1389, par Jean le Maréchal, bourgeois de Rouen (3), et la petite fontaine que l'on aperçoit en avant de la tour, commença à couler en 1463 (3). Nous trouvons dans les Archives départementales, qu'en 1447, on inhuma dans cette église, devant l'autel de la chapelle Saint-Michel, un sieur Jehan Héliart, maître des ouvrages de la ville de Rouen, de Notre-Dame de Rouen et d'Évreux, dont nous croyons qu'aucun historien n'a fait mention.

L'église et le couvent de Saint-Lô furent supprimés en 1792. L'église paroissiale où l'on avait établi une fabrique de salpêtre, s'écroula tout-à-coup en 1798, et les bâtiments claustraux, devenus maison d'arrêt pendant plusieurs années, sont affectés aujourd'hui à une École dirigée par les Frères de la doctrine chrétienne.

---

(1) Archives départementales.

(2) Il existe encore un reste de portail de ce temps.

(3) Archives départementales.

(4) Archiv. départ. Nous y trouvons, pour cette Fontaine, un état de frais de 2,800 livres.

Principaux Edifices de Rouen

en 1525



N° 3



N° 1



N° 2

N° 1 S.t Jean. N° 2 S.t Antoine. N° 3 S.t Pierre le Portier.

Eglise Saint-Jean. — de Saint-Antoine. — de Saint-Pierre-le-Portier.

No Ier. EGLISE SAINT-JEAN.

Ce n'était, dans l'origine, qu'une chapelle située dans le marais, et, à cause de cela, nommée Saint-Jean-des-Prés, et quelquefois Saint-Jean-sur-Renelle, du nom du ruisseau qui coule près de là. Elle existait avant l'an 1100. Nous n'avons point de renseignements sur sa structure et ses diverses reconstructions. Farin nous apprend seulement que la tour, bâtie en 1617, ne fut point achevée; cette nouvelle tour prit sans doute la place d'une plus ancienne, que nous voyons figurée dans le dessin du Livre des Fontaines (1525). L'édifice qui existait encore en 93, lors de la suppression de la paroisse, était élégant, orné de belles verrières (1), d'un maître autel fort riche, exécuté en 1730, et les portes du grand portail étaient, à l'intérieur, remarquables par des ferrures qui en couvraient toute la superficie. On avait soin de leur conserver le poli le plus brillant, et un mécanisme ingénieux faisait jouer, en poussant un seul bouton, plusieurs serrures et verrous à la fois. L'église Saint-Jean est convertie maintenant en bazar, où se réunissent des commerçants de rouennerie.

---

(1) Ces verrières ont été cédées, avec celles de plusieurs autres églises, en 1802, à un anglais nommé Hamp, qui en remplit dix-sept grandes caisses et les transporta en Angleterre. On en cite deux, entre autres, fort curieuses par les sujets qu'elles représentent Voyez la *Description des maisons de Rouen*, par M. de la Quérière, 2 vol. in-8°, Rouen. Periaux, 1821-1841.

N° 2. SAINT-ANTOINE.

En ce lieu, à très peu de distance de l'église Saint-Jean, il existait une commanderie de l'ordre de Saint-Antoine, établie à Rouen en 1397, sur l'emplacement d'une ancienne maison de charité, nommée les Billettes, et qui consistait alors en une petite chapelle dédiée à Saint-Thomas, et en un petit tènement d'édifices caducs, avec un jardin; le tout fut réédifié dans le cours des XVe et XVIe siècles. Cet établissement, qui occupa une place assez importante dans l'histoire ecclésiastique de Rouen, fut supprimé de 1780 à 1785. Il ne reste aujourd'hui aucune trace des édifices.

N° 3. SAINT-PIERRE-LE-PORTIER.

Il est fait mention de cette église, sous le nom de chapelle Sainte-Paterne, dans des chartes des Xe et XIe siècles; elle était située sous les murs de la ville, et faisait partie d'un manoir des abbés de Fécamp, qu'ils possédaient encore en 1525, comme on le voit par le dessin ci-joint. Elle fut plus tard érigée en paroisse, sous le titre de Saint-Pierre, et nommée Saint-Pierre-le-Portier, lorsque la porte Cauchoise fut construite à peu de distance de là. Nous voyons par le dessin de Le Lieur, que, de son temps, ce monument était de fort peu d'apparence et en très mauvais état. Aussi, après avoir été réparé en 1531 et 1533, il fut démoli en 1655, et reconstruit par les soins de M. Delavigne, curé, qui y dépensa plus de 15,000 francs. Le tout a été supprimé en 1793, et les maisons, n° 39 et 41, rue de Fontenelle (autrefois rue Saint-Pierre-le-Portier), en occupent la place.



Saint - Sauveur.

Eglise Saint-Sauveur.

Avant l'an 1060, cette église était déjà importante, et relevait de l'abbaye de Saint-Ouen : située alors hors des murs de la ville, elle n'en fit partie que beaucoup plus tard, et fut appelée depuis ce temps l'église Saint-Sauveur-du-Marché, parcequ'elle se trouva sur la place où se tenait le marché. C'était le plus ancien marché de la ville, et, vers 1429, on lui donna le nom de *Vieux-Marché*, pour le distinguer d'un autre, nouvellement établi dans un emplacement qui avait appartenu aux Juifs, sous le nom de *Clos aux Juifs*, et dont on s'était emparé après leur bannissement.

D'après le dessin de Le Lieur, cette église, d'une structure assez riche, daterait, au moins en partie, de la fin du XVe siècle. On y remarque un porche en saillie, des chapelles, des contreforts ornés de statues, et un petit clocher en charpente. Elle était entièrement isolée, et occupait une partie du terrain situé entre la ligne de maisons au sud du Vieux-Marché, et la fontaine moderne actuelle. Près de là, au côté nord de la place, on voyait encore, en 1790, deux halles couvertes (1), l'une pour la vente de la viande de boucherie, l'autre pour la poissonnerie.

(1) Elles sont figurées sur les plans du Livre des Fontaines, ainsi qu'un gibet qui, de tout temps, à ce qu'il parait, a été sur cette place.

En 1560, les Calvinistes ravagèrent entièrement l'église Saint-Sauveur; ils brisèrent les images, les autels, les reliques, les tableaux, les vitraux, et s'attachèrent surtout à détruire un fort beau morceau de sculpture placé sur le mur extérieur, et qui représentait le saint Sépulcre.

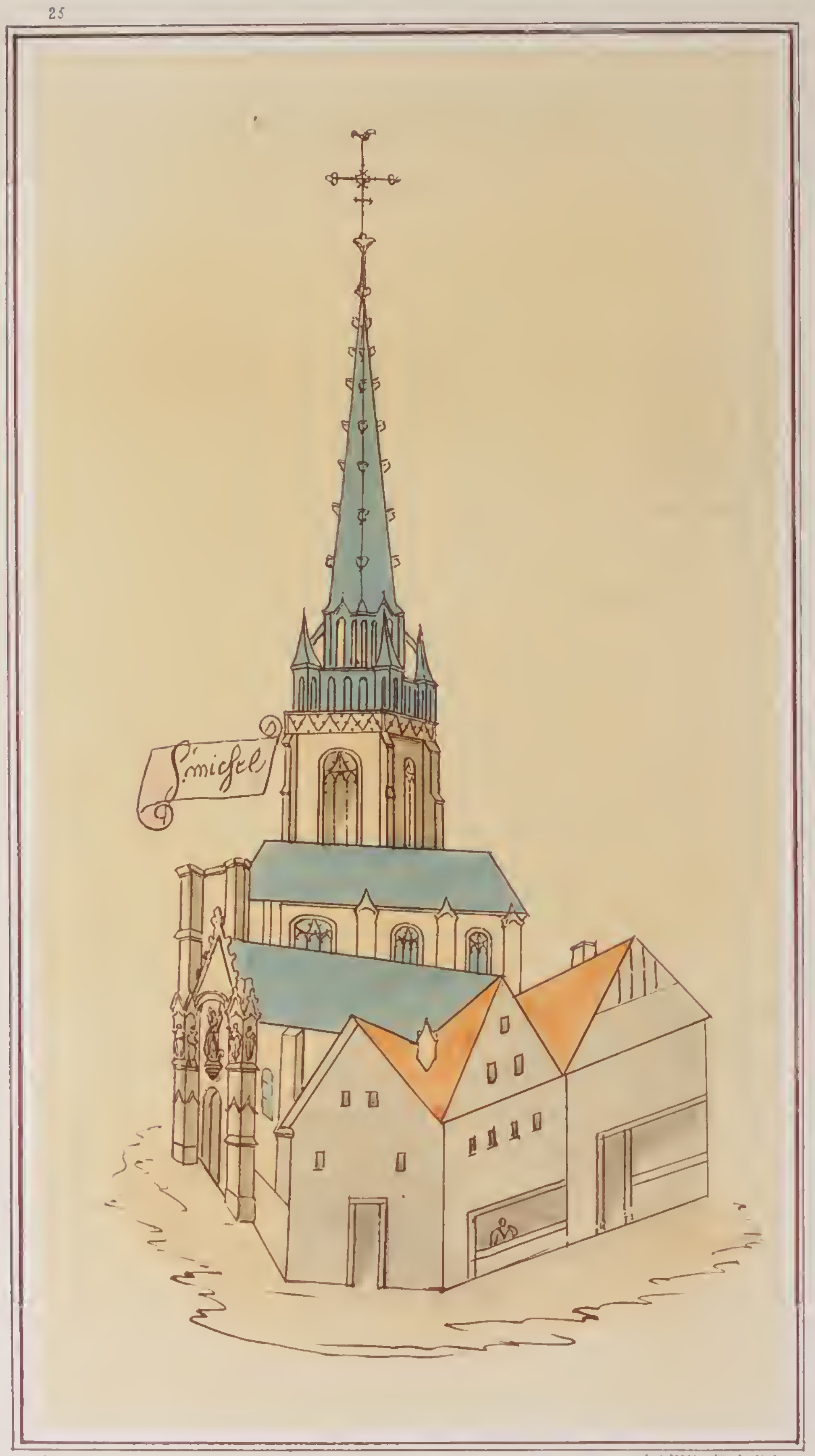
Nous ne savons si ces ruines furent réparées, ni quand elles le furent; mais, dès 1758, on avait résolu de supprimer et de démolir entièrement l'édifice, à cause des projets d'agrandissement de la place, sur un des côtés de laquelle on voulait élever un nouvel Hôtel-de-Ville, dont les plans, trop grandement conçus, n'ont reçu qu'un commencement d'exécution. Nous avons vu long-temps les premières assises de pierres et les premières colonnes, élevées seulement à quelques pieds de terre, attendre inutilement la continuation et le complément des travaux qui avaient déjà absorbé la somme énorme d'un million (1).

L'église Saint-Sauveur continua donc, nonobstant tous projets, de subsister comme paroisse jusqu'en 1793. On en fit alors un atelier pour la fabrication du salpêtre, et, deux ans après, en 1795, elle a été définitivement rasée.

On sait que l'église Saint-Sauveur était la paroisse de la famille Corneille, et que Pierre Corneille, père de nos deux illustres poètes de ce nom, et mort en 1639, y avait sa sépulture, ainsi que Marthe Le Pésant, sa femme.

---

(1) Licquet, *Itinéraire de Rouen*. Frère, 1827.



Eglise St. Michel.

Église Saint-Michel.

CETTE église, supprimée comme paroisse en 1791, et démolie seulement en 1833, n'était dans l'origine qu'une chapelle particulière, dépendante de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, et dans laquelle les abbés de ce monastère célébraient la messe, quand ils venaient tenir séance en l'Échiquier de Rouen. Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur l'année où elle fut érigée en paroisse; mais, à l'époque à laquelle LE LIEUR en traçait le dessin, elle était tout nouvellement reconstruite, ou du moins augmentée et embellie; car, dans les livres de comptes de cette paroisse (*Arch. départ.*), nous trouvons plusieurs articles où l'on mentionne diverses sommes importantes payées à *Pierre Grégoire, maître de l'œuvre, et à ses machons, pour avoir besogné à l'édifice neuf de l'église*, dans les années 1515, 1516, 1517, 1518, et autres; *Item*, pour les acquisitions de pierres de Vernon et de Saint-Leu, le bois neuf, le plâtre, le fer, les clous, etc.; *Item, au huchier*, pour avoir fait la porte de l'édifice, et beaucoup d'autres articles fort curieux pour l'histoire et les prix des constructions du temps, mais qui ne peuvent trouver place ici.

Cette église élevée entre les places du Marché-aux-Veaux et du Vieux-Marché, à l'extrémité de la rue de la Grosse-Horloge, était de médiocre étendue, consistant en quatre nefs, dont les piliers étaient

ornés de chapiteaux dorés, composés de rinceaux et de figures gothiques, et les clefs de voûtes élégamment façonnées en pendentifs et rosaces. A l'extérieur, on remarquait une corniche délicatement travaillée, une jolie porte latérale, riche de figures et de détails, et un clocher pyramidal en plomb et charpente, qui fut enlevé et détaché de sa plate-forme par un ouragan, en 1683, et jeté sur une maison voisine qu'il détruisit (1).

L'église Saint-Michel fut entièrement dévastée par les Calvinistes en 1560, et, par un singulier revirement des choses, la princesse de Condé y abjurait le protestantisme 34 ans après, en 1594, en présence du légat du Pape, et du roi Henri IV et de sa cour, alors à Rouen.

---

(1) Reconstruit avec de grandes modifications seulement en 1706.

Principaux Edifices de Rouen.

en 1525



N° 1



N° 2

1 St. Sépulcre. 2 Eglise St. André.

Eglise du Saint-Sépulcre. — Eglise de Saint-André.

N° I. ÉGLISE DU SAINT-SÉPULCRE.

On ignore la véritable époque de la fondation et le nom du fondateur de cette petite église, bâtie à l'est de la place du Marché-aux-Veaux, et qui a conservé jusqu'à présent à peu près le même aspect qu'elle a dans le dessin du Livre des Fontaines. Du reste, les historiens nous transmettent l'anecdote suivante :

Un prêtre, en portant le viatique à un riche anglais près de mourir, perdit, ou, du moins, laissa tomber en chemin la custode qui renfermait l'hostie consacrée, et qui fut ramassée par un des prêtres assistants. Le malade, revenu en santé, ayant connaissance de cet événement, voulut de son propre gré, ou selon la pieuse pensée qu'on lui suggéra, fonder sur le lieu même où était tombée l'hostie, une collégiale sous le titre du Saint-Sépulcre, et il la dota de grands biens.

Cette tradition est d'autant plus acceptable, qu'une des vitres peintes de l'église représentait toute cette histoire en trois ou quatre tableaux (1), et qu'on voyait, près du grand autel, une pierre fixée sur le sol, au milieu de laquelle était figuré un petit rond avec cette inscription : *Jci le prestre adira le Cors de Nostre-Seigneur ;* ce qui aurait eu lieu vers la moitié du XIe siècle.

(1) On y voyait le prêtre portant le viatique accompagné d'assistants avec des flambeaux.— Le malade dans son lit exhorté par le prêtre.— L'hostie *adirée* et ramassée.— Enfin, des ouvriers bâtissant une église. Cette vitre curieuse a sans doute été portée en Angleterre vers l'année 1816, par des spéculateurs qui achetèrent la plus grande partie des vitraux peints des églises supprimées. Voyez, sur ce fait, la *Description des Maisons de Rouen*, par M. De la Quérière, t. II, p. 249.

L'église actuelle fut rebâtie en 1354. La Compagnie des Arbalétriers de Rouen y avait établi, dès l'an 1444, une confrérie sous le patronage de saint Georges, qu'elle y avait fait représenter en pierre, grandeur naturelle et à cheval; d'où est venu l'usage de donner aussi à cette église le nom d'église Saint-Georges.

N° 2. ÉGLISE SAINT-ANDRÉ.

C'était l'église d'une des plus petites paroisses de Rouen qui, en 1536, ne comptait qu'environ 50 feux (1), dont les habitants étaient presque tous forgerons ou *fèvres*, vieux mot du latin *faber, fabri*, d'où l'église était désignée sous le nom de Saint-André-aux-*Fèvres*.

Il en est fait mention dès le XIIe siècle. Depuis, elle fut plusieurs fois réédifiée, et, en 1487, le chœur n'était point encore achevé faute d'argent; mais dans tout le cours du XVIe siècle, il paraît que les paroissiens firent des dépenses considérables pour terminer et embellir leur église. En 1526, on en faisait la dédicace. En 1541, fut commencée la belle tour qui, malheureusement, a perdu dans un ouragan, en 1683, sa flèche octogone de quarante pieds d'élévation, et les quatre clochetons qui la surmontaient primitivement. Enfin, en 1559, on exécuta le portail occidental, et la rose remarquable qui en est le principal ornement. Il faut noter aussi les pendentifs des voûtes et les portes sculptées du portail du nord, ainsi que les riches verreries des six fenêtres de la nef qui ont été vendues à des Anglais.

Cette église, que le dessin ci-joint représente avant qu'elle fut complète, existe encore dans son entier, mais transformée en magasin.

---

(1) On cite qu'en une année, chaque paroissien s'étant cotisé de trois deniers pour les frais du cierge pascal, on récolta 5 liv. 4 sous.

en 1525.

27







1 St. Vincent. 2 St. Pierre du Châtel. 3 St. Etienne.

Églises de Saint-Vincent. — de Saint-Pierre-du-Châtel. — de Saint-Étienne-des-Tonneliers.

N° 1. ÉGLISE SAINT-VINCENT.

PRIMITIVEMENT située sur le bord de la rivière de Seine, qui, depuis, a été reculée, elle s'appelait Saint-Vincent-sur-Rive, et chaque bateau de sel qui passait, devait un droit à l'Église. Le dessin du Livre des Fontaines ne donne qu'une idée fort médiocre de la structure de l'édifice, qui était alors assez peu considérable, et n'a été terminé et mis en l'état actuel que dans le xviie siècle. La tour qui surmonte le transept ne date que de 1669, et une partie du côté septentrional n'a été achevée que vers 1730. L'intérieur est svelte et bien disposé; on y remarque de beaux et nombreux vitraux qui ont beaucoup souffert, et des boiseries curieuses.

N° 2. SAINT-PIERRE-DU-CHATEL.

Église ainsi nommée parce qu'elle était primitivement la chapelle du château ou de la citadelle bâtie en cet endroit par Rollon, premier duc Normand. L'édifice actuel ne date que du xve siècle, et fut élevé

aux frais d'un nommé Guillaume Le Chandelier, dont on voit les armes en plusieurs endroits. Il n'a de remarquable que la tour construite au-dessus du portail. On y voyait d'assez beaux vitraux qui représentaient divers traits de la vie de saint Pierre.

C'est aujourd'hui un magasin de roulage.

N° 3. SAINT-ÉTIENNE-DES-TONNELIERS.

Le nombre des Tonneliers qui habitaient cette paroisse à cause de la proximité du port, fit, dès l'origine, donner à l'église où ils avaient établi une Confrérie, le nom de Saint-Étienne-des-Tonneliers. Elle existait du temps de Guillaume-le-Conquérant, et est citée dans une bulle de 1244. L'édifice dont le dessin est ci-joint, N° 3, et qui existe encore en partie, mais bien défiguré, fut bâti par portion et successivement aux frais d'un grand nombre de particuliers, dont Farin, dans son *Histoire de Rouen*, nous a conservé les noms, t. II, p. 300. Le Chœur, la Chapelle de la Vierge et une partie des sous-ailes, datent de la fin du XVe siècle; le portail, de 1517. La tour n'existait point encore en 1525, car elle n'est pas figurée sur le dessin de Le Lieur; la dédicace ne fut faite qu'en 1533.

Cette église possédait d'assez beaux vitraux qui ont été transportés, en 1821, dans l'église Saint-Romain, au faubourg Bouvreuil, ainsi qu'un chef-d'œuvre de boiserie sculpté qui servait de couvercle à des fonds-baptismaux exécutés en 1500.



Eglise des Cordeliers.

Les Cordeliers.

Les religieux Cordeliers furent appelés à Rouen en 1228; un sieur Geoffroi de Quévreville, chanoine de la Cathédrale, fit don, pour les loger, des maisons qu'il possédait au clos Saint-Marc, en la paroisse Saint-Maclou, où ils improvisèrent une petite chapelle qui suffit long-temps à la célébration de leurs offices. L'archevêque Odon Rigaud, qui était de leur ordre, employa tout son crédit pour leur procurer un emplacement plus convenable, et ces moines furent transférés, en 1246, en un lieu appelé le Donjon, où l'on voyait encore des restes du château bâti par le duc Rollon, et qui, devenu la propriété de divers particuliers, fut cédé pour le nouvel établissement des Cordeliers; mais ils n'y furent, cependant, installés définitivement qu'en 1249. On construisit l'église et les édifices conventuels en 1254, et, en 1261, l'évêque Odon Rigaud consacra leur église.

Le roi saint Louis et les rois ses successeurs firent de grands dons, et accordèrent de grandes faveurs à cette maison, qui fut encore embellie par beaucoup d'autres bienfaiteurs à diverses époques. En 1580, l'ancien clocher, figuré ici sur le dessin du Livre des Fontaines, tombait en ruine; il fut reconstruit en bois, revêtu de plomb

d'une manière assez élégante, avec du bois pris dans la forêt de La Londe, aux frais du propriétaire de cette forêt, et dont les ancêtres avaient eux-mêmes contribué à la fondation de ce monastère.

On remarquait dans cette église de beaux vitraux, des tableaux nombreux, un orgue construit en 1618, un jubé de 1413, remplacé en 1558 par deux chapelles ; un riche contre-retable à colonnes de marbre, ouvrage du XVIII[e] siècle (1) ; enfin, les galeries du cloître étaient fort estimées. Les religieux y firent long-temps des prédications périodiques, qui attiraient un grand concours d'hommes et de femmes ; mais quelques abus firent réformer cet usage, et les prédications n'eurent plus lieu que dans l'église (2).

Après la suppression de la communauté des Cordeliers, en 1793, leur couvent a été divisé en diverses propriétés particulières ; l'église fut démolie, et une rue appelée la Nationale, percée vers l'an 1794, coupe en deux le terrain que ce monument occupait.

---

(1) Exécuté en partie aux frais des juges consuls de la ville par un nommé Derruisseaux, architecte et sculpteur ; il est aujourd'hui placé dans le chœur de l'église Saint-Vivien.

(2) Il paraît néanmoins qu'on laissa subsister l'usage d'ouvrir ce cloître au public et aux femmes comme promenade, puisque c'était encore, dans ces derniers temps, le rendez-vous ordinaire des bonnes d'enfants. *Description des Maisons de Rouen*, par M. De la Quérière, t. I[er], p. 163.



Eglise Martin du Pont.

Eglise Saint-Martin-du-Pont.

AVANT que le lit de la Seine ait été successivement rétréci et contenu dans ses limites actuelles, les eaux de la rivière s'étendaient presque jusqu'à la Cathédrale, et, dans cet espace, il existait un îlot formé de l'union de quelques roches, et que, pour cela, on appelait la *Roquette*, ou *petite Roche*. C'est près de cet îlot, sur lequel existait déjà une église bâtie en bois, sous la vocable de Saint-Martin, que, dit le chroniqueur Dudon, Rollon attacha ses vaisseaux lorsqu'il se fut emparé de la ville de Rouen (1).

L'église portait, dès l'origine, le nom de Saint-Martin-de-la-Roquette, et même long-temps encore après que le rocher sur lequel elle était bâtie fut réuni à la ville et incorporé dans les attérissements qu'on appelait les terres neuves. Mais, lors de l'établissement du Pont de Pierre, bâti par la reine Mathilde, on la désigna sous le titre de Saint-Martin-du-Pont.

Au XVe siècle, la famille des LE LIEUR (2) et celle des Alorges possédaient presqu'en totalité le territoire de cette paroisse, qu'ils tenaient de la libéralité des ducs de Normandie, et c'est à ces deux

---

(1) ..... Porta cui innexa est ecclesia S. Martini naves adhœsit.

(2) C'est de cette famille qu'est sorti Jacques LE LIEUR, auteur du *Livre des Fontaines*. Voyez notre Notice sur la vie et les ouvrages de LE LIEUR, ci-avant, *Préliminaire*, p. 51, etc.

familles que l'on doit la réédification de l'église, exécutée par parties à diverses époques. Plusieurs actes, conservés aux Archives départementales, font connaître les dons considérables et les largesses de toutes sortes dont elles favorisèrent cette église. Sa structure élégante était surtout remarquable par un porche en saillie, décoré de figures et de pendentifs, et par le charmant clocher en charpente et plomb, élevé sur les dessins de Robert Bequet, qui, quelques temps après, selon toute apparence, construisait la flèche de la Cathédrale, incendiée en 1822 par le feu du ciel. (1) (Voy. ci-après, la *Notice sur Notre-Dame.*)

Le dessin de Le Lieur est ici assez correct; il nous donne seul une idée à peu près complète de l'élégance de ce clocher, qui était en ruine vers l'an 1720, et fut remplacé par un clocher beaucoup moins beau en bois et ardoise, construit par l'architecte Defrance, et qui était terminé en 1737 (2).

L'église Saint-Martin-du-Pont a entièrement disparu; il n'en reste aucuns vestiges.

---

(1) C'est par erreur que Farin et les historiens qui l'ont copié donnent au clocher de Saint-Martin la date de 1544, puisqu'il est représenté sur les plans du Livre des Fontaines, faits en 1525.

(2) On conserve, aux Archives départementales, toutes les pièces relatives à la démolition de l'ancien clocher et à la construction du nouveau : délibérations, devis, plans, affiches, procès-verbal d'adjudication, comptes, etc. La démolition du vieux clocher produisit, tout déchet déduit, 50,139 livres de vieux plomb, qui, vendu à raison de 22 liv. le cent, donna la somme de 11,030 liv. 11 sous 3 deniers, plus 98 liv. pour le vieux fer; les frais s'élevèrent, tout compris, à 7,683 liv., dans lesquels figurent : à Besogne, imprimeur, pour cent affiches d'une très grande dimension, 30 liv.; à la Vicomté, pour pesage de vieux plomb, 48 liv. 4 sous 6 deniers; à l'architecte, 300 livres; à un arpenteur, pour copie de plans, 15 liv., etc.

Principaux Edifices de Rouen

en 1525



Les Augustins.

Les Augustins.

En 1309, les religieux Augustins furent établis à Rouen par Philippe-le-Bel, d'abord hors la ville, sur le mont Bihorel, où ils se trouvèrent bientôt trop à l'étroit et trop éloignés : mais on les mit plus tard en possession de quelques bâtiments situés rue Malpalu, et faisant partie d'un ancien couvent de l'ordre des frères de la Pénitence, dit aussi *des Sachets* (1), qui s'était éteint à Rouen, et où il ne restait plus qu'un seul moine.

En 1435, leur église fut agrandie, et le clocher construit aux frais d'un bourgeois de la ville, nommé Denis Langlois. Le portail que nous offre le dessin de Le Lieur, fut masqué, vers la fin du XVIIe siècle, par un portail moderne à colonnes; style romain fort peu en harmonie avec le reste.

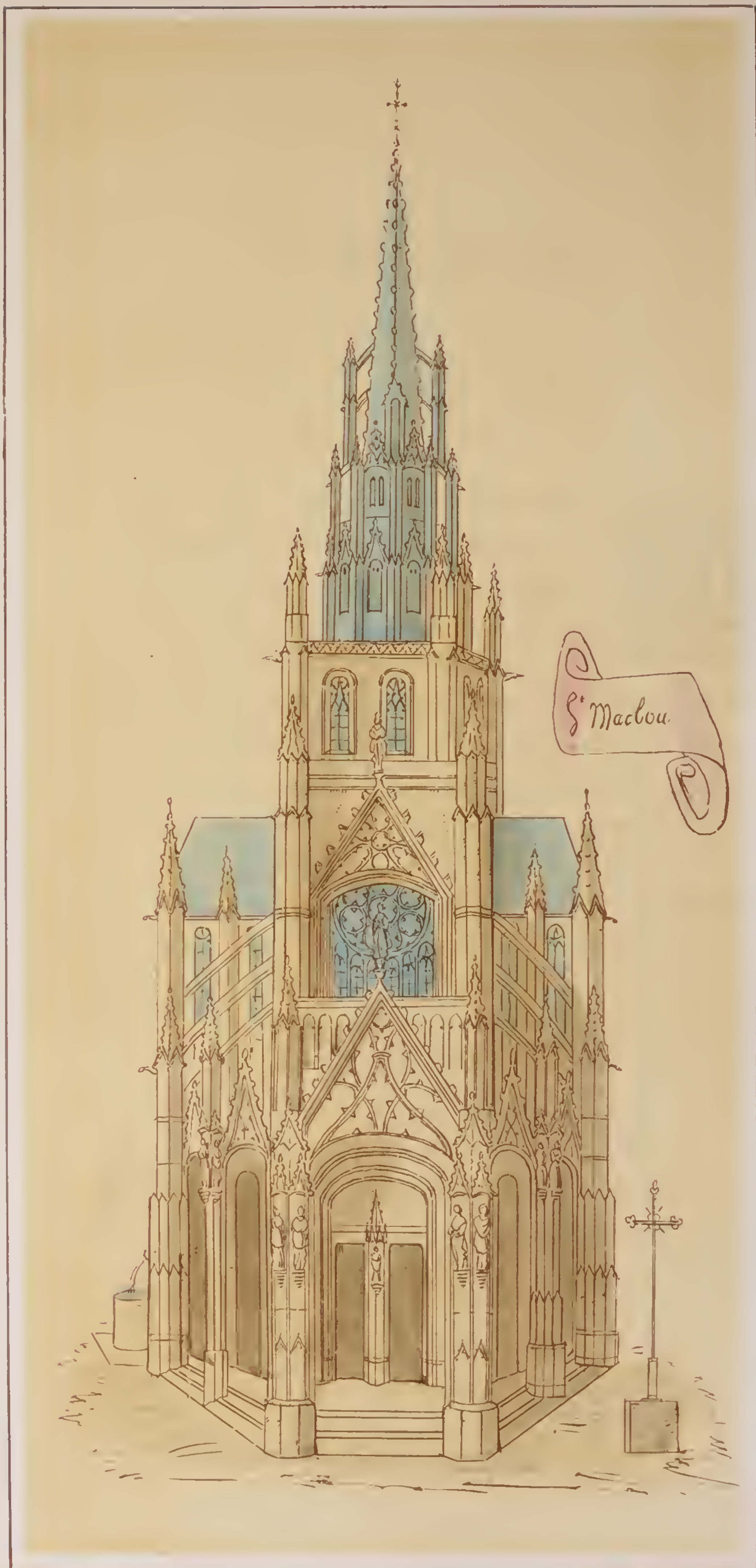
Dans les guerres de religion, les Calvinistes s'emparèrent de tout ce qu'ils trouvèrent à leur convenance dans l'église et le couvent, brûlèrent le reste, et ne laissèrent subsister que les gros murs.

---

(1) Parce que leur costume consistait en une espèce de sac de toile bleue.

Depuis la suppression des maisons religieuses en France, les bâtiments claustraux du couvent des Augustins ont été changés en diverses maisons particulières d'habitation, et l'église, qui existe encore, convertie en magasin.

On doit regretter les vitres peintes, qui étaient estimées, et qui ont été en grande partie brisées.



Eglise S.t Maclou.

Eglise Saint-Maclou.

Cette église n'était qu'une petite chapelle située hors la ville, en 1200, et même encore en 1228. Plusieurs fois brûlée et rétablie, elle se trouvait de nouveau en ruine vers la moitié du xve siècle; elle était alors paroisse, faisant partie de la ville, et comptant un très grand nombre de paroissiens pour lesquels une église plus vaste était devenue nécessaire. Aussi, dès l'an 1432, s'occupait-on de la rebâtir de fond en comble. Les travaux ne commencèrent guère qu'en 1433, et il appert de différents actes, constatant des concessions d'indulgence aux bienfaiteurs de l'œuvre, des appels de fonds, des dons volontaires et des comptes de matériaux et d'ouvriers, que les travaux continuèrent dans les années 1434, 1446, 1450, 1452, 1471, 1476, 1479, et ne furent à peu près terminés qu'au commencement du xvie siècle. Sur une tombe, dans la chapelle Sainte-Clotilde, est écrit que J^n d'Ouville, marchand, mort en 1466 :

.... De ses deniers et par sa grande franchise
A fait faire le plus de cette église, etc.

L'extérieur de l'église de Saint-Maclou est remarquable par la curieuse disposition, la richesse et la profusion des détails du grand portail et du porche, la beauté des portes en bois sculptées, regardées

comme l'ouvrage du célèbre Jean Goujon (1), et, enfin, par la tour en lanterne qui est placée au centre du transept, et sur laquelle s'élevait naguère, à 115 pieds au-dessus, une flèche d'une admirable structure, construite en charpente, revêtue de plomb, qui fut fortement endommagée par un ouragan en 1705, et achevée de détruire vers 1794 (2).

A l'intérieur, nous signalerons aux curieux de nombreux et beaux vitraux un peu mutilés, le bel aspect du dessous de la coupole carrée ou lanterne, au centre de la croisée, la boiserie de la chaire à prêcher, celle des orgues, et surtout le curieux escalier en pierre qui y conduit (3).

Le dessin ci-joint est encore un des plus intéressants de ceux que nous a transmis notre Jacques Le Lieur, puisqu'il nous a conservé, avec toute l'exactitude que le talent relatif de son auteur a pu y mettre, l'aspect que le clocher de l'église de Saint-Maclou avait en 1525.

---

(1) Celles du grand portail et celles du portail latéral au nord, sur la rue Martainville.

(2) Le plomb qui en provint servit alors à faire des balles.

(3) Nous venons de découvrir, dans le livre des comptes de la paroisse Saint-Maclou (Archives départementales), que ce bel escalier, qu'on appelait *le degré des Orgues*, a été commencé en 1518 et terminé en 1520 par maître Pierre Grégoire ou Gringoire (il est désigné sous ces deux noms), *maître machon ;* les divers paiements à lui faits montent à la somme de 205 liv., environ 5,637 fr. 50 c. de la monnaie actuelle. Dans le même temps, Nicolas Castille, *huchier* ou menuisier sculpteur, exécutait aussi les magnifiques boiseries de la tribune et des buffets des orgues ; il reçut 250 liv., environ 6,875 fr. actuels.



La Magdelaine.

La Madeleine.

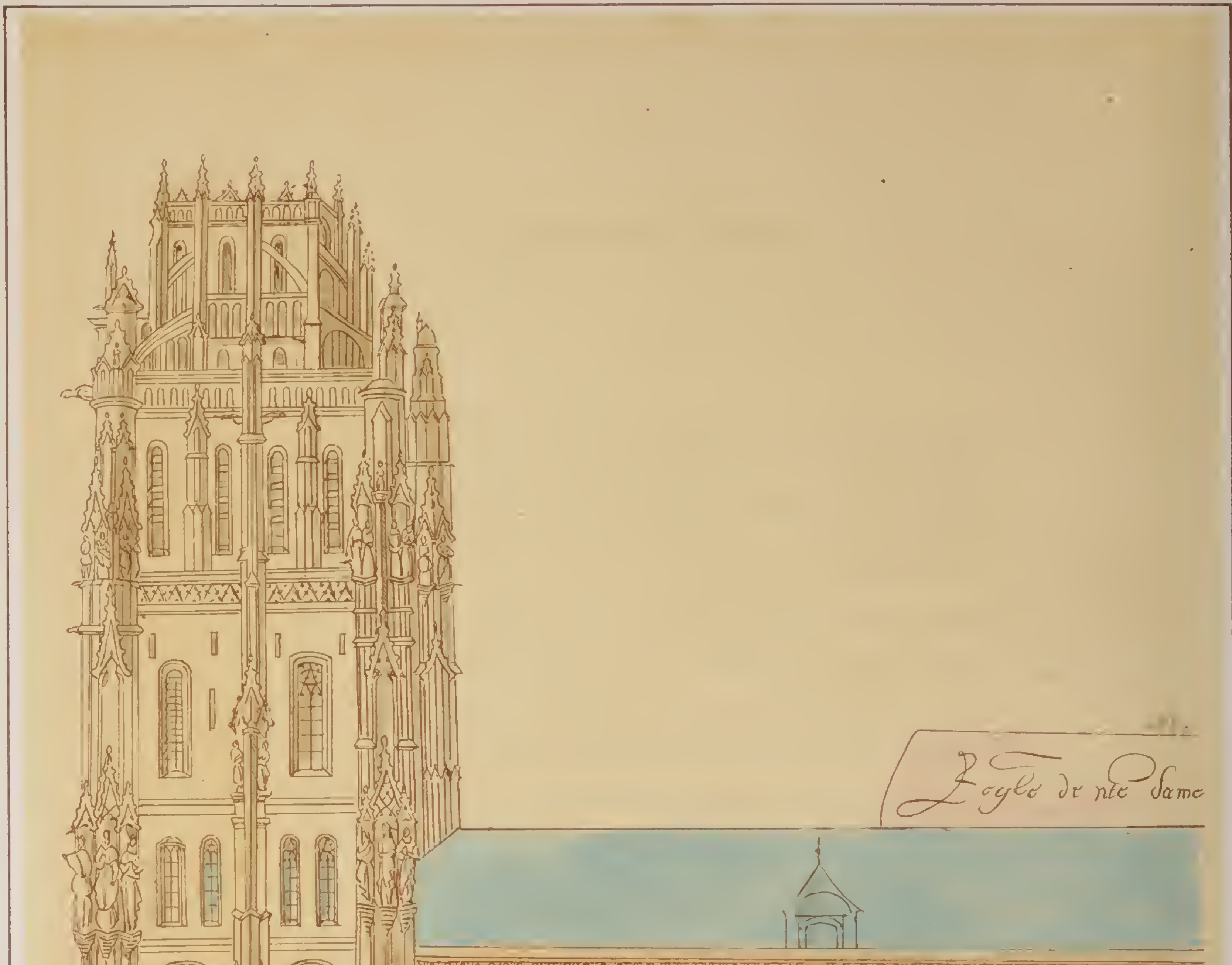
Ici se trouvaient réunis, presque de temps immémorial, quatre établissements distincts, et qui, cependant, avaient entr'eux des rapports nécessaires et continuels : une communauté de religieux, une de religieuses, un hôpital et une cure. Les religieux desservaient l'hôpital et la cure, et les religieuses prenaient soin des malades, sous la direction d'un prieur et d'une prieure.

Cet établissement complexe, dont les exemples ne sont pas rares dans l'histoire du moyen-âge, s'appelait le prieuré de la Madeleine. Il était situé près de la Cathédrale, et les divers édifices occupaient une assez vaste étendue, comprise entre la place de la Calende, la rue du Change, la rue de la Madeleine, la rue de l'Épicerie, etc.; c'est sur la rue de la Madeleine que se trouvait l'entrée principale, ainsi que l'ancienne église qui s'écroulait de vétusté, à la fin du xve siècle. On dut alors en construire une nouvelle, qui fut commencée dans une autre position, en 1508. C'est celle qui est représentée dans le dessin ci-joint. Le chevet touchait à la place de la Calende, et le reste de l'édifice se prolongeait le long de la rue du Change. Le roi Louis XII, qui, la même année, visita la ville de Rouen, et le cardinal d'Amboise, alors archevêque, contribuèrent à la dépense par d'importantes libéralités.

L'édifice détruit aujourd'hui (1), et dont nous n'aurions plus connaissance sans le dessin de Le Lieur, paraît, d'après ce même dessin, avoir été d'une structure élégante et riche; les contreforts sont ornés d'un grand nombre de statues; des galeries, délicatement découpées, couronnent les divers étages, et le tout est surmonté d'un joli clocher pyramidal en charpente et plomb.

Le Prieuré de la Madeleine fut entièrement supprimé en 1758, et l'hôpital réédifié et transféré hors la ville, en un lieu situé entre la rivière de Seine et le faubourg Cauchoise, dit le Lieu-de-Santé.

(1) La démolition de l'église et la vente du terrain sur lequel elle était établie, furent adjugées à un sieur Lainé, en 1763.



Eglise Notre-Dame.

Pl 1re

Eglise Notre-Dame.

Comme nous l'avons déjà dit, l'auteur du Livre des Fontaines n'avait pas, pour but principal, une monographie des monuments de Rouen, ni d'en reproduire sur ses plans des aspects choisis, mais il se servait seulement de ses dessins comme de jalons, pour mieux indiquer le cours souterrain des fontaines, dont il avait été chargé de diriger les travaux. C'est pourquoi nous ne trouvons pas quelques édifices importants, qu'il aurait omis, ni même toujours le monument représenté sous l'aspect le plus favorable ou le plus intéressant. Ainsi, pour l'église Notre-Dame, il ne nous a transmis qu'une vue latérale du côté du midi, commençant à la tour dite de Georges d'Amboise, longeant le portail de la Calende, et finissant à la chapelle de la Vierge. Ce dessin, dans l'original, est d'une dimension d'au moins 58 centimètres ; et, pour conserver toute l'exactitude du fac-simile, nous avons préféré le diviser en trois parties, formant les trois planches sous les nos 33, 34 et 35, que de le réduire en une seule.

La première planche représente donc, d'abord, la tour appelée Georges d'Amboise, parce qu'elle renfermait une cloche célèbre par sa grosseur, et qui avait été donnée par ce prélat. On l'appelle aussi communément tour de Beurre, parce qu'elle fut construite, en partie, des deniers que produisit, pendant la durée des travaux, la

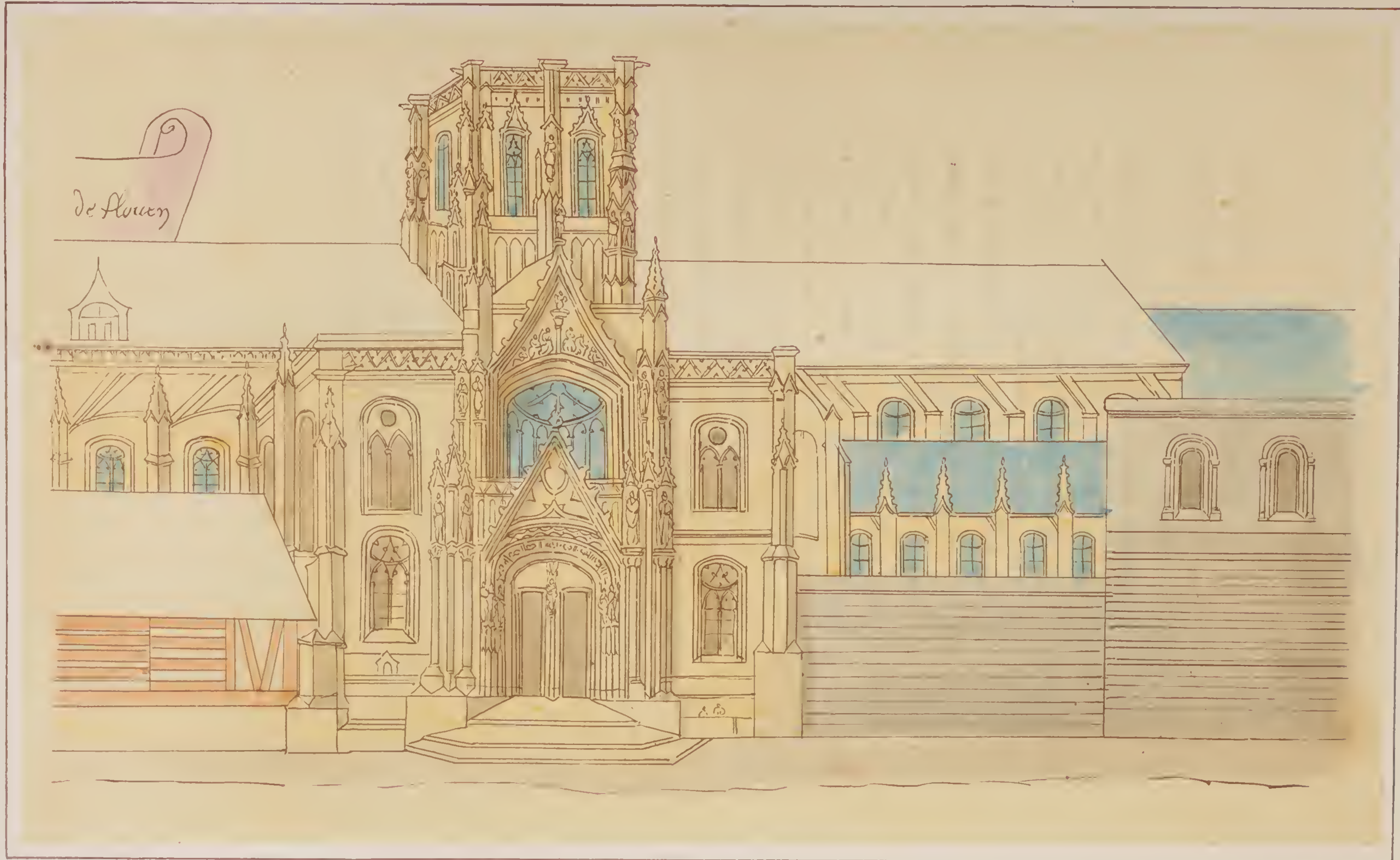
permission qui fut accordée de manger du beurre et des œufs pendant le carême ; la première pierre en fut posée en 1485, et l'édifice terminé 22 ans après, en 1507.

On a peine, sans doute, à reconnaître dans l'incorrection du dessin ci-joint, toute la richesse de détails et toute l'élégance de cette tour. Mais, telle qu'elle est, cette image suffirait cependant à en rappeler le souvenir, si, comme beaucoup d'autres monuments, la tour Georges d'Amboise avait cessé d'exister ; le reste de la planche offre le prolongement de la nef jusqu'au portail de la Calende, qui fait principalement l'objet de la planche suivante n° 34. Ce portail, situé au côté sud du transept, date à peu près de la même époque (xv[e] siècle), que le portail du côté opposé, qui n'est point figuré dans les dessins de Le Lieur, non plus que le grand portail occidental. Ici, même incorrection et même naïveté de travail, mais nous y trouvons un document historique important, l'absence d'une flèche sur la tour centrale, qui constate, avec le récit des historiens, que la flèche en bois et plomb qui existait avant celle de Robert Bequet, venait d'être incendiée en 1514, par l'imprudence des ouvriers plombiers. Celle de Robert Bequet ne l'a remplacée que 30 ans après. Dans le reste de la planche, et dans la suivante n° 35, sont figurés le chœur, la sacristie et la chapelle de la Vierge.

Il a été publié un assez grand nombre d'ouvrages, où l'on trouve des descriptions et des détails historiques sur la Cathédrale de Rouen, auxquels nous renvoyons le lecteur, pour que nous puissions nous dispenser d'ajouter ici, sur ce sujet, des documents connus de tout le monde, et qui demanderaient, d'ailleurs, un développement que nous ne pouvons donner à cette notice.

Principaux Edifices de Rouen,

en 1525



Eglise Notre Dame.

Pl. 2e



Eglise Notre-Dame.

Pl. 7

Principaux Edifices de Rouen

n 1525



N° 1



1 S^t. Herbland. 2 Notre-Dame de la Ronde.

Eglise Saint-Herbland. — Notre-Dame de la Ronde.

N° I. ÉGLISE SAINT-HERBLAND.

Elle existait comme église paroissiale, dans le centre de la ville, dès le XIIe siècle, ce que prouvent différents titres. En 1483, son état de délabrement obligea les paroissiens de la faire rebâtir entièrement, et comme l'encombrement des matériaux et le nombre des ouvriers empêchaient d'y faire l'office, le chapitre permit que l'on fît les prédications du carême dans le grand parvis de la Cathédrale.

En 1641, on y apporta les reliques de saint Herbland, pour lesquelles on fit faire une riche châsse.

Le Livre des Fontaines nous fournit deux dessins de cette église; l'un représente le chevet qui se trouvait à l'angle de la rue des Carmes et de la Grande-Rue, et l'autre le portail donnant sur la Grande-Rue: il paraît d'une structure assez remarquable. Dans l'intérieur, les clefs des voûtes étaient délicatement travaillées, et celles du chœur étaient dorées. En 1802, cette église servit de remise et de bureau pour les Messageries royales. En 1825, elle fut entièrement démolie, et ses matériaux ont servi à construire l'immense maison qui occupe sa place sous le nom d'hôtel Saint-Herbland.

C'était de l'église de Saint-Herbland que, jadis, les archevêques de Rouen, nouvellement élus, partaient pieds nus pour se rendre à la Cathédrale.

N° 2. ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE LA RONDE.

On n'a point de documents précis sur l'origine véritable de l'église de Notre-Dame de la Ronde, origine qui paraît très reculée. Son surnom *de la Ronde* vient de ce que son clocher avait la forme peu ordinaire d'une tour ronde, surmontée d'un cône sphérique en pierre; c'est comme si on eût dit, pour la distinguer des autres églises qui s'appelaient aussi Notre-Dame : l'église Notre-Dame, *celle qui a une Tour ronde*, et, par abréviation : Notre-Dame *de la Ronde*. Cette tour, probablement un reste de la primitive ou d'une des primitives églises, était de style roman en appareil carré et d'échantillon, avec des ouvertures à plein-cintre. Notre-Dame de la Ronde avait été à peu près rebâtie en entier, et augmentée en 1490. Le portail, orné de bas-reliefs représentant la mort de la Vierge et son Assomption, fut commencé en 1532, et terminé en 1537. En 1688, on plaça, dans le chœur, un fort bel autel en forme de colonnade, surmonté d'un baldaquin ; le tout en marbre précieux, enrichi de sculptures et de dorures, sur les dessins de Millet des Ruisseaux, architecte. Enfin, en place d'un aigle, qui forme ordinairement le lutrin, c'était un ange d'un travail curieux.

On voit, en avant du portail, dans le dessin de Le Lieur, un petit monument pyramidal, délicatement travaillé, qui doit être une croix ou une fontaine, et sur lequel nous n'avons aucuns renseignements.

Cette église, qui occupait une partie de la rue Thouret actuelle, a été entièrement rasée.

Principaux Edifices de Rouen

15[illegible]5



Tour de l'Horloge.

La Tour de l'Horloge.

La date de cette tour est très clairement indiquée dans une inscription gravée sur une plaque de cuivre, et placée au bas de l'escalier. On y lit : « En l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur, 1389, fu commencé cest berfroy, et es ans ensuivans jusqu'à l'an 1398, qu'il fu fait et parfait. » Cette tour du Beffroi était attenante alors à une des portes de la ville, qu'on appelait la porte Massacre, et qui déjà, du temps de Le Lieur, n'était plus qu'une simple arcade, sur laquelle on avait élevé *la chambre de l'Horloge*, c'est-à-dire le lieu où l'on avait placé le mécanisme de l'horloge de la ville, appelée le Gros ou la Grosse-Horloge (1), parce que c'était la principale, et celle sur laquelle on réglait les autres. La première horloge, ou horloge publique, fut faite à Paris, et placée dans la tour du palais, sous le règne de Charles VI, qui fit venir d'Allemagne un nommé Henri Le Vic, qui était logé dans la tour même, et recevait dix sous parisis par jour pour son salaire (à peu près 20 fr. de notre monnaie). Ce fut à l'imitation de celle-là, que plusieurs villes de France en firent établir de semblables. On ne sait pas au juste à quelle époque fut faite celle de Rouen, mais elle existait en 1409.

Le beffroi, en terme de fortification, est une tour élevée sur laquelle on faisait le guet pour avertir de l'approche de l'ennemi, ou

(1) Dans l'ancien temps, on disait *Gros*-Horloge, mais l'Académie a décidé que le mot horloge était du genre féminin.

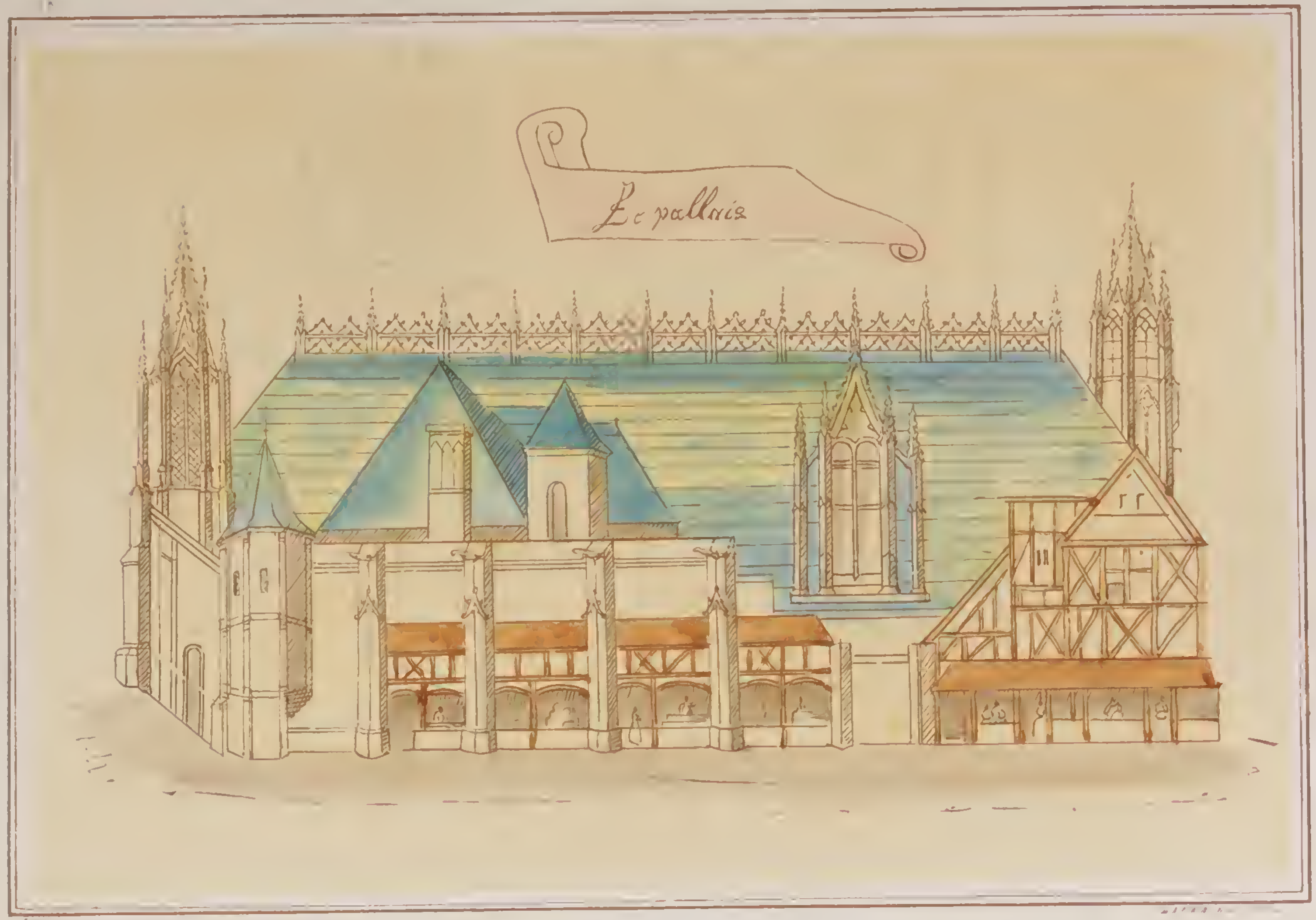
signaler quelqu'autre événement. Dans la suite, on substitua, aux cris des sentinelles, une cloche dont le son s'entendait mieux et de plus loin, et qu'on nommait *la cloche banale;* elle servait et sert encore pour annoncer l'heure du couvre-feu, des assemblées et des réjouissances publiques, etc.

Nous savons qu'il doit y avoir de curieuses choses à dire sur la tour du Beffroi de Rouen, sur le clocher et sur son horloge. Mais la brièveté obligée de nos notices, et le peu de temps dont nous pouvons disposer pour réunir de nombreux documents, ne nous auraient à peine permis d'effleurer le sujet. Nous apprenons, d'ailleurs, que M. Richard, conservateur des Archives communales, nous a devancé, et se propose de publier, sous peu, un ouvrage spécial sur le Beffroi de Rouen. Nous n'avons donc pas dû consigner ici quelques récits incomplets, et anticiper ainsi infructueusement sur l'intéressante publication qui nous est promise.

En comparant l'état actuel du Beffroi de Rouen, et de l'arcade si riche de sculpture et si pittoresque qui sert de tribune à l'horloge, il est facile de juger que le tout a subi d'importantes modifications depuis l'époque de l'honorable échevin à qui nous devons les dessins que nous reproduisons. Le dôme et la campanille qui terminent aujourd'hui la tour, datent du XVII[e] siècle, et ce n'est qu'en 1527 que l'arcade a été reconstruite avec cette abondance de décors qui caractérise le style du règne de François I[er].

On remarque, dans le dessin, au pied de la tour, une petite fontaine gothique pyramidale, remplacée depuis par une autre élevée en 1732. Nous en parlerons ci-après, dans notre notice sur les fontaines.

Principaux Edifices de Rouen



Le Palais.

Le Palais.

L'auteur du Livre des Fontaines nous a transmis le dessin de deux façades du Palais : mais toujours suivant invariablement les lignes du cours souterrain des fontaines, il n'a eu, ni l'occasion, ni la volonté de nous conserver un dessin de la façade la plus remarquable.

La première planche (n° 38), nous offre une vue latérale (côté de l'ouest ou du Marché-Neuf) de la grande salle, bâtie, d'abord, vers l'an 1502, pour servir de salle commune aux marchands et gens d'affaires, et qui, depuis, devenue le portique ou le porche du temple de la Justice et de la Cour du Parlement, reçut le nom épigrammatique de salle des Pas-Perdus; ou salle des Procureurs. Dans cette vue, diverses constructions accessoires irrégulières et des boutiques nous cachent la structure de cet édifice, que l'on reconnaît, toutefois, à sa haute toiture et aux tourelles pyramidales qui accompagnent les pignons.

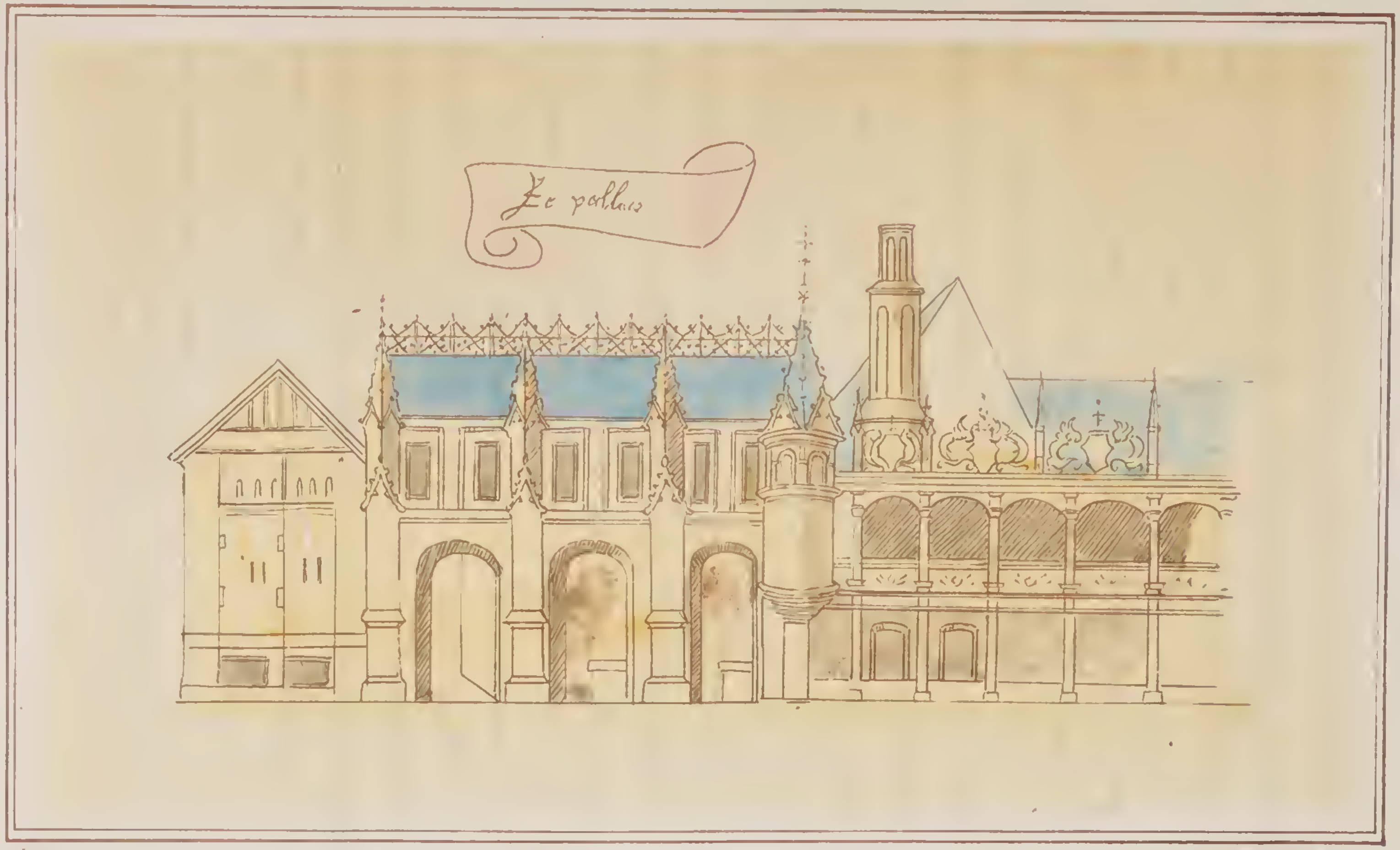
La deuxième vue (planche n° 39), est la façade construite à partir de la susdite salle commune, en retour d'équerre sur la rue Saint-Lô, de l'édifice élevé par l'ordre du roi Louis XII, pour la tenue des

séances du Parlement de Normandie, qu'il venait de rendre sédentaire à Rouen, en place de l'Échiquier ambulatoire. Ici, nous l'avouerons, quelqu'indulgence qu'on accorde à l'incorrection des dessins de notre estimable Échevin, il est impossible d'y reconnaître en aucun point la structure de l'édifice actuel, ni d'expliquer à quelle cause on puisse attribuer cette différence; car, le palais du Parlement, commencé au plus tard en 1505, était assurément terminé en 1525, époque de l'exécution du livre de Jacques Le Lieur. D'un autre côté, malgré les incorrections réelles des dessins, la masse des édifices et l'aspect général y sont assez fidèlement rendus, et nous devons croire que l'auteur dessinait ce qu'il voyait. Nous sommes donc dans l'impossibilité de justifier cette différence.

On manque de documents précis sur les véritables époques de la construction du Palais de Justice de Rouen, sur la durée des travaux, le prix de la main d'œuvre et des matériaux, et sur le nom de l'architecte ou des architectes qui ont conçu et conduit l'entreprise. Deux noms apparaissent dans quelques registres et livres de comptes de l'Hôtel-de-Ville, Roger Ango et Rouland Leroux, mais ils n'ont aucuns titres ni qualifications bien déterminés. On y trouve aussi quelques délibérations et la mention de quelques faits curieux, mais isolés et insuffisants pour bien faire connaître toutes les particularités intéressantes qui doivent se rattacher à la création de ce monument. Des hommes laborieux et zélés nous ont, en différentes occasions, transmis leurs recherches sur ce sujet; nous y renvoyons le lecteur (1).

---

(1) Voyez les dissertations et les rapports de M. Ach. Deville, *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, année 1840; *Histoire du Parlement*, par Floquet; Frère, 1840; *Notice sur le Palais de Justice de Rouen*, par M. de Stabenrath; Rouen, Edet, 1843, etc., etc.



Le Palais.

Espérons que de nouvelles recherches plus étendues pourront être plus fructueuses; car il est désolant de n'avoir souvent à constater, dans les récits historiques, que l'inconcevable indifférence de presque tous les temps pour la conservation des faits qui appartiennent à l'existence de nos monuments, œuvres si importantes cependant, à la gloire des citoyens qui les ont commandées et des artistes qui les ont exécutées.

La partie principale du Palais de Justice de Rouen, celle qui renfermait la Grande Chambre du Parlement, aujourd'hui la salle des Assises, et la Chambre du Conseil, maintenant divisée en diverses pièces; cette partie principale, disons-nous, qui doit être considérée *isolément* et comme un *tout parfaitement complet*, ne peut, sous le rapport du style, être comparée à *aucun* édifice connu, non seulement en France, mais, nous osons ajouter, en Europe. Elle n'a même aucune analogie avec les édifices de l'époque; c'est une création unique et neuve dans son ensemble comme dans son ornementation; type qui n'a point eu de précédent, qui n'a point eu de copie, et, sous ce rapport, c'est le monument le plus curieux qui existe, celui qu'il était le plus *nécessaire* et le plus important de conserver (1). Honneur donc et reconnaissance au Conseil général du département, qui,

---

(1) Il ne faut pas confondre cette opinion, qui nous est particulière, que nous émettons le premier, et qui ne peut pas, à ce que nous croyons, être sérieusement réfutée, avec les éloges banaux qu'on a prodigués à ce monument. L'archéologue n'a point à s'occuper de la question d'art; il ne peut être juge du *beau*, du *bon* ou du *mauvais*, choses trop arbitraires et trop controversables en soi; sa mission est de constater les faits, d'apprécier le mérite *relatif* des monuments et non le mérite *absolu*, en un mot de se renfermer dans la sévérité des lois de la science et de l'histoire, et non de donner carrière à ses *impressions personnelles*.

en 1836, a voté sa restauration, et voulu que, faisant disparaître les outrages récents, non du temps, mais de l'ignorance et du mauvais vouloir des hommes, ce palais fût, non pas *achevé*, car rien ne lui avait manqué, mais rétabli dans sa splendeur primitive, ce qui vient d'être exécuté (1).

Quant à la salle des Procureurs et aux autres parties accessoires du Palais de Justice, nous avons à regretter les déplorables et nombreuses mutilations *volontaires* dont elles ont été l'objet, non moins que les changements et les additions, qui sont autant d'infractions aux lois architecturales du temps, de déceptions pour l'histoire, d'inconvenances locales, et sont, archéologiquement parlant, autant d'attentats au respect qu'on devait, non pas seulement à un *beau* monument, mais à une relique sacrée, à une belle page historique, qu'on a pris à tâche de défigurer par d'ignobles ratures et de ridicules surcharges.

Nous sentons que nos allégations ont besoin d'être justifiées et appuyées sur des raisons incontestables; c'est ce que nous nous proposons de faire en temps et lieu, dans une publication spéciale.

---

(1) D'une manière satisfaisante, sauf quelques légères critiques de détail.

Principaux Edifices de Rouen.





1. Hotel du Bourgleroulde   2. Les Généraux. (Bureau des Finances)

L'Hôtel du Bourgtheroulde. — Les Généraux.

N° 1. L'HOTEL DU BOURGTHEROULDE.

Curieux édifice construit au commencement du XVIe siècle, vers 1506, par Guillaume le Roux, seigneur du Bourgtheroulde, et terminé par un de ses fils, vers 1537 (1). La partie qui règne sur la place, paraît la plus ancienne : elle a perdu, avec ses ornements les plus remarquables, une petite tourelle en corbelle placée à l'angle vers le midi. Le corps de logis principal occupe le fond de la cour, et présente le type d'architecture du temps de Louis XII; il a beaucoup d'analogie avec l'ancien hôtel abbatial de Saint-Ouen qui datait du même temps, et a été détruit en 1815. On y remarque, au côté gauche, une tourelle à pans dont le mur est décoré, à chaque étage, de sculptures représentant des pastorales et des sujets galans (2); enfin, à partir de cette tourelle, règne, au côté gauche de la cour, une charmante galerie, portion la moins ancienne de ce logis, décorée de tout ce que l'art architectonique, sous le règne de François Ier, pouvait offrir de plus pur et de plus délicat, mais particulièrement célèbre par ses importants bas-reliefs représentant, au premier rang, l'entrevue de François Ier et d'Henri VIII en 1520, entre Ardes et Guines, et au deuxième rang, au-dessus des fenêtres, divers sujets allégoriques (3). Il est facile de reconnaître dans le dessin

---

(1) Voir, à ce sujet, la notice de M. Barabé, archiviste du département, publiée dans la *Revue de Rouen*.

(2) L'intérieur renferme encore diverses décorations du temps.

(3) Ces sculptures ont été plusieurs fois reproduites par le graveur dans divers ouvrages; on en conserve aussi des épreuves moulées en plâtre au Musée départemental d'Antiquités du département de la Seine-Inférieure.

de Le Lieur, quoiqu'en abrégé, la masse et une partie des détails de cette somptueuse demeure, et de juger, en même temps, des diverses modifications qu'elle a subies.

Les historiens et les antiquaires modernes se sont beaucoup occupés de cette maison, et, pour suppléer au laconisme de notre notice, nous renvoyons aux ouvrages suivants, où l'on trouvera tous les renseignements et les descriptions que peuvent désirer les curieux : La *Description des Maisons de Rouen*, par M. De la Quérière, 2 vol. in-8. fig.; les *Voyages dans l'ancienne France*, par Taylor et Nodier; *Antiquités Nationales de Millin;* la *Revue de Rouen*, *etc.*, *etc.*

N° 2. LES GÉNÉRAUX.

Édifice bâti en 1509, sur la place du Parvis-Notre-Dame, et nommé alors les *Généraux*, du nom donné aux officiers chargés de répartir et recevoir les impôts créés extraordinairement sous le nom d'aides ou subsides. On l'appela depuis, *Cour des Aides*, *Bureau des Finances*. Cette juridiction fut, en 1705, réunie à la Chambre des Comptes, et cet édifice n'eut plus de destination spéciale. Le dessin ci-joint ne donne qu'une idée imparfaite de l'ordonnance du monument et de la prodigalité des ornements sculptés qui le décorent, tant sur la façade de la place Notre-Dame que sur celle en retour d'angle sur la rue du Petit-Salut. Quelques rapports de style avec le château de Gaillon ont fait présumer, avec quelque raison, qu'il était l'œuvre du cardinal d'Amboise et de ses architectes. En 1823 et en 1827, cette maison a subi plusieurs mutilations notables, et c'est à cette époque que l'on supprima la demi-tourelle en encorbellement qui surmontait auparavant la porte principale.



L'Archevêché.

L'Archevêché.

COMME nous l'avons fait pour l'église Notre-Dame, nous avons été obligé de diviser en quatre planches le dessin de grande dimension du *Logis de l'Archevêque* que nous trouvons sur les plans du Manuscrit des Fontaines.

L'une de ces planches, n° 41, nous offre la porte d'entrée et les bâtiments qui s'étendent le long de la rue des Bonnetiers; les trois autres planches n°s 42, 43 et 44, représentent la longue façade qui règne sur une grande partie de la rue Saint-Romain. Ce palais, riche et spacieux, ne fut primitivement qu'une modeste demeure, augmentée et embellie successivement par divers archevêques : Guillaume, surnommé *Bonne-Ame*, en jeta les fondements en 1079. En 1302, le Chapitre, sous l'archevêque Guillaume de Durefort, fit faire la porte fortifiée qui est représentée dans la planche 41, et qui fut remplacée par la porte actuelle, édifiée sur les dessins de Mansard. En 1461, Guillaume d'Estouteville, cardinal et légat, réédifia presque en entier ce logis sur un nouveau plan, en augmenta les proportions et y employa plusieurs architectes; mais il mourut avant

de l'avoir terminé. Les archevêques Georges d'Amboise et Claude-Maur d'Aubigné y ont mis la dernière main.

Il faut, dans la planche 44, observer trois édifices distincts qui font suite, sur la rue Saint-Romain, au palais Archiépiscopal: le premier, à gauche, remarquable par une très grande fenêtre, était primitivement la chapelle où l'on conférait les ordres sacrés, et depuis la salle de l'Officialité (1), à laquelle étaient réunis des prisons et autres lieux accessoires. Le double portail qui occupe le milieu de la planche, est appelé le portail des Libraires, et forme, sur la rue Saint-Romain, la clôture du petit parvis qui précède de ce côté le portail latéral de l'église Notre-Dame, petit parvis dont le pourtour était garni jadis de boutiques régulières occupées par des libraires; enfin, l'édifice à droite des dessins, est le pignon de la Bibliothèque, du Chapitre et des Archives, construction du XV[e] siècle.

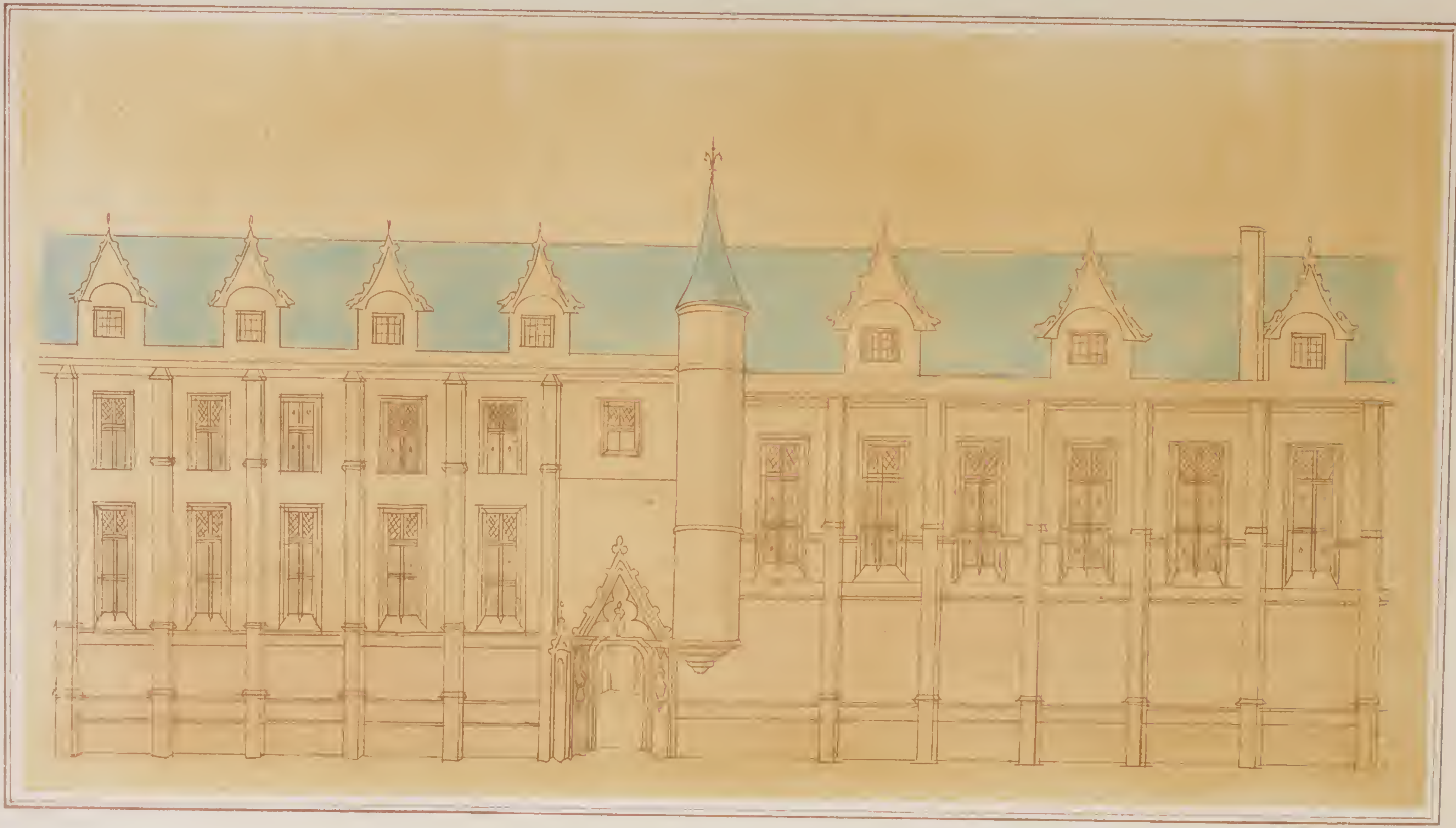
---

(1) Ancien tribunal ecclésiastique.



L'Archevêché

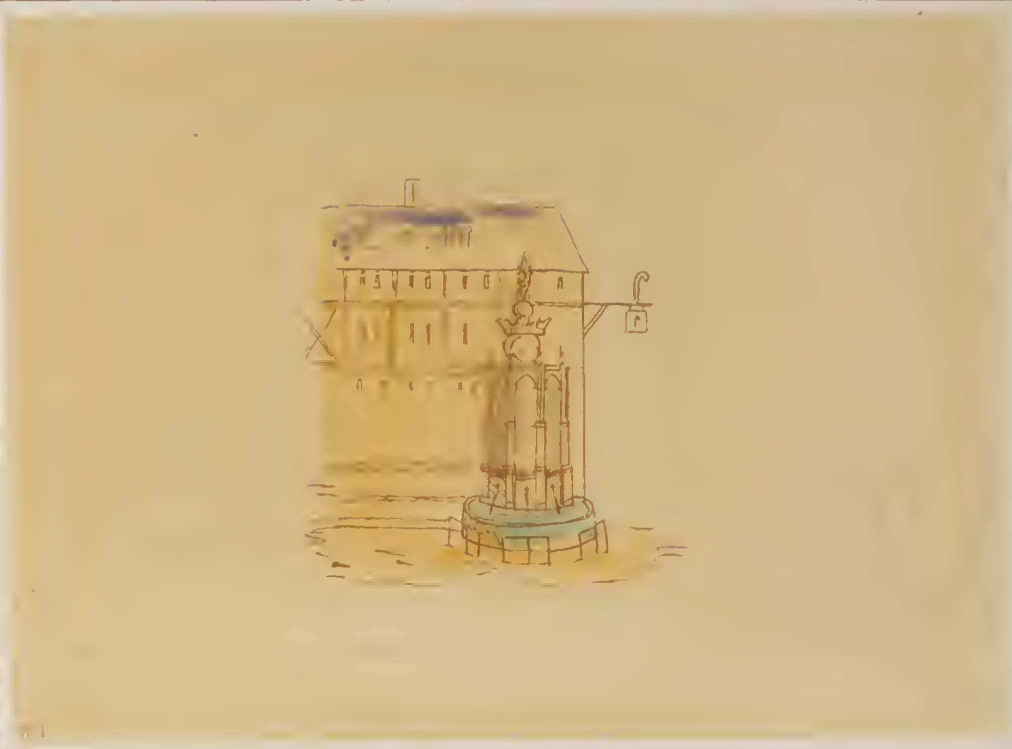
Principaux Edifices de Rouen.



L'Archevêché



L'Archevêché





1. Fontaine de la Crosse. 2 Fontaine St Vincent.

Les Fontaines.

Les hautes collines qui entourent la ville de Rouen produisent des sources abondantes, dont les eaux salutaires, conduites dans différents quartiers, contribuent en même temps aux besoins publics et à l'embellissement de la cité. Il existait plusieurs fontaines à Rouen, dès le XII[e] siècle. Mais ce n'est guère que depuis l'an 1500 qu'elles se sont multipliées, et qu'on en fait un objet de décoration. On en compte plus de 40, mais toutes n'ont pas été et ne sont pas actuellement remarquables.

Ces fontaines sont alimentées par quatre sources principales : *La source Gaalor* est la plus anciennement utilisée et la plus considérable ; on assure qu'elle était connue du temps de saint Mellon ; elle est située dans une roche, au pied du Mont-aux-Malades. Elle alimente 17 fontaines ;

La source dite DE DARNÉTAL, située sous la montagne du Roule, près le village de Saint-Léger ; elle alimente 10 fontaines, et les eaux en furent conduites en ville en l'an 1500, sous l'épiscopat du cardinal d'Amboise, et en partie à ses frais ;

La source D'YONVILLE OU DE SAINT-FILLEUL, sous la montagne Sestel, près Bapeaume ; les eaux en furent amenées en la ville de 1510 à 1515, jusqu'à la rue Chouquet seulement, et, en 1518, jusqu'à la fontaine Lisieux ; elle alimente 9 fontaines ;

La source Notre-Dame prend naissance près du lieu où était l'ancienne tour Bigot, vers le boulevard Cauchoise; elle alimente 5 fontaines.

C'est à l'occasion de l'établissement de la plupart de ces fontaines, comme nous l'avons dit (voyez le Préliminaire), que Jacques Le Lieur, alors échevin, exécuta en 1524 (1) le Livre des Fontaines. **Afin** (dit-il au commencement du livre) **de donner à cognoistre à nos successeurs qui sont à venir, et aussi affin que, par longueur de temps, ne soit mis en oubli d'où vient et où sont les sources et commencements des dites fontaines, etc.**

Et, comme nous avons vu qu'il l'a fait pour les édifices remarquables qui se trouvaient sur le tracé du parcours souterrain des eaux des dites fontaines, il nous a aussi conservé, dans les dessins qui ornent ses plans géométriques, l'aspect monumental des fontaines qui existaient alors; nous en trouvons 9 :

La fontaine de la Crosse (planche 45, n° 1), à l'angle de la rue des Carmes et de la rue de l'Hôpital, adossée à une maison qui appartenait à l'abbaye de l'Isle-Dieu, et où pendait pour enseigne une crosse, qui est figurée dans le dessin : charmant monument que nous avons vu presque encore en son entier, et qui est maintenant en état de ruine à peu près complète; il date de la fin du xve siècle.

La fontaine Saint-Vincent (planche 45, n° 2), adossée à une maison sur un des côtés du parvis de l'église Saint-Vincent. Cette belle fontaine, divisée en plusieurs compartiments, surmontée d'une pyramide, de dômes et de riches balustres avec figures, offrait, en sculpture de ronde bosse, l'adoration des bergers et des rois mages à la naissance de Notre Seigneur, et les eaux s'écoulaient par deux têtes d'âne et de bœuf, en bronze.

40



N° 1 Fontaine de la Grosse Horloge.



N° 2 Fontaine Ste Croix.



N° [illegible] Fontaine de la Crosse

Principaux Edifices de Rouen







Fontaine du Vieux Marche. Fontaine de l'Archevêche. Fontaine N D

La plus grande partie du monument, qui datait du règne de François 1er, était peinte et dorée. Il n'en reste aucun vestige aujourd'hui.

La fontaine de la Grosse-Horloge (planche 46, n° 1er), placée au pied de la tour du beffroi, de structure gothique et de forme pyramidale, datait de 1456. On l'appelait la fontaine Massacre, du nom de la porte dont elle était voisine. Elle fut détruite en 1731, et remplacée par celle qui existe aujourd'hui; œuvre de Jean-Pierre Defrance, architecte et sculpteur. Celle-ci offre, pour sujet principal, les figures en haut-relief d'Alphée et Aréthuse, dorées en plein, ainsi que les figures et ornements accessoires. Elle a coûté 5700 livres.

La fontaine Sainte-Croix (planche 46, n° 2), établie en 1500, par les soins de Georges d'Amboise, au carrefour de la rue des Faulx et de la Boucherie Saint-Ouen, près l'ancienne église Sainte-Croix. Le dessin de Le Lieur nous donne une haute idée de cette magnifique pyramide, ornée de pinacles, de figures, de clochetons, et presque entièrement dorée, à laquelle, dans le siècle dernier, on a préféré le plus que modeste monument qui la remplace aujourd'hui.

La fontaine de la Croix-de-Pierre (planche 46, n° 3), dans le goût de la fontaine précédente, mais moins considérable. Elle fut élevée aussi en 1500, et aux frais de Georges d'Amboise, en un carrefour de la rue Saint-Hilaire, où il existait une croix en pierre. Cette fontaine, aujourd'hui horriblement mutilée, pourrait être réparée, et l'on conserverait au moins, ainsi, un spécimen des fontaines de ce genre qui décoraient la ville de Rouen.

La fontaine de l'Archevêché (planche 47, n° 1); jolie fontaine, dans le style de la renaissance, a plusieurs vasques avec figures, qui ornaient les jardins de l'Archevêché; détruite dans le dernier siècle.

La fontaine de Notre-Dame, planche 47, n° 2. C'est ainsi qu'é-

tait primitivement la fontaine de l'aître ou du parvis Notre-Dame, alors beaucoup plus rapprochée du portail de l'église. En la déplaçant, on l'a reconstruite sous une nouvelle forme, qui, à beaucoup d'égards, nous fait regretter l'ancienne.

La fontaine du Vieux-Marché (planche 47, n° 3), monument peu important, dans le goût de la fontaine Notre-Dame, mais moins orné, remplacé, à l'époque impériale, par une autre fontaine, que l'auteur d'un nouvel itinéraire de Rouen, publié en 1843, décrit laconiquement ainsi : *masse compacte de pierres, dont un architecte a cru avoir fait une fontaine.*

La fontaine de l'Hôtel-Lisieux. En 1518, Jacques Le Lieur étant conseiller de ville, le cours de la fontaine d'Yonville, qui, en 1515, avait, comme il est dit ci-dessus, p. 89, été arrêté au coin de la rue du Chouquet, fut prolongé jusqu'en la rue de la Savonnerie, et vint aboutir au pied d'un manoir appelé *la Maison de Lisieux*, parce qu'il appartenait aux évêques de Lisieux, et là, on adossa contre le mur de cette maison une fontaine qui ne fut pas une des moins magnifiques de l'époque, et qui, aujourd'hui même, malgré son état de ruine presque complet, mérite encore l'attention des curieux.

L'auteur du Livre manuscrit des Fontaines dont la maison était voisine, et qui, en récompense de ses éminents services, avait obtenu pour son usage un filet d'eau (voir le Préliminaire, p. 54), présida à la construction de cette fontaine, et il se plait à en faire, dans le livre qu'il nous a légué, une description toute particulière et avec tous les détails des faits qui se rattachent à cet œuvre. Nous en extrayons ici ce qu'il y a de plus important, en conservant le style de l'auteur :

1·25

48



Fontaine Lisieux.

..... Soit noté (dit-il) que le dit cours (celui de la fontaine d'Yonville, qu'il décrit jusqu'à la fontaine Lisieux), sort de deux salamandres de cuivre soubs une très belle et magnifique masse de pierre en laquelle est figuré le mont de Parnassus où est Philosophie, Appollo le cheval Pégasus et les neuf Muses. Y a doubles cahots et doubles conduits qui sont conduits et menés l'ung contre l'autre pour les causes qui en après sera déclaré.

Soit noté qu'il y a dedans la cuve étant au coin de la porte de moi dit Le Lieur deux chanteplures etc.

Soit noté que l'une des dites chanteplures en la dite cuve sert à soubtenir et lacher les eaues pour les faire courir ordinairement par les deux salamandres, et l'autre chanteplure sert pour lacher les eaues et pour faire ung triumphe devant quelques personnes honnestes et pour une nouveauté en les faisant courir par les neuf instruments des neuf Muses par les deux mamelles de Philosophie et en ung gros bouillon étant sortissant de dessoubs le pié du cheval Pégasus en contemplacion de la fiction poétique de la source des eaues.

Tous les travaux à ce relatifs furent exécutés par maitre Rouland le Roux maître maçon juré de la dite ville maître Martin Desperroys maître expert et maître Pierre Cornillan fontenier, sous la direction de maître Le Lieur lors conseiller de ville maître Nicole Osmont quartenier et maître Robert Le Moine maistre des ouvrages de la dite ville etc.

La plupart des frais furent payés par noble homme Guillaume Le Roux, seigneur du Bourgtheroulde conseiller du Roy en sa cour de parlement à Rouen qui comme vray et bon zélateur du bien publique paya de ses propres deniers tous les ouvriers besognant en ces cours et presta à la ville jusqu'à la somme de douze à quinze cents livres

tournoys lesquels lui furent rendus et remboursez et plust à Notre Seigneur qu'il y eust en ladite ville gros nombre de tels bons citoyens désirant ainsi subvenir aux nécessitez de la dite ville les cas offrant.

La fontaine Lisieux avait été primitivement peinte et dorée, et on assure que, depuis, pour ajouter à la solennité des réjouissances publiques, on avait trouvé moyen, en place d'eau, de faire couler du vin par les différents tuyaux. On pourrait peut-être, sans beaucoup de frais, rétablir ce monument dans son premier état.

FIN

AVIS AU RELIEUR

POUR LE PLACEMENT DES PLANCHES.

Planches.

1	Titre orné.	Ces quatre planches doivent être placées ensemble, immédiatement après le préliminaire et avant les notices, face en recto.
2	Armes de Jacques Le Lieur.	
3	Le Lieur offre son livre aux Échevins, dans une salle de l'Hôtel de Ville.	
3 bis	La maison de Le Lieur et fac similé de son écriture.	

Les Planches suivantes doivent être placées, pour la plupart, en regard des titres des notices qui leur correspondent, les autres intercalées dans le texte, mais toutes en regard des pages indiquées ainsi qu'il suit :

---

(1) C'est par erreur qu'elle est désignée sur le titre de la planche sous le nom de la Crosse, ce qui fait double emploi.